

Dynamiques d'inclusion dans les dispositifs d'accompagnement
de l'engagement citoyen. Quelle(s) posture(s) pour
favoriser la citoyenneté active de toutes et de tous ?

Recherche Action

Rapport final



PARTIE 1 / CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

Contexte et problématique	5
---------------------------------	---

PARTIE 2 / APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Une approche inductive et collaborative	8
Les espaces de la recherche-action	9
<i>Les espaces d'expérimentation : les outils d'accompagnement à l'engagement</i>	9
<i>Les espaces de réflexion partagée et de confrontation des observations</i>	14

PARTIE 3 / RÉSULTATS

Résultat n°1 Les diversités de l'engagement	17
Résultat n°2 L'émergence d'une « citoyenneté par projets »	29
Résultat n°3 L'écologie comme moteur de l'engagement	49
Résultat n°4 Les conditions matérielles de l'engagement : la place de l'activité professionnelle	59
Résultat n°5 Les conditions d'un engagement inclusif	67

Préconisations pour une politique de soutien et d'incitation à l'engagement citoyen, solidaire et écologique	78
--	----

<i>Axe n°1 Reconnaître et valoriser la diversité des formes d'engagement citoyen</i>	78
Du « passeport bénévole » au « passeport engagement »	78
Repenser les indicateurs de la « gestion désintéressée »	78
Ouvrir les droits liés au bénévolat à une plus grande diversité d'engagements	79
<i>Axe n°2 Changer de regards pour réaligner les pratiques</i>	79
Repenser la notion de « projet »	79
Décloisonner l'écologie	80
Redéfinir la notion d'innovation	80
Prendre en compte les initiatives citoyennes dans la définition des problèmes publics	81
<i>Axe n°3 Soutenir la structuration de dynamiques collectives</i>	81
Aider à la pérennisation des expérimentations	81
Encourager le développement d'une fonction dédiée à la vie associative	82
Soutenir l'emploi associatif	82

<i>Axe n°4 Renforcer la valorisation et la portée citoyenne du Service Civique.....</i>	<i>83</i>
Renforcer l'employabilité des volontaires en Service Civique par des aides à l'embauche spécifiques.....	83
Faire participer les volontaires à l'évaluation du caractère citoyen de leur mission.....	83
Revaloriser l'indemnité du volontariat de Service Civique et instaurer des aides sur les différents aspects de la vie quotidienne des volontaires.....	83
<i>Axe n°5 Développer la connaissance des possibilités d'implication dans la cité.....</i>	<i>84</i>
Soutenir le développement d'espaces physiques dédiés à l'information et l'accompagnement.....	84
Soutenir la création de postes dédiés à l'accompagnement vers l'engagement et notamment l'accompagnement de projets citoyens	84
Mettre l'accent sur les démarches inclusives.....	85
<i>Axe n°6 Développer la formation associative sur les questions d'inclusion.....</i>	<i>86</i>
Encourager le développement de formations à l'accompagnement vers l'engagement	86
Adapter l'offre de formation professionnelle aux besoins des associations.....	86
Soutenir le développement d'espaces d'échange de pratiques d'adaptation.....	87

Partie 1

Contexte et problématique

Contexte et problématique

En 2016, l'association Astérya a entrepris de créer un pôle d'activité dédié à la recherche et à la formation afin de capitaliser ses actions autour de l'engagement citoyen et de leur donner un cadre réflexif et un appui intellectuel solide.

Engagées dans l'expérimentation des Fabriques d'initiatives citoyennes (Fic) - dispositif de soutien aux associations d'éducation populaire et lieux d'accueil du public initié en 2015 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports dans le cadre du CIEC¹ - la DDCS de Paris et la fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement ont apporté leur soutien à la réalisation d'une première recherche-action portant sur l'évolution des dynamiques d'engagement et leur potentiel d'inclusion.

De manière générale, cette recherche-action s'inscrit dans un contexte où l'on observe un regain d'intérêt pour les questions d'engagement, de participation et de mobilisation citoyenne face aux enjeux sociaux, écologiques et démocratiques de notre époque. La recherche académique a su mettre en exergue les évolutions à l'œuvre depuis le début des années 2000 : la généralisation d'un « impératif délibératif »² se traduisant dans des espaces de démocratie participative impulsée par les collectivités territoriales et institutions publiques ; une tendance à la « désaffiliation » des engagements, une prise de distance vis-à-vis des tutelles idéo-politiques, qui s'observent aussi bien chez les individus que dans les collectifs, et qui est davantage le signe d'une mutation que d'un affaiblissement des dynamiques citoyennes³ ; une « politisation du moindre geste »⁴ qui s'exprime dans une recherche de sens de nos agissements quotidiens : produire, échanger, habiter, voyager..., qui donne naissance à l'émergence de communautés de vie alternatives (à l'image des ZAD) mais s'immisce aussi dans les pratiques de ceux qui continuent d'évoluer dans le système. Les éco-gestes, la consommation alternative en sont les exemples les plus notables⁵. Elle a mis en lumière « l'urgence démocratique » exprimée à l'occasion de la « crise des Gilets Jaunes »⁶ et qui a mis sur le devant de la scène un certain nombre de pratiques alternatives testées (Grand débat national, assemblée citoyenne...) ou revendiquées (RIC, tirage au sort, refus de la représentation...)



¹ Comité interministériel à l'égalité et la citoyenneté

² Voir Blondiaux L. et Sintomer Y., « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, n°57, 2002, p. 17-35.

³ Voir Ion J., *S'engager dans un monde d'individus*, Paris, Armand Colin, 2012

⁴ Voir Pruvost G., « Chantiers participatifs, collectifs, autogérés en écoconstruction. La politisation du moindre geste », *Sociologie du travail*, vol. 57, n°1, 2015, p. 81-103.

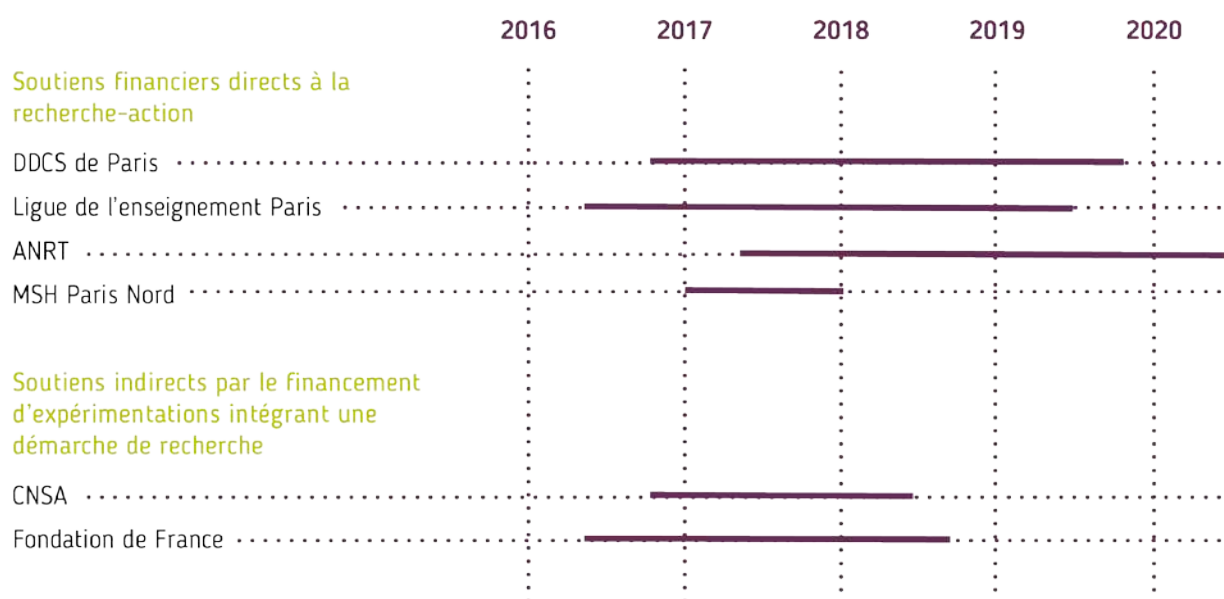
⁵ Voir Dubuisson-Quellier S. et Lamine C., « Faire le marché autrement : l'abonnement à un panier de fruits et légumes comme forme d'engagement politique consommateur », *Sciences de la société*, Presses Universitaires du Mirail, 2004, p. 144-167.

⁶ Voir GIS Démocratie et Participation, « Gilets jaunes : l'urgence démocratique », contribution publiée le 15 décembre 2018, disponible en ligne, URL : <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/content/gilets-jaunes-lurgence-democratique>

C'est dans ce contexte qu'il a paru intéressant de capitaliser les évolutions des dynamiques d'engagement et de mobilisation citoyenne que donnent à voir les expériences de terrain d'une association qui se consacre exclusivement à cette question. La mission d'Astérya, depuis sa création, est en effet de faire connaître, d'encourager et d'accompagner la participation sous toutes ses formes, et notamment celles de personnes qui connaissent des ruptures de vie (exil, situation de rue, chômage et transition professionnelle, retraite, accident et handicap...) Différentes actions sont menées à cette fin. Elles convergent toutes vers une pratique de fond consistant à accueillir, conseiller et orienter toute personne souhaitant agir afin qu'elle trouve la forme d'engagement qui lui correspond, que ce soit en rejoignant une initiative existante ou en initiant elle-même un projet.

Centrée initialement sur la dimension inclusive de l'engagement, la recherche s'est progressivement élargie aux évolutions de l'engagement en général en tant que leviers sur lesquels s'appuyer pour susciter et encourager l'envie d'agir. La question de la posture d'accompagnement à même de s'adapter aux personnes éloignées des questions d'engagement et de participation citoyenne reste posée mais elle constitue un résultat parmi d'autres. Cette recherche postule par ailleurs qu'en comprenant davantage l'évolution actuelle des motivations et des formes de mobilisation citoyenne, il sera possible de déployer des dispositifs invitant les personnes les plus éloignées à s'engager et agir pour contribuer, à leur échelle, à la transformation sociale et écologique en cours.

Les partenaires de la recherche-action



Partie 2

Approche méthodologique

Une approche inductive et collaborative

La particularité méthodologique de cette recherche-action a résidé en la place accordée à la production de résultats sur la base d'observations et d'expérimentations de terrain. Contrairement à d'autres protocoles de recherche, qui se rapprochent davantage des méthodologies à l'œuvre dans le milieu académique, il ne s'est pas agi d'émettre des hypothèses qu'une enquête systématique (par entretiens par exemple) serait venue valider ou invalider. Il s'est davantage agi de créer un espace de réflexion mais aussi d'expérimentations concrètes autour de l'engagement à partir desquelles un certain nombre de constats ont pu être formulés et documentés.

Cette démarche inductive a permis la collaboration de différentes personnes aux statuts diversifiés : coordinatrices salariées, bénévoles de l'association, partenaires opérationnels, volontaires en Service Civique... Cette méthode permet en effet à chacun-e, quels que soient son expérience, son rapport à la recherche et sa connaissance du sujet, de contribuer à partir de ses observations et de son vécu sensible. C'est en mettant en perspective l'ensemble de ces données expérientielles et en confrontant les réflexions qu'elles ont pu susciter, lors de temps dédiés et animés à cette fin, que les grands axes de développement de la recherche-action se sont progressivement distingués.



Retour sur le temps de capitalisation prévu en septembre 2019 à l'occasion de l'Assemblée Générale d'Astérya

Organisée à l'occasion des 5 ans d'Astérya, l'Assemblée Générale 2019 a été l'opportunité de revenir sur les actions menées par l'association et de les analyser à la lumière des principaux résultats issus de cette recherche-action. Elle a ainsi permis d'enrichir, nuancer, décaler le regard porté sur ces questions en invitant un groupe de personnes plus large que le groupe de pilotage de la recherche-action à y contribuer. Quatre groupes de réflexion ont ainsi été instaurés et animés au moyen de méthodes participatives permettant une définition partagée des enjeux et une contribution en substance sur la base des expériences de terrain de chacun-e :

- En quoi Astérya permet-elle une plus forte inclusion dans les engagements citoyens ?
- Dans quelle mesure Astérya peut-elle accompagner les projets et initiatives citoyennes autonomes ?
- En quoi les activités d'Astérya contribuent-elles (ou non) à redonner du sens aux activités professionnelles ?
- Quel rôle pour Astérya dans la mobilisation en faveur de la transition écologique ?

Les espaces de la recherche-action

La recherche-action s'est alors appuyée sur un certain nombre de dispositifs mis en place par l'association Astérya et qu'il s'est agi d'analyser et de capitaliser pour produire des résultats, ainsi que sur des temps de réflexion collective permettant de prendre de la hauteur sur les enjeux et les évolutions de l'engagement citoyen en confrontant nos réflexions à celles d'autres acteur·rice·s.

Les espaces d'expérimentation : les outils d'accompagnement à l'engagement

Les Connecteurs Citoyens & Connectrices citoyennes

La démarche des Connecteur·rice·s citoyen·ne·s est née il y a trois ans de la volonté de voir advenir une société où chacun·e devienne acteur·rice de la solidarité et de l'écologie en participant bénévolement à des projets ou en menant sa propre initiative.

Les connecteur·rice·s citoyen·ne·s rencontrent, conseillent et orientent toute personne qui souhaite s'engager pour une société plus solidaire, écologique et démocratique, en contribuant à un projet existant ou en portant elle-même une action (cf. Annexe 1 : parcours d'accompagnement). Nous pensons qu'une envie d'agir, quelle que soit sa maturité ou ses contraintes, peut se concrétiser si elle trouve la forme qui lui convient. Les connecteur·rice·s citoyen·ne·s proposent ainsi un accompagnement humain permettant de mettre en lien ces envies avec des initiatives, des lieux, des acteur·rice·s auprès de qui elles peuvent trouver un écho.

Ils et elles accordent une attention particulière aux personnes socialement fragilisées car la participation à la vie citoyenne constitue un levier d'insertion sociale et contribue à inverser le regard par le passage du statut d'aidé·e à celui d'aidant·e. Concrètement, les connecteurs et connectrices citoyen·ne·s collaborent avec des établissements sociaux ou médico-sociaux intervenant auprès de personnes en situation d'exil, de handicap, de précarité, en aménagement de peine... Ils et elles touchent des personnes âgées isolées et des personnes retraitées.



Depuis le début de la recherche-action

- ▶ *plus de 350 accompagnements individuels*
- ▶ *2 groupes accompagnés collectivement*
- ▶ *14 partenaires sociaux*
- ▶ *4 « Apéros Connecteurs »*

Les Cafés Envie d'agir

Depuis 2015, Astérya organise des Cafés Envie d'agir autour de diverses thématiques sociales, solidaires, écologiques et citoyennes. Ces Cafés permettent de dépasser le simple constat des problèmes pour trouver des solutions, rejoindre et/ou créer des initiatives pour y répondre collectivement. Trois à quatre fois par mois, les Cafés Envie d'agir prennent place dans divers lieux de la capitale : des bars, des maisons d'associations, des centres culturels, des centres Paris Anim', des kiosques ou encore des tiers-lieux.

Organisés dans tout Paris, les Cafés Envie d'agir sont des moments de rencontre privilégiés entre habitant-e-s d'un quartier, citoyen-ne-s et organisations porteuses d'initiatives militantes et de missions bénévoles. Le caractère convivial et informel des échanges constituent deux conditions à la qualité des discussions, des débats et à l'émergence d'idées et de solutions pour agir concrètement. La logique d'horizontalité et de bienveillance entre les participant-e-s est fondamentale. Tou-te-s les participant-e-s sont sur un pied d'égalité, chacun-e est libre de s'exprimer quand il ou elle le souhaite pour partager son opinion, ses savoirs, ses expériences. Ainsi, il devient plus simple de passer à l'action pour transformer et améliorer le monde qui nous entoure.

Depuis le début de la recherche-action

- 95 Cafés Envie d'Agir organisés
- 1075 personnes sensibilisées



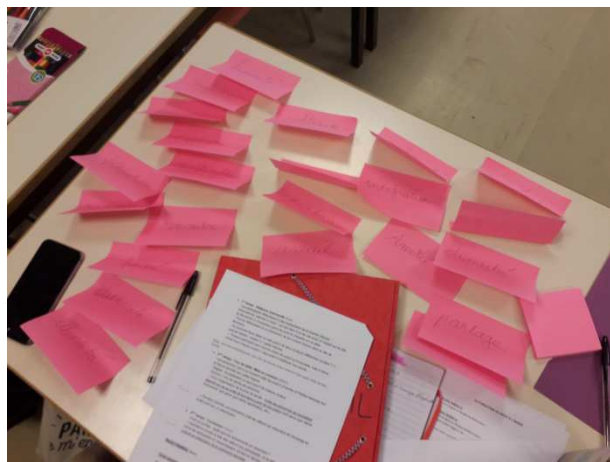
Exemples de thèmes

- Comment agir pour manger mieux dans mon quartier ?
- Comment construire le futur alors que le présent s'effondre ?
- Comment favoriser la place des femmes dans le monde de la culture ?
- Comment renouveler les processus d'expression citoyenne ?
- Comment accompagner les personnes réfugiées dans leur quotidien ?
- Comment mettre fin aux diktats autour du corps des femmes ?
- Comment agir pour plus de gratuité ?
- Comment lutter contre les violences sexistes au travail ?
- Comment déconstruire les préjugés et lutter contre le racisme ?



L'accompagnement du centre Paris Anim' Paul Valeyre

Situé dans le 9^{ème} arrondissement de Paris, le centre Paris Anim' Paul Valeyre est géré par la fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement, partenaire de la recherche-action. Pendant un an, l'équipe du centre a été accompagnée par Astérya dans une réflexion sur la mise en place et l'évolution des démarches participatives déployées au sein du centre. Ce travail a essentiellement visé à penser le centre Paris Anim' comme un lieu-ressource pour les habitants porteurs de projets et d'initiatives. Il a consisté à identifier les ressources disponibles au sein du centre et à penser la mise en opérationnalité d'une telle démarche. En tout, 5 séances de travail collectif ont été organisées et animées avec l'ensemble de l'équipe du centre.



Si le centre a finalement opté pour une autre orientation en termes de participation (mise en place d'un comité d'usagers), cet accompagnement a permis d'alimenter la recherche-action du point de vue des contraintes et des représentations qui sont celles des professionnel-le-s chargé-e-s de favoriser la participation et l'engagement citoyen. Cet espace d'expérimentation est venu enrichir la question posée sur le rôle des intermédiaires et la posture à adopter pour se distinguer des logiques de consommation d'activités de loisirs qui caractérisent les centres d'animation et, à l'inverse, faciliter effectivement la mobilisation citoyenne sur un territoire donné.

Les débats mouvants sur l'engagement auprès de jeunes

Habilitée depuis 2016 à dispenser la formation civique et citoyenne des volontaires en Service Civique en région Île-de-France, Astérya s'est saisi de cet espace pour alimenter la recherche-action en y intégrant l'animation de débats mouvants sur les différentes formes d'engagement citoyen. Cette technique d'animation invite chaque participant-e à se positionner dans l'espace en fonction de la manière d'agir qu'il préfère adopter face à un enjeu solidaire ou écologique donné, puis à débattre avec les autres participant-e-s sur l'utilité, la pertinence, la facilité ou, au contraire, les contraintes liées à telle ou telle forme d'engagement. Elle permet aux jeunes de s'interroger notamment sur :

- Le rapport à la légalité
- La question de l'intéressement : l'engagement doit-il être désintéressée ? L'intérêt n'est-il que financier ?
- La question de la formalisation : faut-il nécessairement se constituer et se déclarer comme association, syndicat pour agir ?
- La question de l'échelle : une action est-elle plus impactante au niveau local ou global ? L'action locale peut-elle avoir un impact global ou l'inverse ?
- Le degré de concrétude : action concrète, de terrain ou intellectuelle (lobbying, débat) ?

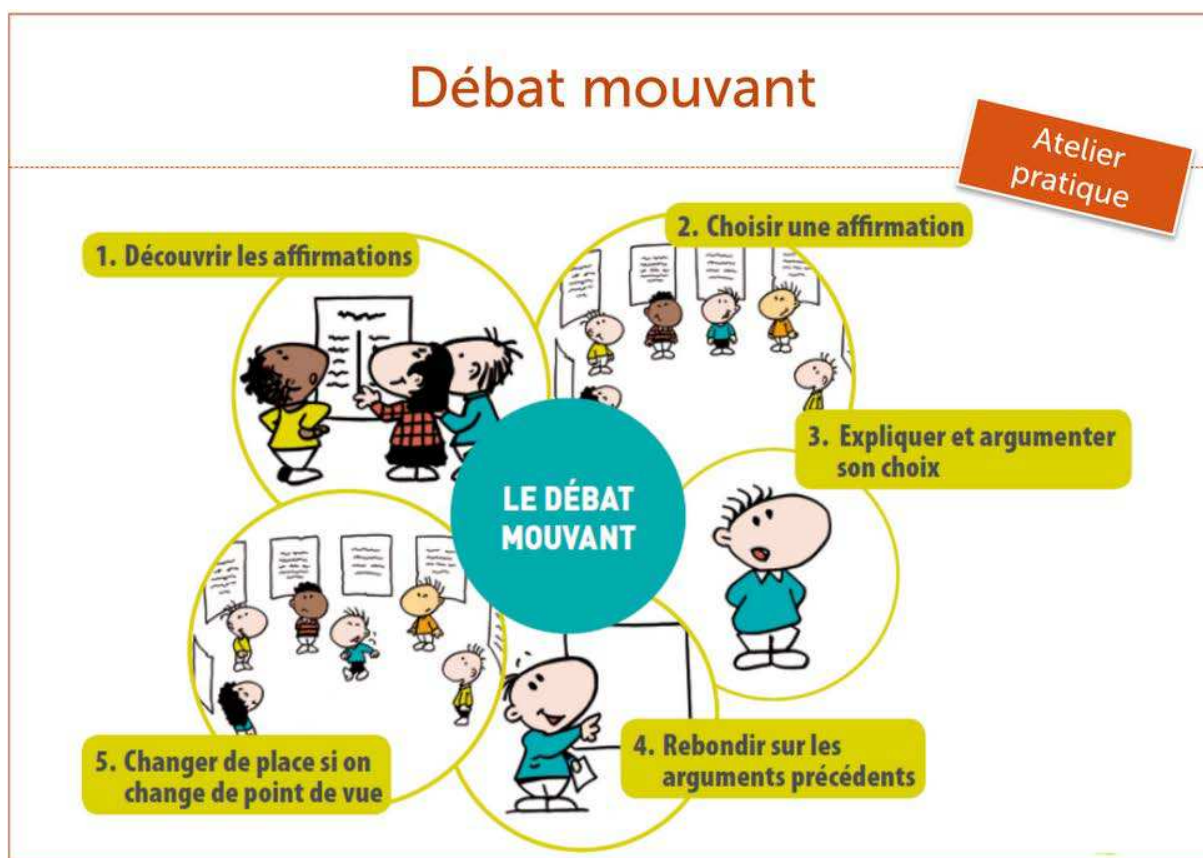
Cette animation permet donc de prendre la température du rapport des jeunes (16-25 ans) à l'engagement et la mobilisation citoyenne et constitue, à ce titre, un protocole d'enquête intéressant (cf. Annexe 2 : questions du débat mouvant).

Cette animation a été reproduite dans d'autres espaces ouverts, de la même manière, aux jeunes de 16 à 25 ans et notamment des volontaires en Service Civique : soirée de l'engagement « Parole aux jeunes ! » organisée en collaboration avec la DDCS de Paris le 28 juin 2019 ; formation civique et citoyenne de l'APHP (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris) ; atelier à l'occasion de la semaine de la citoyenneté à la maison d'arrêt de Nanterre...

Depuis le début de la recherche-action

► 15 débats mouvants animés

► Plus de 260 jeunes interrogé-e-s



Les cafés participatifs à Romainville

Un samedi par mois, Astérya anime en collaboration avec l'espace Jacques Brel de Romainville un Café participatif destiné aux habitant-e-s du quartier des Bas-Pays. Ce Café a vocation à offrir un lieu de rencontre et de discussion entre les différents publics qui composent ce quartier dans un contexte de transformation urbaine et sociale rapide. Chaque séance est consacrée à une thématique identifiée par les participant-e-s et orientée vers l'identification de manières d'agir sur cette thématique particulière. Astérya assure ensuite l'accompagnement des participant-e-s qui souhaiteraient rejoindre une association œuvrant sur cette thématique ou conduire une initiative locale dans le quartier.

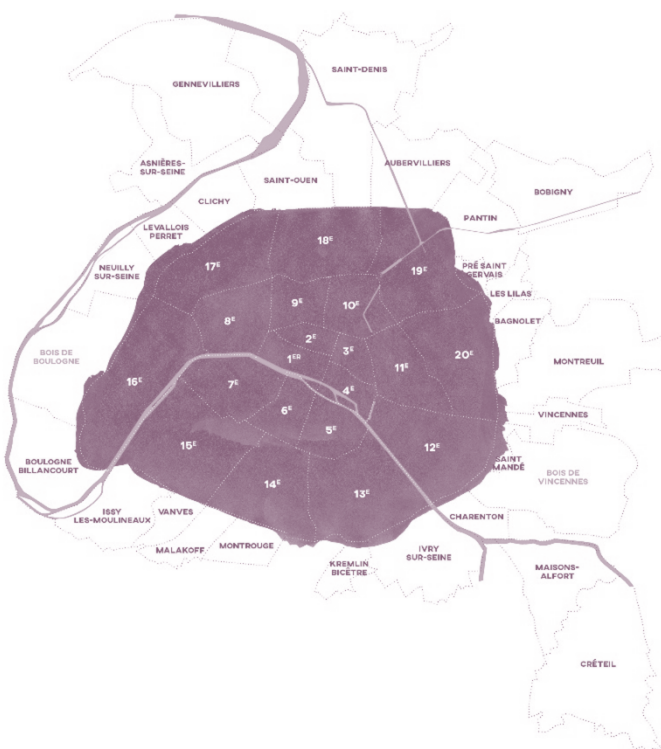
Les Ateliers citoyens

« S'inspirer & se lancer : à la découverte d'initiatives de quartier écologiques et solidaires »

Enfin, un certain nombre d'observations ont pris place dans le cadre d'Ateliers citoyens organisés sous l'égide de la Mairie de Paris dans le cadre de la Carte citoyenne. Ces ateliers avaient pour objectif de faire découvrir des initiatives citoyennes locales facilement appropriables et répliquables près de chez soi en vue de contribuer à la transition écologique et solidaire : Accorderies et SEL / AMAP / Cigales / Composteur / Crèches parentales / Fablab / Givebox - Boîtes à dons / Grainothèque / Incroyables comestibles / Jardin partagé / Monnaies locales / Pédibus / Recycleries / Repair Cafés / RERS... En tout, sept ateliers ont été organisés entre septembre 2018 et juin 2019 dans les différentes Maisons de la Vie Associative et Citoyenne du territoire parisien.

► Ces différents espaces ont permis de réaliser des observations sur les dynamiques d'engagement à l'œuvre actuellement : quelles formes ? Quelles motivations ? Quels freins et au contraire, quels leviers faire jouer ? Quelle posture adopter pour un engagement inclusif ? C'est en cherchant des éléments de réponse à ces questions au sein des dispositifs d'accompagnement expérimentaux mis en place par l'association, puis en les confrontant à la réflexion et aux pratiques d'autres acteur·rice·s que nous avons extrait des axes de développement intéressant pour la recherche-action.

Le territoire couvert par les espaces d'expérimentation



En cohérence avec les activités d'Astérya, la recherche-action s'est essentiellement déployée sur le territoire francilien et plus particulièrement la ville de Paris et celles de sa petite couronne.

Des dispositifs de dimension nationale, tels que la Fabriques d'initiatives citoyennes, ont toutefois été intégré à la réflexion et ont permis d'alimenter et de mettre les différents apports et diverses observations en perspective.

Les espaces de réflexion partagée et de confrontation des observations

Trois journées d'étude

Astérya a organisé, dans le cadre de la recherche-action, trois journées d'étude visant à confronter les premiers résultats obtenus par l'observation et la capitalisation des démarches expérimentales aux réflexions et recherche d'autres praticien-ne-s et de chercheur-se-s.

Ces journées ont ainsi traité trois sujets (cf. Annexe 3 : programmes des journées d'études) :

- ▶ **Place, posture et éthique dans les métiers de la participation**
– 30 mars 2017 au Centre Paris Anim' Louis Lumière
- ▶ **Associations : innovations ou chimères démocratiques ?**
– 9 novembre 2017 à la MSH Paris-Nord
- ▶ **Agir ordinaire, agir radical, agir entrepreneurial : quelles formes pour quelles finalités ?**
– 18 octobre 2018 au Centre Paris Anim' Louis Lumière

En mixant différents formats, ces journées ont permis de mêler des apports scientifiques de jeunes chercheur-se-s, voire de chercheur-se-s confirmé-e-s, ainsi que ceux de professionnel-le-s soucieux-ses de développer un regard critique et réflexif sur leurs pratiques.



Une recherche académique sur l'accompagnement associatif des initiatives citoyennes

Depuis 2016, Astérya accueille une recherche doctorale portant sur les pratiques d'accompagnement des initiatives citoyennes des associations. Conforme aux codes de la recherche académique, elle est venue nourrir la recherche-action à deux égards :

- ▶ **Apports et cadrage théoriques**, à l'appui des travaux de recherche les plus récents sur les questions d'engagement, de participation et de mobilisation citoyenne. Elle aide également les parties prenantes à conceptualiser les notions d'empowerment, d'émancipation et d'autonomisation dont le sens se voit dilué par la multiplication de leurs usages.
- ▶ **Confrontation à la pratique d'autres acteur-rices** : la recherche doctorale est centrée sur l'analyse de pratiques extérieures à celles d'Astérya. Elle étudie d'autres dispositifs d'accompagnement associatifs ainsi que des dispositifs de soutien public. Il s'agit là d'apports expérimentiels externes permettant de mettre en perspective et de prendre de la hauteur par rapport aux expérimentations menées par Astérya.

La recherche doctorale s'effectue par réalisation d'entretiens sociologiques semi-directifs et d'observation par immersion au sein d'associations accompagnant les initiatives et projets citoyens. Elle a porté sur la pratique d'associations de jeunesse et d'éducation populaire gérant et animant des lieux de quartier de type centre social ou MJC, d'incubateurs d'entreprises sociales ainsi que d'associations ne se revendiquant ni de l'un, ni de l'autre et tentant de déployer une approche alternative de l'accompagnement de projets citoyens. Elle a également étudié le dispositif de soutien gouvernemental des Fabriques d'initiatives citoyennes à l'échelle nationale.

C'est notamment dans le cadre qu'Astérya a été amenée à **étudier trois associations parisiennes ayant bénéficié d'un soutien au titre des Fabriques d'initiatives citoyennes (Fic)**, pour deux d'entre elles directement et pour la troisième indirectement : la fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement et ses Criées citoyennes, le centre social et culturel Maurice Noguès affilié Léo Lagrange – bénéficiaires directs des Fic – ainsi que la Fabrik coopérative – qui a bénéficié d'un soutien de la DDCS de Paris au titre de ses activités d'accompagnement de projets citoyens et a ainsi rejoint le groupe de suivi parisien.

Une première publication : le Guide pour Agir

Le travail de recherche et de réflexion mené par Astérya autour des différentes formes de participation et d'engagement citoyen a donné naissance, en septembre 2017, au *Guide pour Agir sur toutes les lignes* ! : un ouvrage de 400 pages recensant 230 manières d'agir et plus de 1 000 contacts d'associations, coopératives, collectifs et mouvements militants dans les 30 villes qui accueillent le métro parisien. Il informe également sur les instances de démocratie participative (conseils de quartier, conseils citoyens, budgets participatifs...) et autres dispositifs institutionnels d'incitation à l'engagement (Service Civique, volontariats...) ou encore sur les plateformes numériques permettant de trouver des missions bénévoles ou des campagnes de boycott et des pétitions. Il se veut à la fois une valorisation incarnée des recherches et réflexions menées mais aussi un espace d'expérimentation en soi. Le Guide sert en effet de support à l'équipe d'Astérya pour aller au-devant des citoyen-ne-s et les encourager à agir en leur présentant les multiples possibilités qui existent. Il donne lieu à des animations, des échanges interpersonnels et des ateliers de découverte au cours desquels sont collectées un certain nombre de données sur les évolutions et les motivations de l'engagement. Sa diffusion se fait notamment par le biais d'un réseau d'Ambassadeur-ric-e-s : des commerçants et lieux d'animation de quartier qui acceptent de le proposer à prix libre à leurs clients, usagers, bénéficiaires... Le développement de ce réseau fait également l'objet d'observations : quel-le-s acteur-ric-e-s sont les plus susceptibles de devenir Ambassadeur-ric-e-s ? À quelles conditions ? Pour quelles raisons ? Avec quelle appropriation du projet politique qui le sous-tend ?



Partie 3

Résultats

Résultat n°1

Les diversités de l'engagement

Les diverses marches pour le climat aux quatre coins de la planète, le contre-G7 en août dernier au Pays-Basque, les innombrables collages dans l'espace public pour dénoncer l'inaction des pouvoirs publics face aux féminicides recensés en France en 2019, le mouvement des Gilets Jaunes, les actions directes non-violentes, la multiplication des initiatives de quartier et de l'implication des citoyen-ne-s dans ces dernières, l'augmentation et la diversification des outils d'accès au bénévolat, le développement des instances de démocratie participative locale ou nationale... sont tout autant de manifestations qui laissent penser que **les codes de lutte des militant-e-s tels qui étaient établis auparavant, sont dorénavant bousculés et les rapports des citoyen-ne-s à la chose publique également.**

Les divers espaces de la recherche-action montrent clairement des **dynamiques bénévoles et militantes qui évoluent**. Que ce soit en termes de formes, de moyens d'action, de thématiques ou encore de motivations, l'exercice d'une citoyenneté active ne se retrouve plus majoritairement dans les sphères qui lui étaient autrefois attribuées (telles que les engagements syndicaux ou partisans). La défiance croissante vis-à-vis des décideur-se-s public-que-s entraîne, avec elle, une mutation des dynamiques associatives et militantes. Les militant-e-s ne focalisent plus uniquement leurs actions contre l'État, mais passent par d'autres mécanismes, de « nouveaux modes d'existence »⁷ qui répondent toutefois aux mêmes problématiques sociales, écologiques et démocratiques.



Légende page 28.

⁷ Souriau E., 2009, *Les différents modes d'existence*, Presses Universitaires de France - PUF

Aussi, les **outils de facilitation à la participation et à l'engagement sont de plus en plus nombreux** et permettent un accès facilité à l'engagement. **Les engagements deviennent répliquables, assimilables et reproductibles** à l'instar du mouvement « Nous voulons des coquelicots » (mouvement qui a lancé un appel pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse) ou encore de l'association Règles élémentaires (qui collecte des protections hygiéniques pour les femmes sujettes à la précarité menstruelle) où le mode opératoire prime sur l'essence politique même de l'initiative.

Les citoyen-ne-s sont **de plus en plus autonomes** vis-à-vis de leurs engagements et nous voyons également se dessiner de plus en plus des engagements « à la carte ». Le nombre d'adhérent-e-s dans les associations n'a jamais été aussi bas⁸ mais cela ne traduit pas pour autant une baisse de l'engagement. La participation se fait en effet, de plus en plus, sans adhésion préalable obligatoire. Comprendre et

s'identifier aux objectifs politiques et militants des organisations citoyennes n'est plus aussi nécessaire qu'avant pour participer ; les enjeux d'adhésion, de compréhension et d'affiliation viennent davantage dans un second temps.

Les **choix pragmatiques** des citoyen-ne-s souhaitant s'engager prennent également une plus grande place dans l'arbitrage des choix d'engagement. Par exemple, la reconnaissance des apports de l'engagement en termes d'acquisition ou de valorisation des compétences, attirent des personnes qui ne se seraient peut-être pas engagées sans cela. En découlent des engagements individualisés⁹ où les motivations des personnes souhaitant effectivement participer sont de plus en plus hétéroclites.

Enfin, **les lieux où les engagements prennent place sont aussi de plus en plus divers**. Nous nous intéresserons particulièrement dans ce rapport aux engagements qui tiennent place à l'échelle d'un quartier et dans l'espace professionnel.

La multiplicité des motivations des personnes qui souhaitent s'engager

Depuis plusieurs années, les discours sur l'engagement citoyen viennent contrecarrer l'image d'Épinal d'un engagement altruiste, dévoué – image très nourrie par la tradition de la charité chrétienne dont le bénévolat a hérité. **La notion d'intérêt est de moins en moins taboue** : les bénévoles reconnaissent volontiers qu'ils et elles retirent au moins autant que ce qu'ils et elles donnent. Le bénévolat est leur « bouffée d'air », le moment où ils et elles tissent de vraies relations, sincères. Il leur est aussi bénéfique que l'aide qu'ils et elles apportent aux autres. En s'engageant, ils et elles occupent leur temps (pour ceux et celles qui n'ont pas d'activité professionnelle ou familiale), sortent de chez eux-elles... La motivation peut également être matérielle : développement de compétences, de

savoir-faire ou encore de savoir-être qu'on peut réinvestir professionnellement par exemple.

En dehors des intérêts symboliques ou matériels, certains engagements restent malgré tout des démarches personnelles de défense d'une cause, suite à une prise de conscience. Il peut s'agir d'un déclic mais c'est plus souvent une prise de conscience graduelle où s'imbriquent différents éléments qui peuvent être :

- **d'ordre cognitif ou émotionnel** : prise de conscience d'un dysfonctionnement, d'un problème dans la société parce qu'on a vu un reportage qui en explique les tenants et aboutissants par exemple ; parce qu'il nous concerne et nous pénalise directement (une maladie, l'installation d'une décharge près de chez nous...) ; parce qu'on assiste à une scène ou

⁸ Source : Insee, 2016

⁹ Ion J., 2012, *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin.

qu'on voit des actualités qui nous touchent et qu'on a envie d'agir face à cela...

- **dus à une expérience de l'altérité** : en voyageant par exemple, en rencontrant de nouvelles personnes, on se rend compte que d'autres modes de pensées ou d'organisation sont possibles et à notre retour, on a envie d'expérimenter, de faire bouger les choses ;

- **la rencontre avec d'autres citoyens et citoyennes engagé-e-s** qu'on érige en modèle ou en référence qui nous font prendre conscience que c'est possible, pour nous aussi.

- **une rupture de vie** (chômage, reconversion, accident, retraite, maladie...) qui amène à recomposer son quotidien pour y intégrer un ou des engagements.

La participation dans des projets solidaires, écologiques n'est plus seulement le résultat d'une prise de conscience sur les problématiques sociales, environnementales ou démocratiques omniprésentes dans toutes les sphères de la société verbalisée par « l'envie de faire bouger les choses » et se traduisant par l'implication

concrète par l'engagement. Les personnes rencontrées dans le cadre des actions d'Astérya (notamment par le biais des Connecteur-ric-e-s citoyen-ne-s), traduisent la **diversité des motivations qui poussent les citoyen-ne-s à s'engager et des intérêts qu'ils et elles peuvent y trouver**. La frontière entre le milieu professionnel et le milieu associatif et militant devient de plus en plus fine - avec des délimitations parfois douteuses : on trouve dans certaines associations, des pôles de recrutement bénévoles très proches de ceux qu'on pourrait trouver dans une entreprise traditionnelle : fiche de poste avec compétences précises et expériences attendues, divers entretiens etc. La reconnaissance des compétences (telle qu'elle se fait avec le passeport bénévole par exemple), la validation des acquis, la professionnalisation des engagements au travers de dispositifs tels que le volontariat de Service Civique (promu par des missions locales par exemple) ou encore la possible conciliation entre ses engagements et son travail (cf. résultat n° 5) expliquent en partie cet amoindrissement.

La démarche d'accompagnement d'Astérya a fait apparaître les motivations suivantes comme motivations premières des personnes souhaitant s'engager :

L'enjeu est alors d'amener les personnes à conscientiser son ou ses engagement(s) afin qu'elles puissent se rendre compte de sa portée transformatrice et de toutes les autres choses que cela peut lui apporter.



L'exemple de Souleymane

Souleymane est une personne rencontrée en 2017 dans le cadre de l'accompagnement proposé par les connecteur-riche-s citoyen-ne-s. Lorsque nous l'avons rencontré, Souleymane souffrait d'une dépression. Sa motivation première pour s'engager était donc de pouvoir combler un ennui profond, rencontrer des personnes (à la fois élargir son cercle amical et développer son réseau professionnel) et se changer les idées. N'ayant pas d'idées précises de ce dans quoi il souhaitait effectivement s'engager ni de la manière dont il voulait le faire, il a pu découvrir plusieurs missions bénévoles ponctuelles grâce à un site Internet qui lui permettait de s'inscrire de manière autonome aux missions qui l'intéressaient. Pendant plusieurs mois, Souleymane a enchaîné différentes missions bénévoles : distribution de colis alimentaires, aménagement d'un centre d'hébergement d'urgence, glanage ou encore des missions en lien avec des personnes âgées.

À mesure que les mois avançaient, il a fallu travailler avec Souleymane à la conscientisation de tous ces engagements et à leurs significations. Ci-après un extrait issu d'un bilan fait un an après le début de son engagement :

"Ça m'a beaucoup plu, ça m'a ouvert les yeux (...). Avant j'avais peur, j'hésitais pour tout ce que je faisais même par exemple passer une commande, j'ai honte de passer la commande j'ai peur de faire des erreurs, j'ai toujours une barrière. Et maintenant, depuis que j'ai commencé à faire du bénévolat il n'y a plus tout ça. Ça me permet de reconnaître beaucoup de choses, de connaître les gens, de savoir comment se comporter avec eux, comment se faire avec les gens. Par exemple dans les transports j'avais peur. Le bénévolat m'a beaucoup aidé et je peux dire aujourd'hui que je me sens chez moi. Je suis content et très fier de moi. Maintenant j'ose aller dans la rue, parler aux gens je ne reste plus chez moi. Ça m'a permis de dépasser ces barrières-là, vraiment. (...) C'est tellement important de pouvoir aider les personnes qui en ont besoin. Tu vois des personnes dormir dehors qui n'ont rien et tu vois que l'État ne fait rien. Les personnes âgées aussi, elles sont toutes seules ici ! Il faut bien que des personnes aillent les voir. Pareil pour la récupération d'invendus alimentaires, on ne peut pas tout jeter comme ça ce n'est pas possible (...)."

Il s'avère alors **impossible d'identifier un « profil-type » de bénévole** tant les motivations des personnes souhaitant s'engager sont diverses. Contrairement aux idées reçues, l'engagement n'est pas réservé aux gens « riches », « cultivés », qui ont déjà un pied dans le monde associatif et militant. Une grande diversité de personnes manifeste, d'une manière ou d'une autre, l'envie d'agir.

En outre, les rencontres faites dans le cadre des actions de l'association permettent d'établir la grille d'analyse suivante :

➤ **Les personnes occupant un emploi** auront plus tendance à se tourner vers les engagements suivants : le bénévolat ponctuel, le mécénat de compétences (parfois dans une logique de reconversion

professionnelle), le bénévolat « de quartier » (associations ou collectifs locaux qui impactent le cadre de vie) ou les actions militantes plus ponctuelles, localisées. On trouve également dans cette catégorie les personnes pour qui le travail professionnel est considéré comme un engagement en soi (majoritairement pour les personnes occupant un emploi dans une structure de l'ESS). Certaines font en effet des choix de vie en fonction de cette volonté d'engagement (cf. résultat n°4) mais pour d'autres, il s'agit de positionner leur engagement de sorte à ce qu'il leur permette de gérer leurs contraintes (notamment professionnelles) par ailleurs.

➤ **Les personnes qui n'occupent pas d'emploi** : nous distinguons ici, les personnes qui se trouvent dans l'incapacité (cognitive, administrative, physique) de travailler (1), celles qui ne souhaitent pas en occuper (2) et celles qui ne travaillent plus (3).

(1) **Les personnes ne pouvant occuper un emploi** (temporairement) auront davantage tendance à rechercher des engagements qui font appel aux compétences dont elles disposent (savoir-faire, savoir-être) et qui leur permettent aussi de consolider ou de maintenir les compétences qu'elles ont acquises par le passé. Les personnes ne pouvant occuper un emploi (définitivement), seront plus à la recherche de la notion de « plaisir » dans l'engagement, et éventuellement à la recherche de nouvelles amitiés. Le lieu de travail est dans certains cas, un lieu incontournable de socialisation, pour les personnes ne pouvant occuper un emploi. Pour celles qui n'en occupent, peu de lieux de socialisation similaires existent, d'où cette volonté de socialisation à travers l'engagement.

(2) **Les personnes qui ne souhaitent pas travailler** et souhaitent s'engager par ailleurs vont avoir tendance à rechercher des engagements plus militants, plus affiliés - c'est à dire s'inscrivant dans des réseaux actifs, déjà constitués, aux modalités d'action clairement définies et identifiées. Parfois, le choix de ne pas occuper d'emploi est une conséquence directe de leur volonté d'engagement : elle est liée à l'impossibilité de concilier les deux. Ces personnes vivent alors des minimas sociaux ou profitent d'une période de chômage indemnisé pour s'engager.

(3) **Les personnes qui occupaient un emploi mais n'en occupent plus** : les personnes retraitées. Pour beaucoup, le passage à la retraite génère une peur de rupture avec le rythme que pouvait offrir le cadre professionnel. Certaines personnes souhaitent alors pouvoir mettre à disposition de projets solidaires, écologiques les compétences acquises au cours de leur carrière. D'autres souhaitent, *a contrario*, profiter de l'opportunité du passage à la retraite pour s'engager dans des projets qui ne font pas appel à ces compétences propres, mais qui s'apparentent plus aux notions de plaisir ou à une volonté plus militante.

Pour ces personnes qui n'occupent pas d'emploi, l'engagement répond à une recherche d'utilité liée à **une injonction à avoir un « rôle » dans la société**, une place définie, un statut social. Ce statut est, dans l'ordre social actuel, majoritairement défini par le travail. Lorsqu'on ne travaille pas ou plus, il s'agit donc de le rechercher ailleurs et l'engagement devient source de reconnaissance et de légitimité sociales. Apparaît alors une pression à « être utile », « se sentir utile » au regard des autres, que les personnes se mettent à elles-mêmes.

La diversité des formes d'engagement et des moyens d'action

La contestation de l'efficacité des modes d'action « historiques » et la défiance vis-à-vis des décideur-se-s public-que-s entraîne une **perte de la culture associative « historique »** (prise de responsabilités, principe des adhésions...). La pertinence des modes d'action, de mobilisation consistant essentiellement en une interpellation des pouvoirs publics pour qu'ils fassent changer les choses (manifestations, grève ou même pétitions...) perd également de son poids dans les perceptions des individus. **Les engagements aujourd'hui tendent plus à réveiller et éveiller les consciences citoyennes** - afin de donner les clés et outils pour que chacun-e puisse participer à la

vie publique et collective - plutôt que de pointer du doigt directement l'inaction de l'État et l'inefficacité de ses politiques sociales, économiques ou encore environnementales. L'augmentation de la défiance vis-à-vis de l'action publique incite les initiateur-ric-e-s des mobilisations à rechercher des **formes d'engagement alternatives qui vont directement toucher les citoyens et citoyennes afin qu'ils et elles changent leurs pratiques plutôt que d'attendre une réaction des pouvoirs publics**.

Cette observation est toutefois à nuancer : les actions directes qui visent principalement à dénoncer et lutter contre l'inaction de l'État et

des institutions, n'ont pas disparues ; elles se sont transformées. Les moyens d'action tendent à se diversifier, à changer et à s'adapter. Alors que le nombre de personnes syndicalisées n'a jamais été aussi bas (en soixante ans, le taux de syndicalisation a été divisé par quatre en France)¹⁰ on constate en parallèle un intérêt croissant pour d'autres formes de mobilisation, qui sans être nouvelles, se démocratisent et tendent à être plus visibles, plus connues. **La manière et le moyen d'agir font parfois plus l'objet de questionnement et de réflexion que l'objectif à atteindre en tant que tel.** L'usage de la violence fait par exemple l'objet de compréhension et de questionnements. Dans le même sens, l'illégalité devient également

acceptable et acceptée (à l'instar des actions de désobéissance civile par exemple) et les rapports entre légitimité et légalité sont de plus en plus mis en balance dans l'esprit des citoyen-ne-s engagé-e-s ou non.

Les possibilités d'implication dans la vie publique et collective se sont agrandies, étendues et démocratisées. L'action bénévole associative traditionnelle dans une association de distribution alimentaire toutes les semaines n'est plus la seule façon de s'engager. D'autres formes d'engagement - pour certaines nouvelles, pour d'autres remises au goût du jour - intéressent et interpellent de plus en plus de citoyen-ne-s avides de comprendre et de participer.



¹⁰ Amossé T et Pigoni M-T, 2006, *La transformation du paysage syndical depuis 1945*, Données sociales

Plusieurs grilles de lecture peuvent permettre de comprendre le choix des moyens d'action privilégiés quand une personne souhaite s'engager.

Le choix du moyen d'action peut être fait en fonction des rapports qu'implique cet engagement vis-à-vis :

▪ **des pouvoirs publics :**

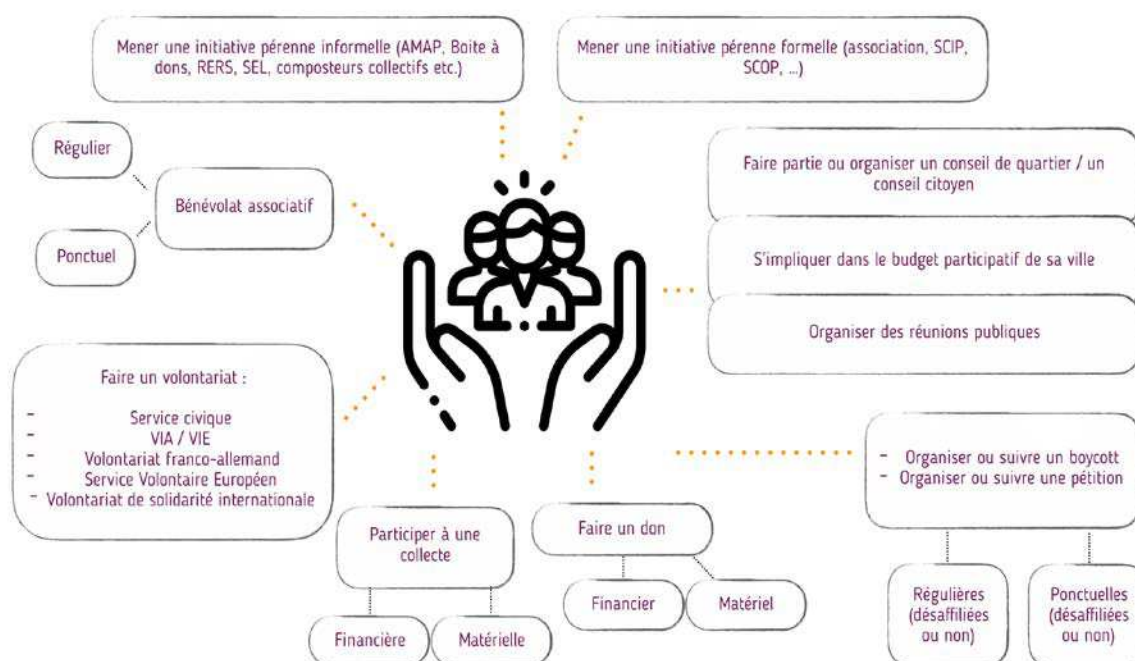
RAPPORT D'AUTONOMIE	RAPPORT DE CONTESTATION	RAPPORT DE CO-CONSTRUCTION
Permettre à la communauté d'accéder elle-même à des ressources dont elle est privée. L'initiative est autonome dans ses rapports à l'État soit parce que ce n'est pas le rôle de l'État de donner accès à ces ressources, soit parce qu'il ne remplit pas son rôle.	Mettre à jour les lacunes de l'État dans le but de créer un rapport de force favorable pour pouvoir peser, influencer les prises de décisions et obtenir gain de cause.	Soutenir, accompagner, compléter l'action des pouvoirs publics.
<i>Exemples :</i> - Amap (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) et coopératives alimentaires - Incroyables comestibles	<i>Exemples :</i> - Pétitions ; - Lobbying dans ce qui touche à l'aménagement du territoire (ex : contre EuropaCity)	<i>Exemples :</i> - Association gérant des centres d'animation socioculturelles en délégation de service public - Conseils de quartier

- **de la légalité** : mise en balance des rapports légalité / légitimité
- **de l'intéressement** : action intéressée ou désintéressée ? quelles formes d'intérêt ?
- **de la formalisation** : l'engagement s'inscrit-il dans une organisation collective légalement et administrativement constituée (association, SCOP...) ou prend-il place dans un collectif informel ?
- **de l'échelle** : action locales voire micro-locales vs. actions plus globales ;
- **du caractère plus ou moins concret de l'engagement** : action de terrain ou contribution strictement intellectuelle ?

Aussi, les constats ci-dessus permettent de dresser une **grille de lecture et de positionnement des modes d'engagement existants** (cf. figure ci-contre). Ces binômes peuvent servir d'axes pour une matrice permettant de positionner les différentes formes d'engagement de chaque organisation :

Ascendant (autonomes)	Descendant (prédéfinis)
Régulier	Ponctuel
De terrain	De compétence
Administrateur	Sans responsabilité
Physique	Virtuel
Individuel	Collectif
Légal	Illégal
Violent	Non-violent
Indépendant	Affilié
Local	Global
Formel	Informel
Concret	Intellectuel

Les différents modes de mobilisation et d'engagement



La diversité des thématiques d'engagement et des moyens d'action

Quand il est question d'engagement, de bénévolat, **beaucoup de clichés subsistent quant aux thématiques d'implications**. Distributions alimentaires, cours de soutien scolaire, apprentissage du français ou encore visite auprès de personnes malades au sein d'un hôpital sont les thématiques et les manières d'agir qui reviennent le plus souvent. Il en est de même dans l'espace public et plus particulièrement dans les rames de métro : il n'est pas inhabituel de croiser une affiche des Restos du Cœur ou du Secours Populaire. **Les thématiques reflétées par les campagnes de sensibilisation à l'engagement ne sont pas très variées.**

Or, la hiérarchisation des thématiques peut parfois poser question. Une thématique est-elle plus importante qu'une autre au regard des problématiques actuelles ? Peut-on privilégier des engagements purement écologiques au détriment de la lutte contre la misère quand la

précarité énergétique et alimentaire renforce considérablement les situations de pauvreté ? Comment définir l'importance et le degré d'urgence d'une thématique par rapport à une autre ?

La recherche-action fait apparaître la nécessité de ne pas prioriser les thématiques d'engagement et de considérer qu'elles sont toutes importantes et surtout **étroitement imbriquées**. Les questions environnementales sont abordées de manière globale et d'après une approche transversale intégrant les enjeux de solidarité, de cohésion et de lien social. Les deux problématiques (question sociale et question climatique) sont appréhendées ensemble : **il s'agit de les penser davantage en termes d'enrichissement mutuel et de complémentarité**. Il apparaît, par exemple, difficile de séparer les discriminations à l'encontre des femmes et l'écologie quand on observe qu'elles sont les premières victimes du dérèglement climatique

ou si l'on considère, à l'instar des écoféministes, que la domination masculine et la valorisation de la virilité a partie liée avec la situation de crise environnementale qui frappe la planète. Que penser également d'une marche de soutien aux personnes migrantes qui utiliserait des produits alimentaires provenant de pays où les maraîcher·e·s embauchent en grande partie des personnes clandestines dans des conditions de précarité et d'exploitation insoutenables ?

Une liste exhaustive ne saurait toutefois exister et il est assez rare que les outils permettant de faciliter et encourager l'engagement citoyen représentent toutes les thématiques dont regorge l'engagement comme le montre la présentation ci-dessous des outils de recherche de missions bénévoles régulières ou ponctuelles.

BENENOVA	BENEVOLT	DIFFUZ	JEUNES ET BÉNÉVOLES - TOUS BÉNÉVOLES
Arts, culture et loisirs Education Environnement Handicap Lien intergénérationnel Précarité	Animaux Culture / Loisirs Education Emploi Environnement Humanitaire Santé Solidarité / Insertion Sport	Agir pour la jeunesse Agir pour la protection de l'environnement Agir pour l'égalité Agir pour la prévention et la santé Agir contre la pauvreté et l'isolement Vivre ensemble	Accompagnement social, maraudes Accueil, information, Aide l'insertion / parrainages Aide au déplacement Alphabétisation, Français Langue Etrangère Animation culturelle Animation sportive Chantiers environnements, patrimoine, humanitaire Collecte (argents, aliments...) Défense des droits Distribution d'aliments, habits Documentation, traduction Ecoute Ecrivain public Enseignement, formation Informatique Secourisme, santé, soins Travaux manuels Vente, commerce équitable Visite en établissement
LA FOURMILIERE	PARIS JE M'ENGAGE		
Maraudes Agriculture urbaine Apprentissage du français Tri et don d'habits Gaspillage alimentaire Sport solidaire Soutien scolaire	Lien social, aide au déplacement Activités artistiques & culturelles Activités sportives & de loisirs Transition climatique Chantiers de rénovation de l'urbanisme et du patrimoine Collecte et distribution	Conseils juridiques, droits de l'homme, traduction, écrivain public Evenement accueil, information, logistique Solidarité internationale Grande précarité, maraudes, secourisme Aide aux devoirs, enseignement et formation Jeux Olympiques	

Liste des thématiques et des manières d'agir écologiques et solidaires identifiées en région parisienne

Agriculture et alimentation

Agir pour que l'agriculture soit moins industrielle et plus durable / Agir pour que l'on cultive en ville (agriculture urbaine) / Agir pour que les gens se nourrissent mieux / Rejoindre une coopérative alimentaire

Biodiversité & végétalisation

Végétaliser la ville / Jardiner et transmettre son savoir en jardinage / Sensibiliser à la biodiversité et à la prise de conscience de l'environnement / Construire des équipements pour plus de biodiversité

Deuxième vie

Réparer des objets et partager ses connaissances / Faire vivre une boutique solidaire, ressourcerie ou recyclerie / Construire et installer une *Boîte à dons* / Aider à ce que les gens acquièrent des choses gratuitement (don, troc, etc.) / Utiliser des matériaux recyclés pour réduire le gaspillage / Glaner / Sensibiliser au gaspillage en cuisinant / Sensibiliser au gaspillage en démarchant les commerçant-e-s de son quartier avec des flyers et des affichettes

Démocratie & Mouvements citoyens

S'impliquer dans les instances de démocratie participative / Contribuer aux orientations budgétaires de sa ville / Contribuer numériquement à l'élaboration des décisions publiques / Transformer nos institutions / Promouvoir et se former à la non-violence / Valoriser les initiatives citoyennes / Dénoncer et sensibiliser au non-respect des droits humains / Lutter contre la corruption sous ses différentes formes / Organiser et animer des discussions et des débats d'idées autour d'un café

Discriminations & entraide

Pauvreté et précarité

Participer à des événements pour dénoncer et lutter contre la misère / Tenir une permanence dans une bagagerie / Cuisiner en groupe pour des personnes dans le besoin / Collecter et trier des produits de première nécessité / Faire des maraudes et distribuer des repas / Collecter des invendus qui seront donnés à des associations de solidarité / Faire vivre une épicerie solidaire / Créer et accompagner des balades de quartier pour aider des personnes à se réinsérer / Accueillir et accompagner des personnes dans le besoin / Organiser et animer des ateliers (artistiques, culturels, sportifs) et/ou des sorties à destination des personnes dans le besoin / Créer du lien entre les sans-abris et le quartier / Accompagner les Roms vivant dans des bidonvilles et ou des squats

Exil, racisme & interculturel

Militer contre le contrôle au faciès / Organiser des événements pour sensibiliser et faire reculer le racisme / Faire dialoguer les différentes religions lors d'événements conviviaux / Sensibiliser des jeunes au dialogue inter-religieux / Enseigner le français à des personnes qui ne le parlent pas / Orienter et conseiller des étranger-e-s dans les démarches administratives / Distribuer des biens de première nécessité / Sensibiliser aux problèmes spécifiques des mineur-e-s isolé-e-s / Organiser des activités conviviales, culturelles ou sportives / Aider à l'insertion professionnelle des personnes d'origine étrangère / Accueillir une personne exilée sans logement / Faire changer le regard sur l'exil

Genre & sexualités

Participer à la Marche des Fiertés LGBTQI+ (et à d'autres événements) / Sensibiliser pour prévenir l'homophobie et/ou la transphobie / Contribuer à animer la communauté LGBTQI+ / Écouter et conseiller les personnes LGBTQI+ qui en ont besoin / Défendre les droits des familles homoparentales

Femmes & sexisme

Dénoncer le sexisme et promouvoir l'égalité femmes-hommes / Défendre les droits des femmes à décider pour elles-mêmes / Soutenir les femmes victimes de violences / Aider les femmes qui le souhaitent à sortir de la prostitution / Améliorer la situation des femmes migrantes / Faciliter la vie des femmes en situation de handicap / Accompagner des femmes dans la création d'entreprises / Organiser des collectes pour les associations en faveur des femmes / Améliorer le bien-être des personnes corpulentes / Sensibiliser sur les troubles du comportement alimentaire (TCA)

Handicaps

Accompagner les personnes en situation de handicap dans leurs déplacements / Agir auprès des personnes aveugles ou malvoyantes / Rassembler culture, loisirs et handicap / Rendre les jeux de société accessibles à tou-te-s / S'engager dans un GEM / Aider une radio dédiée au handicap et à la solidarité

Santé & Maladies

Accompagner des personnes malades et leurs familles / Accompagne des enfants malades / Amener la culture à l'hôpital / Sensibiliser autour de la maladie par l'organisation d'événements ou la participation à des actions de sensibilisation / Cuisiner pour les personnes hospitalisées / Participer à des études scientifiques pour faire avancer la recherche

Âge & intergénérationnel

Visiter des personnes âgées à domicile ou dans des structures d'accueil / Organiser des événements conviviaux et festifs / Animer des ateliers artistiques, créatifs, culturels ou informatiques / Aider des personnes âgées dans leurs démarches quotidiennes

Enfance et jeunesse

Accompagner la scolarité / Favoriser l'ouverture culturelle par des ateliers ou des sorties / Parrainer un-e jeune ou un enfant / Accompagner les jeunes dans leurs projets / Accompagner à la parentalité des parents qui se trouvent démunis / Aider à la scolarisation des enfants tsiganes / Défendre les droits des enfants (écoute et soutien psychologique, renseignements juridiques)

Prisons et justice

Aider à la réinsertion des ancien-ne-s détenu-e-s / Soutenir et accompagner les familles des détenu-e-s / Animer des ateliers dans les prisons / Correspondre avec un-e détenu-e victime de torture ou une personne condamnée à mort en France et dans le monde / Aider à la confection de colis qui seront envoyés dans les prisons pendant le Ramadan

Mal-être & Maltraitance

Écouter les personnes qui se sentent seules, qui vivent une période de deuil ou qui se sentent désespérées / Se mobiliser pour soutenir les victimes de l'inceste / Accompagner des victimes dans leurs démarches juridiques et quotidiennes d'accès au logement, aux soins, au français si besoin... / Aider les personnes âgées ou handicapées victimes de maltraitance

Recherche d'emploi

Préparer aux entretiens d'embauche / Redonner confiance à des personnes en recherche d'emploi / Faire en sorte que chercher du travail avec d'autres personnes / Faire connaître son métier et le monde du travail en général

Habitats, ville & logement

Aider à réhabiliter des logements (bricoler) / Accompagner des locataires en difficulté d'insertion / Dénoncer le « mal-logement » / Promouvoir ou monter un projet d'habitat participatif, défendre les habitats légers, éphémères ou mobiles / Prêter son canapé / Construire lors de chantiers participatifs / Militer pour que les villes soient aménagées en prenant en compte l'avis des habitant-e-s et pour servir les intérêts des habitant-e-s

Faire vivre le quartier

Proposer activités/ateliers/projet de loisirs dans son quartier / Organiser des événements conviviaux dans son quartier / Participer à la rédaction d'un journal de quartier / Animer une bibliothèque de quartier / S'impliquer dans les évolutions du cadre de vie de son quartier / S'engager dans un café associatif / Se rendre service entre voisin-e-s

Économie & finance solidaire

Échanger des biens et services sans argent à partir de ses savoir-faire et talents (S.E.L., Accorderies, Ecotemps) / Payer ses achats en monnaie locale ou l'aider à se développer (communication) / Transformer les politiques économiques / Améliorer le monde du travail / Protester contre la mainmise de la finance sur les êtres humains et la nature / Faire connaître les lieux de consommation responsable / Vendre des produits éthiques et responsables & sensibiliser / Investir local, social et solidaire (épargne, action)

Numérique libre et solidaire

Partager ses connaissances numériques avec ceux et celles qui en ont besoin / Initier d'autres personnes aux logiciels libres ou le promouvoir

Mobilité & Énergies

Faire connaître et développer les moyens de transports écologiques pour réduire la pollution / Faire en sorte que l'on utilise plus le vélo en ville / Permettre à des gens de faire de la randonnée (vélos, fauteuils roulants) / Lutter contre l'extraction d'énergie polluantes lors d'événements / Sensibiliser aux économies d'énergie / Relever le défi Famille à énergie positive / Passer à une électricité 100% renouvelable et coopérative en changeant de fournisseur d'énergie électrique / Aider au développement des panneaux solaires sur les toits

Pollutions & climat

Aider à collecter des informations pour prouver la dangereuse pollution / Ramasser les déchets (berges, lieux publics, terrains) / Sensibiliser à la réduction/suppression des déchets / Sensibiliser aux impacts négatifs des pollutions, sensibiliser au développement durable, faire connaître les solutions et les bons gestes (ex : animations, articles) / Lutter contre la pollution publicitaire et la publicité illégale / Éteindre les lumières des enseignes de magasins et des publicités / Organiser des événements pour mobiliser face à l'urgence climatique

Protection animale

Recueillir et soigner des animaux errants en ville / Recueillir et soigner des animaux sauvages / Lutter contre l'expérimentation animale / Dénoncer les conditions d'élevage et d'abattage

Culture & Éducation

Découvrir et développer les méthodes de l'éducation populaire / S'impliquer dans une université populaire / Partager ou échanger son savoir, savoir-faire, talent, métier / Éduquer à la citoyenneté et à l'interculturel / Rendre l'art et la culture accessible à tou-te-s / Encourager la lecture / Faire vivre une librairie indépendante / Promouvoir et reconnaître les cultures du monde

Légende de la photo page 17



De haut en bas, de gauche à droite :

1. Charlotte & Agnès - AMAP Parmentier © Jules Guérin
2. Pascaline - La Colombe © Elsa Labouret
3. Shokran et Tawana - Fondation de l'Armée du Salut
4. Irene [Iréne] @irenevrose - Action de sensibilisation contre la précarité menstruelle
5. Debout Education Populaire © Elsa Gimenez
6. Inconnu-e-s - Marche pour le Climat à Paris © Les Amis de la Terre
7. Inconnues - Collages Féminicides @collages_feminicides_stetienne
8. Les Aléas Solidaires © Astérya
9. Olivier - Bio Campus © Jules Guérin
10. Gilets Jaunes - 14/02/2019 - AFP/Zakaria Abdelkafi © Le Parisien

Résultat n°2

L'émergence d'une « citoyenneté par projets »

Parmi les diverses formes d'engagement citoyen évoquées, la recherche-action a fait apparaître une **forme singulière qui fait l'objet d'une reconnaissance et une valorisation croissante : celle qui consiste à porter son propre projet / sa propre initiative à vocation sociale, solidaire ou écologique**. Cette forme d'engagement fait écho aux vellétés d'autonomie et de responsabilité individuelle qui animent aussi bien les citoyen-ne-s qui souhaitent agir - et, de plus en plus, s'inscrire dans des formes d'engagement désaffiliées, c'est à dire détachées des appartenances idéologiques et politiques qui ont marqué les mobilisations militantes du XX^{ème} siècle¹¹ - que des institutions publiques qui subissent, sous diverses formes, une crise de la représentation.

En référence au modèle de la « cité par projets » de L. Boltanski et È. Chiapello¹², dans lequel le fonctionnement de la société et les relations sociales s'articulent autour d'une multitude de projets au sein desquels les individus évoluent, par lesquels ils acquièrent un statut social et des capacités valorisables, nous avons fait le choix d'utiliser le vocable « citoyenneté par projets » pour nommer cette forme d'engagement. Cette expression traduit en effet l'idée selon laquelle la **citoyenneté politique d'un individu, son mode de participation à la vie publique et collective, s'exprime par la réalisation et l'implication concrète dans un projet citoyen particulier** qu'il contribue à concevoir et qu'il a la charge de mettre en œuvre.



¹¹ Voir à ce sujet : Ion J., 2012, *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin.

¹² Boltanski L. et Chiapello È., 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.

Qu'est-ce qu'un "projet citoyen" ?

Que signifie "porter un projet" ?

Être porteur-se d'un projet citoyen constitue un **mode d'engagement singulier qui consiste à créer un nouvel espace d'engagement pour soi et éventuellement pour d'autres, au moyen d'une initiative conçue et développée du début à la fin par son initiateur·rice**. Il est généralement conduit par un nombre très réduit d'acteur·rice·s.

Ce mode d'engagement vient compléter des dynamiques plus traditionnelles consistant à se rallier à des organisations collectives déjà existantes, impulsées et pilotées par d'autres (associations, mouvements, partis, syndicats...) et participer à des actions pré-définies et organisées par leurs soins.

La citoyenneté par projets s'articule toutefois avec ces modes d'engagement plus traditionnels : il peut s'agir en effet de créer une nouvelle organisation collective (une nouvelle association, un nouveau collectif, une nouvelle coopérative, une nouvelle entreprise sociale...). Elle peut aussi prendre la forme d'une initiative ponctuelle (pétition, campagne de boycott, campagne de sensibilisation, manifestation...) qui peut se déployer de manière informelle ou donner naissance à une organisation collective pour faciliter les démarches administratives et lui donner du crédit. Enfin, le fait de porter un projet peut aussi prendre place dans une organisation existante, pour développer un nouveau type d'action.

La notion de "projet" introduit toutefois une perspective intéressante en ce qu'elle met l'accent sur l'initiative et donne à voir le processus de création / mise en place et développement d'un nouvel espace d'engagement, y compris lorsque celui-ci se rattache *in fine* à une organisation préexistante. Les caractéristiques permettant de distinguer le fait de "porter un projet" d'autres formes d'engagement citoyen sont alors :

- **la nouveauté** : l'engagement débouche sur l'émergence d'un nouvel espace d'engagement, qui n'existait pas avant. Ce format n'est pas nécessairement innovant pour autant : il peut exister ailleurs ou avoir existé par le passé mais il donne accès *hic et nunc* à une forme d'engagement à laquelle les personnes en présence n'avaient pas accès jusqu'à maintenant.
- **l'autonomie du ou de la porteur·se** : que son projet soit parfaitement indépendant de toute organisation existante ou qu'il prenne place dans le cadre de l'une d'elle, "porter un projet" suppose d'avoir une marge de manœuvre significative sur la définition des objectifs et des modalités d'action. Le ou la porteur·se est en capacité d'influer (plus ou moins facilement) sur les contraintes personnelles, structurelles ou organisationnelles qui s'imposent à lui ou elle, pour tenter, le plus possible, de réaliser son projet tel qu'il l'a lui-même défini.

Quand un projet est-il "citoyen" ?

La qualification de "citoyen" recouvre le fait de toucher à des **enjeux de solidarité, d'écologie, de démocratie**. Le ou la porteur·se manifeste l'envie d'apporter une **solution à un problème de société** et/ou d'opérer un **changement social**, une évolution des normes sociales ou juridiques qui organisent la société. Le "projet citoyen" comporte enfin une **dimension collective** :

- soit parce qu'il est ou a vocation à être porté collectivement : l'idée émane d'un collectif d'individus ou bien, il est porté par une seule personne mais avec l'intention de créer une dynamique collective, de mobiliser d'autres personnes pour s'engager à ses côtés ;
- et/ou parce qu'il vise l'amélioration des conditions de vie d'autres personnes que soi-même.

LE CONSTAT / Les expressions de la « citoyenneté par projets »

Une « envie d'agir » singulière

Les différents espaces de la recherche-action ont fait apparaître cette forme singulière d'engagement qu'est le fait de porter son propre projet. Celle-ci se manifeste notamment chez les jeunes ou les personnes en reconversion professionnelle. Elle s'est notamment manifestée dans le cadre :

- **des formations civiques et citoyennes :** soit par l'accueil de jeunes volontaires développant un projet en parallèle de leur mission de Service Civique ; soit par l'invitation de porteurs de projets à témoigner lors de la formation. À cet égard, nous notons l'existence d'une forme de Service Civique spécifique aux jeunes souhaitant développer leur propre projet : le Service Civique d'initiative. Il s'agit « de « renverser » le modèle original du Service Civique, en proposant d'inviter les jeunes à monter leur propre projet solidaire pendant leur mission. Ce n'est plus des institutions, associatives ou publiques, qui proposent des missions aux jeunes, mais les jeunes eux-mêmes qui proposent la mission et le projet, qu'ils voudraient réaliser au cours de leurs 6 à 12 mois d'engagement. » En Île-de-France, il est notamment mise en œuvre par Unis-Cité dans le cadre de son programme Rêve et Réalise.

- **des ateliers citoyens :** présentant une vingtaine d'initiatives solidaires et écologiques facilement appropriables, ces ateliers se sont adressés à des personnes souhaitant s'en saisir pour les répliquer près de chez soi. Chaque initiative est alors présentée sous la forme de mode d'emploi afin de répondre à cette envie. Parmi les projets les plus avancés, nous comptons notamment deux personnes souhaitant créer un habitat coopératif ainsi qu'un projet de colocation solidaire, basée sur le troc de services, la gratuité et les modes de consommation durables et responsables.

- **des accompagnements individuels** qui ont notamment vu se présenter une femme souhaitant créer une association au sein de sa résidence pour favoriser l'entraide et la convivialité, organiser des événements festifs ; une autre souhaitant collecter des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle pour les redonner à des associations accompagnant des personnes en situation de précarité ou de réinsertion ; deux femmes souhaitant créer une épicerie associative revendant des produits locaux issus de l'agriculture durable sans marge ; un homme souhaitant créer une plateforme numérique de services de bricolage ; un autre souhaitant proposer des ateliers de création de bougies dans des lieux ouverts au public...

- **des accompagnements collectifs :** l'exemple du Centre d'Accueil de Jour (CAJ) La Chapelle, géré par LADAPT, illustre bien la forme que peut prendre la citoyenneté par projets. Approché-e-s pour identifier des envies d'agir individuelles se concrétisant *a priori* dans le ralliement à des organisations existantes, les usagers et usagères du CAJ ont opté pour la réalisation d'« actions collectives » définies et réalisées de manière autonome, s'assimilant à des projets citoyens. Ils et elles ont ainsi organisé une DiscoSoupe, une gratifieria ainsi qu'une vidéo de sensibilisation au handicap invisible sur laquelle ils et elles se sont ensuite appuyé-e-s pour animer des ateliers dans les écoles.

- **des cafés participatifs :** à Romainville, les cafés participatifs destinés à échanger sur les problématiques du quartier pour imaginer des solutions ont vu émerger une proposition de café associatif. L'idée a été portée par habitante en vue de créer une dynamique collective au service de l'animation et de la convivialité dans le quartier. Ce projet citoyen est né du constat d'un manque d'espaces de convivialité ouverts à tous et toutes dans le quartier, le bar PMU étant essentiellement fréquenté par les hommes et la

maison de quartier ouverte sur des horaires contraints. Il reflète la volonté des habitant-e-s de prendre en main un certain nombre d'enjeux liés

à la solidarité, au lien et à la cohésion sociale pour agir directement, par eux-mêmes et elles-mêmes en leur faveur.

Quelques exemples de projets citoyens

Élise & Sophie

Élise (30 ans) et Sophie (32 ans) sont deux Isséennes qui souhaitent créer une épicerie associative de quartier à Issy-les-Moulineaux. L'épicerie, à but non lucratif, serait gérée par ses adhérent-e-s et uniquement accessibles à ceux et celles-ci. Elle proposerait, sans marge, des produits locaux (non frais), issus d'une agriculture respectueuse de la nature et des êtres humains. L'objectif serait non seulement de favoriser les agricultures locales (moins de 150 km) et durables mais également d'offrir un lieu d'échanges et de discussions (ateliers, projections...). Elles sont actuellement deux mais toute personne intéressée et motivée est la bienvenue. Ce projet a besoin d'un local pour voir le jour.

Sofia

Sofia porte un projet individuel qui vise à créer du lien social avec les réfugié-e-s à travers le don de livres. Elle est à la recherche de structures qui pourraient lui fournir des livres pour l'aider dans ce projet. Elle cherche également à réunir les personnes qui œuvrent dans le même but de lien social/insertion sociale des réfugié-e-s dans les camps parisiens de Stalingrad avec pour but de mutualiser les informations, se connaître et partager ses expériences. Son idée est de créer des sortes de "pôles" (ex : santé, culture...) agissant de manière informelle. À terme, elle imagine des pôles culture au sein des centres d'accueil des réfugié-e-s à Paris.

Teddy, Rémi, Mélissa, Nicolas, Julien...

En 2016, une dizaine d'usager-e-s du CAJ La Chapelle (Centre d'Accueil de Jour pour personnes cérébrolésées) ont décidé de mener un projet solidaire et écologique collectif. Ils et elles ont souhaité traiter de la problématique du gaspillage alimentaire et ont fait le choix d'organiser une DiscoSoupe : une temps convivial et festif où des invendus alimentaires sont cuisinés en salades, soupes, smoothies... dans l'espace public et donnés gratuitement aux passant-e-s tout en les sensibilisant à la lutte contre le gaspillage. Après plusieurs semaines de réunion pour traiter des aspects logistiques, la DiscoSoupe s'est tenue en septembre 2016 dans le 18^{ème} arrondissement de Paris. →

[Retours en vidéo sur ce projet](#)

Gilbert

Gilbert a un projet de création d'une association "Brico" : une plateforme numérique autour des services de bricolage. L'idée est de créer une plateforme en ligne qui mette en relation des particuliers pour de petits travaux (pas de gros-œuvre). L'argent lié à l'activité des bricoleur-se-s sera versé à une association que ces dernier-e-s choisissent et 10% iront à l'association Brico. Le projet promeut la proximité et le travail en équipe. Se posent alors les questions d'assurance, de tarification claire et transparent selon la nature des travaux et de conventionnement entre Brico et les autres associations susceptibles de recevoir de l'argent.

Des institutions publiques encourageantes

La citoyenneté par projets se traduit aussi au sein des institutions publiques qui mettent en place des dispositifs de participation citoyenne incitant à cette forme singulière d'engagement. Le pari consiste ici à miser sur le caractère « ascendant » de la citoyenneté par projets (l'envie et les idées viennent des individus ; l'État s'en fait le facilitateur) pour dynamiser une participation qui peine à trouver sa place dans les espaces institués. Ceux-ci fonctionnent en effet davantage sur un mode descendant : les élu-e-s restent maîtres du jeu : ils et elles définissent les questions, le cadre dans lequel la participation s'exerce et son issue. Face aux défauts d'inclusion (externes comme internes¹³) d'instances telles que les conseils de quartier, conseils citoyens, réunions publiques... il s'agit, pour les institutions publiques, de donner voix à des formes d'engagement non-institutionnalisées pour trouver, *via* la mobilisation citoyenne, des solutions nouvelles et des sources de dynamisation des territoires.

Les instances et dispositifs relevant de la démocratie participative semblent en effet laisser une place de plus en plus significative aux projets de ceux et celles qui y participent.

Quelques exemples

- Après une première année où le vote a porté sur des projets initiés par la municipalité, **le budget participatif de la Ville de Paris s'est structuré autour du *leitmotiv* « Vous proposez, vous décidez »,** impliquant une première phase où les habitant-e-s sont invité-e-s à déposer des projets qu'ils ont eux-mêmes imaginés et qui sont ensuite soumis au vote.

- En 2015, **la création des conseils citoyens met l'accent sur la prise en compte des initiatives existantes et les dynamiques « ascendantes » de mobilisation et de participation citoyenne.** Le cadre de référence des conseils citoyens souligne en effet la vocation de ces instances à venir « conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes » (p. 3). Le dispositif doit être souple dans la mesure où, à l'inverse, un modèle type serait « susceptible d'entraver plus que de favoriser la mobilisation et l'implication citoyennes » (p. 5). Ce cadre de référence a été saisi, par certaines villes ou intercommunalités, pour **soutenir et inciter au développement de projets locaux par les membres des conseils citoyens.** Ainsi, l'enveloppe dédiée par l'État à la formation des conseils citoyens, a été réinvestie par certaines collectivités pour mettre en place, entre autres, des formations au « montage de projets ». L'établissement public territorial Est-Ensemble (93) a par exemple lancé un appel d'offre pour un programme de formations destinées à « renforcer la capacité à agir des conseils citoyens ». Il a comporté quatre axes mettant l'accent, notamment pour les deux premiers (« portage de projets » et « aller à la rencontre des

¹³ Voir à ce sujet (entre autres) :

- Blondiaux L., 2000, « La démocratie par le bas: Prise de parole et délibération dans les conseils de quartier du vingtième arrondissement de Paris », *Hermès, La Revue*, n°26-27(1), p. 323-338.

- Blondiaux L., 2008, *Le Nouvel Esprit de la démocratie*, Paris, Éditions du Seuil.

- Birck J.-N., 2011, « Le défaut d'inclusion interne des

dispositifs participatifs. Vers l'émergence d'une nouvelle élite citoyenne ? », communication à la seconde journée doctorale sur la participation du public et la démocratie participative.

- Talpin J., 2006, « Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de l'engagement au sein de dispositifs participatifs », *Politix*, vol. 75, n°3, p. 11-31.

habitants »), sur la capacité des membres du conseil à initier par eux-mêmes des actions dans leur quartier. Les conseiller·ère-s citoyen-ne-s sont par ailleurs bien souvent membres des comités de sélection des projets subventionnés dans le cadre du contrat de ville (CLIP).

▪ Le **renouvellement des conseils de quartiers parisiens en 2017-2018** a également permis de refondre le fonctionnement de ces derniers en vue de mettre l'accent sur cette fonction singulière consistant à penser et initier des projets dans et pour son quartier. Le travail de concertation mené par la Mairie du 18ème arrondissement de Paris a, par exemple, abouti à redéfinir ainsi le rôle des conseillers et conseillères de quartier et des chargé-e-s de mission démocratie locale : « Quand vous faites partie du conseil de quartier, [...] soit vous pouvez aider à mobiliser, soit vous pouvez faire vous-mêmes [...]. Dans ce cadre, *on est amenés à accompagner des habitants sur des projets et on va essayer de faire aboutir leurs idées de projets* »¹⁴ La **pratique des conseils de quartier se rapproche alors de la manière dont se structurent les conseils de jeunes** depuis leur création jusqu'à aujourd'hui : leurs membres sont invités, ensemble ou par sous-commissions thématiques, à recenser un certain nombre de problèmes au sein de la ville ou du quartier et à imaginer puis mettre en œuvre des actions qui pourraient y remédier. En 2018, 91 % des conseils de jeunes déclarent travailler en « mode projet »¹⁵.

▪ L'intérêt des institutions publiques pour « l'initiative citoyenne » s'est par ailleurs incarné dans l'éphémère dispositif des « **Fabriques d'initiatives citoyennes** » (Fic). Lancé par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports en 2015 à la suite des attentats de janvier, ce

dispositif avait pour objectif d'encourager les dynamiques « ascendantes » de participation en transformant les lieux d'accueil du public du type MJC, centres sociaux, centres d'animation... en lieux-ressource pour aider les citoyen-ne-s à concrétiser leurs projets.



¹⁴ Intervention du chargé de démocratie locale de la Mairie du 18ème arrondissement de Paris lors de la journée d'étude « Agir ordinaire, agir radical, agir entrepreneurial : quelles formes pour quelles finalités ? » organisée à Paris le 18/10/2018.

¹⁵ Tucci I., Recotillet S., Bausson S., 2019, « Enquête nationale sur les conseils de jeunes dans les territoires : premiers résultats », rapport d'enquête du LEST avec l'appui de l'Injep [en ligne] URL : http://www.lest.cnrs.fr/IMG/pdf/enquete_conseil_jeunes_presentation_premiers_resultats.pdf

Les Fabriques d'initiatives citoyennes (Fic)

Lancées en 2015, à l'issue du CIEC (Comité interministériel à l'égalité et la citoyenneté) du 6 mars, les Fic s'inscrivent pleinement dans la logique de "citoyenneté par projets" décrites ici. En effet, elles ont vocation à encourager les associations de jeunesse et d'éducation populaire à soutenir et accompagner des initiatives qui leur sont extérieures, et non d'en développer par elles-mêmes, comme l'explique le chargé de mission de la DJEPVA impliqué sur la conception des Fic :

"Ce qui était important, c'était que les bénéficiaires de la Fic puissent être accompagnés dans la réalisation de leurs initiatives. À aucun moment, on ne demande dans la Charte que les structures développent des initiatives citoyennes. Mais qu'on crée les conditions pour que les initiatives citoyennes puissent se développer. À aucun moment on ne demande aux structures de prendre de A à Z l'initiative, que ce soit la structure qui porte l'initiative, etc. mais plutôt d'accompagner et de soutenir un individu ou un groupe d'individus qui souhaiterait développer une initiative citoyenne. L'idée était vraiment de créer des lieux qui permettent aux individus ayant une idée de trouver des ressources méthodo, des ressources humaines, des ressources financières, etc. pour mener à bien une initiative citoyenne."

Concrètement, les associations identifiées comme Fic se voient allouer une subvention dégressive de 60 000 € sur trois ans ainsi un "poste Fonjep" soit une aide de 7 164 € par an pendant trois ans pour financer les ressources humaines impliquées sur la Fic. Elles intègrent par ailleurs un réseau national animé par le Cnajep au moyen de Carrefours, d'un site Internet, d'une newsletter et des rapports d'expériences annuels.



Ce dispositif fait écho à une **tradition plus ancienne des services « Jeunesse et éducation populaire » de soutien aux initiatives des jeunes**. Pour ne citer qu'un exemple, en 2004, Jean-François Lamour, alors Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, décide de regrouper tous les dispositifs en faveur de l'engagement et de l'initiative des jeunes en un programme unique intitulé « Envie d'agir », destiné aux jeunes entre 11 et 30 ans, dans le but de « faciliter la réalisation par les jeunes de leurs projets »¹⁶. Les Fic ne s'inscrivent pas dans la pleine continuité de ce dispositif : elles ciblent notamment un public bien plus large et s'appuient sur une logique délégataire, en confiant aux associations - et non directement aux services déconcentrés - la fonction de

soutenir et d'accompagner les initiatives identifiées localement. Elles se rejoignent néanmoins sur la volonté affichée par l'État de « mettre les citoyens en mouvement » et de « développer une culture de l'initiative » au service de l'intérêt général.

Par leur inscription dans des territoires dits « fragiles » (quartiers prioritaires de la politique de la Ville, zone de revitalisation rurale...), les Fic font également écho à d'autres dispositifs institutionnels d'encouragement et de soutien aux projets citoyens tels que **les Fonds de participation des habitants (FPH)**. Mis en place entre 1998 et 2000, leur fonction est de « donner un coup de pouce à de petits collectifs d'habitants afin de les inciter à prendre des initiatives, à

¹⁶ Dossier de presse du dispositif Envie d'agir, Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, 12 mai 2005, URL :

http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/envie_dagir_120505-2.pdf

s'auto-organiser, à apprendre à monter un projet et le présenter, à le réaliser, aussi modeste soit-il » permettant ainsi « la mise en responsabilité des habitants et des associations »¹⁷.

▪ Enfin, nous avons noté **l'existence d'incubateurs portés directement par les services de l'État** et visant au changement d'échelle des initiatives ESS qui peuvent être assimilées à des « projets citoyens » si l'on considère l'attention très significative que leur porteur-se-s accordent à l'impact social et/ou environnemental de leurs actions. Ainsi, François Hollande, alors Président de la République, a lancé l'initiative présidentielle La France s'engage en 2014 à cette fin. En 2018, son successeur Emmanuel Macron crée Le French Impact, « accélérateur d'innovation sociale et environnementale » qui fédère « tous les acteurs qui font de l'innovation sociale un levier de

transformation du pays » dont les porteurs de projets ». Ces deux démarches se sont progressivement structurées en fondation (pour La France s'engage) et en association (pour Le French Impact) afin de mener à bien leurs activités d'accompagnement.



L'émergence d'accompagnateur-riche-s de projets citoyens

La mise en place de ces dispositifs s'accompagne bien souvent, d'une sollicitation adressée à des associations pour « accompagner les porteurs de projets ». Elle contribue à **l'émergence et la structuration d'un secteur d'activité spécifique composé d'acteur-riche-s dédié-e-s et spécialisé-e-s dans l'accompagnement de projets citoyens.**

Quelques exemples

▪ le budget participatif de la Ville de Paris a donné lieu à un soutien à des acteurs entreprenant d'accompagner « l'émergence de projets dans et au profit des habitants des quartiers populaires ». Un appel à projets a ainsi été lancé à destination des associations de quartier, conseils citoyens ou encore centres socio-culturels. Doté d'une enveloppe de 100 000 euros, il a permis à six associations de « favoriser la participation » en mettant en place des actions destinées à « transformer leurs idées

d'amélioration de quartier en projet » et participe de ce fait à l'émergence d'acteurs favorisant la « mise en projet » de la citoyenneté ;

▪ l'EPT Est Ensemble, la Mairie du 19^{ème} arrondissement de Paris ou encore celle du 20^{ème} arrondissement ont fait appel à des associations pour former les membres de leurs conseils de quartier ou conseils citoyens au « montage » ou au « portage de projets » ;

▪ la Mairie du 18^{ème} arrondissement a sollicité l'association Astérya pour « accompagner des porteurs de projets dans leur démarche de dépôt » au travers de permanences sur toute la période d'ouverture de la plateforme du budget participatif ;

▪ les Fic ont été conçues comme un dispositif délégataire où l'État a confié aux associations de jeunesse et d'éducation populaire le soin de définir les modalités d'accompagnement et de les déployer auprès des porteur-se-s de projets. Il en va de même pour

¹⁷ Conseil National des Villes (CNV), Avis sur les Fonds de participation des habitants, remis à Patrick Kanner,

Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le 22 juin 2016, p. 2.

l'accompagnement proposé dans le cadre des FPH (Fonds de participation des habitants), dont la gestion est confiée à des associations locales.

Mais les associations peuvent également intégrer de leur propre chef, sans incitation préalable des pouvoirs publics, les transformations en cours des pratiques participatives et développer de leur propre initiative des démarches d'accompagnement de projets citoyens, sans nécessairement répondre à une injonction publique. Elles inventent alors, par elles-mêmes, des manières d'amplifier la citoyenneté par projets.

Émergent alors des incubateurs, couveuses, pépinières, fabriques, accélérateurs... portés par des acteurs privés, généralement associatifs, qui se donnent pour mission d'accompagner ces dynamiques et dont les pratiques peuvent différer du tout au tout en termes de :

Sélection

Certaines associations pratiquent une sélection très significative (seuls 3% des candidat-e-s au programme « Test & Learn » du SenseCube ont par exemple été retenu-e-s en 2018) tandis que d'autres promeuvent un accueil inconditionnel et s'attachent à accompagner toute-s les porteur-se-s de projets qui se présentent à elles. D'autres, enfin, ont une approche très pragmatique de cette question et arrêtent de répondre favorablement aux demandes à partir du moment où les ressources dont elles disposent ne leur permettent plus d'accompagner de nouveaux-elles porteur-se-s de projets. Elles tentent toutefois généralement de miser sur l'autonomisation ou de limiter officiellement l'accompagnement dans le temps pour pouvoir renouveler régulièrement leurs bénéficiaires.

Objectifs poursuivis

Trois grands objectifs se distinguent au sein des démarches associatives d'accompagnement de projets citoyens :

- Le premier est la *création d'entreprises sociales* qui caractérise les « incubateurs d'entreprises sociales » : le but est de transformer les initiatives citoyennes en activité économique efficace et performante pour accroître leur activité et démultiplier leur impact. Pour ce faire, l'accompagnement vise à transmettre un certain nombre d'outils et de technique de gestion, directement importées de l'économie marchande et lucrative ;

- Le second est le *renforcement de la cohésion sociale* promu, le plus souvent, par les « lieux de quartier » de type MJC, centres sociaux, centres d'animation... ou les associations socioculturelles ou de développement local : l'accompagnement cible essentiellement des collectifs d'habitant-e-s et des initiatives tournées vers la convivialité, l'entraide et le lien social. Il vise à assurer le bon fonctionnement du groupe, faciliter les échanges pour pacifier les relations, prévenir et apaiser d'éventuels conflits ;

- Le troisième est la « *réalisation de soi* », la « *réinstruction d'eux-mêmes* » ou le *développement de l'esprit critique* des porteur-se-s de projets généralement mis en avant par des associations militantes entendant prendre leurs distances avec l'approche managériale des incubateurs d'entreprises sociales mais aussi l'approche pacificatrice des lieux de quartier. Ces associations promeuvent plutôt des modèles économiques alternatifs, inspirés de l'associationnisme, du coopérativisme voire de l'auto-gestion afin de développer des initiatives « interstitielles » de transformation sociale (cf. *infra*). Le principal but de l'accompagnement est d'aider le ou la porteur-se de projet à mettre ses pratiques en cohérence avec les valeurs, le sens et les ambitions politiques qu'il ou elle donne à son projet. L'approche est avant tout cognitive même si des ressources techniques ou matérielles peuvent être mobilisées.

Types de projets accompagnés

Si tous les projets se doivent d'être « citoyens » au sens défini précédemment, certaines associations posent comme critère l'existence d'une vocation économique, le fait que les porteur-se-s de projets souhaitent créer des emplois – parfois leur propre emploi – et générer des revenus avec leur initiative. C'est généralement le cas des incubateurs d'entreprises sociales. D'autres au contraire écartent radicalement cette dimension, à l'instar des lieux de quartier généralement davantage portés sur les initiatives bénévoles. Certaines associations s'inscrivent dans un entre-deux : elles accueillent des initiatives avec des objectifs économiques mais cela n'est en aucun cas une condition pour bénéficier de l'accompagnement. Elles s'adressent également à des porteur-se-s de projets qui ne présentent pas ces ambitions.

Le caractère innovant du projet est également un critère de différenciation. Les incubateurs d'entreprises sociales notamment ont tendance à l'ériger en condition pour être accompagné-e et des questions apparaissent à ce sujet dans les formulaires de candidature. Cela s'explique entre autres par la forte sélection qu'ils opèrent (cf. *supra*) et qui nécessite de discriminer les projets. Or, ce positionnement pose au moins deux problèmes :

- tout d'abord, la définition de l'innovation n'est pas la même selon les incubateurs. Certains la réduisent aux innovations technologiques, voire numériques, et exigent des projets qu'ils comportent une dimension digitale. C'est par

exemple le cas du SenseCube porté par MakeSense. D'autres en ont une définition plus large.

- le second problème tient dans le fait que la charge de définir le caractère innovant du projet est en premier lieu laissée à son-sa porteur-se. La sélection dépend davantage de la capacité du ou de la porteur-se à adopter la « grammaire de l'innovation »¹⁸, à identifier et faire valoir les éléments de différenciation de son projet, très variable d'une personne à l'autre et qui dépend de qualités personnelles face auxquelles nous ne sommes pas tou-te-s égaux-ales. Cette exigence d'innovation est alors davantage susceptible de sélectionner des projets qui parviennent à *se dire* innovants qu'à l'être réellement.

Publics ciblés

Un dernier élément de différenciation des associations accompagnant les projets citoyens se situe dans la stratégie de ciblage (ou non) des publics concernés. Le ciblage peut répondre à une volonté politique de rendre le développement de projets autonomes à des publics qui en sont *a priori* éloignés. Il peut également s'agir d'une stratégie économique : le ciblage de certains publics permet d'accéder à des sources de financement au titre, par exemple, de l'action sociale ou de la politique de la ville. C'est ainsi que certains programmes d'accompagnement ciblent particulièrement les réfugié-e-s, les habitant-e-s des quartiers prioritaires de la politique de la ville, les jeunes, les personnes retraitées...

¹⁸ Ce terme est dérivé des travaux de Julien Talpin qui pointe la maîtrise de la "grammaire de l'action publique" comme condition d'intégration des dispositifs de démocratie participative. Voir : Talpin J., 2010, « Ces

moments qui façonnent les hommes. Éléments pour une approche pragmatiste de la compétence civique », *Revue française de science politique*, vol. 60, n°1, p. 91-115.

Exemples d'accompagnateur·rice·s de projets citoyens

	SenseCube 	Couveuse EPICEAS 	Fabrik coopérative 	Pépinière d'Anciela 	Les GLIC de l'ARBP¹⁹ 
Sélection	Forte (3% des candidats retenus)	Existante mais faible : une grande partie des candidat·e·s sont retenu·e·s	Non-sélection / Accueil inconditionnel	Non-sélection / Accueil inconditionnel	Non-sélection / Accueil inconditionnel
Objectifs	Création d'activité économique dédiée aux porteur·se·s de projet de l'économie sociale et solidaire (ESS)	Création d'activité économique dédiée aux porteur·se·s de projet de l'économie sociale et solidaire.	« Donner corps à ses aspirations dans un esprit d'éducation mutuelle et d'actions collectives » « Réinstruction d'eux-mêmes »	Développer les initiatives citoyennes qui contribuent à construire une société écologique et solidaire	Réaliser des idées et des initiatives autour du lien social et du vivre ensemble.
Type de projets	Projets ESS innovants (comportant une dimension numérique) avec une ambition économique affichée (générer des revenus et créer des emplois)	Projets ESS situés ou touchant les quartiers prioritaires de la politique de la ville avec une ambition économique affichée (générer des revenus et créer des emplois)	Initiatives diverses dans les domaines des pratiques artistiques, culturelles et sociales	Associations, actions entre voisins ou entre amis, entreprises artisanales ou ESS répondant à des enjeux de solidarité et/ou d'écologie	Initiatives de proximité, sans vocation économique, proposées par un ou plusieurs habitant·e·s
Publics	Tous publics. Programme spécifique à destination des personnes réfugiées.	Habitant·e·s de quartiers prioritaires de la politique de la ville	Tous publics et plus particulièrement les jeunes et les habitant·e·s du quartier Place des fêtes (19ème)	Tous publics. Démarches particulières ciblant les personnes retraitées et réfugiées ainsi que les habitant·e·s du quartier du Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin.	Habitant·e·s de quartier et résidences spécifiques du 13ème arrondissement (Rungis-Brillat-Peupliers ; Blanqui ; Hôpital...)

¹⁹ GLIC = Groupe Locaux d'Initiatives Citoyennes / ARBP = Association Rungis-Brillat-Peupliers

Cette fonction d'accompagnement est par ailleurs **prise en charge par des têtes de réseau thématiques** qui visent à développer un certain type de projet ou d'initiative citoyenne, par exemple :

- le réseau des Amap IDF (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne d'Île-de-France) qui organise régulièrement des réunions publiques « Créer une AMAP », conseille et oriente les personnes souhaitant créer une Amap près de chez elles ;

- le réseau des CIGALES (Clubs d'investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) qui aide lui aussi les personnes souhaitant se lancer dans l'aventure à créer un club ;

- le réseau ANDES aide les porteurs de projets d'épicerie solidaire sous la forme d'un accompagnement au montage du projet, d'une étude de pertinence ou de conseils dans le cas de la redéfinition d'un projet d'épicerie solidaire existante ;

- l'association ZeroWaste crée des ressources pour faciliter l'action de porteurs de projets engagés pour réduire les déchets que ce soit par le lancement d'un défi « Familles Zéro Déchet », la création d'un réseau de commerçants engagés contre le gaspillage, un événement sportif zéro déchet...

Ces réseaux permettent de rencontrer d'autres porteur-se-s de projets plus expérimenté-e-s voire aboutis et de bénéficier de leur expérience selon une logique d'accompagnement « pair à pair » plus ou moins formelle. Cet échange de pratiques peut en effet se faire lors de temps conviviaux, rencontres informelles organisées dans une optique de « mise en réseau » des acteur-ric-e-s.

Ces démarches d'accompagnement bénéficient d'un **soutien des pouvoirs publics qui reste limité**. Elles présentent en effet des difficultés à « entrer dans les cases des financeur-se-s » du fait de **l'impact indirect de leur action**. Certaines institutions y voient toutefois un levier intéressant pour démultiplier l'impact de chaque euro dépensé : le soutien financier à une association accompagnante permet de toucher un nombre plus important de projets - *via* les projets accompagnés - qu'une aide directe à ces derniers. On observe donc le développement de formes de soutiens indirectes aux initiatives citoyennes mais celles-ci restent, à ce jour, frileuses.



L'accompagnement en pratique(s) : la multiplicité des ressources mises à disposition des porteur-se-s de projets

TYPE DE RESSOURCES	EXEMPLES
Ressources spatiales espaces pour des activités ou des événements, postes de travail, salles de réunion...	> mise à disposition de salles d'activités (musique, danse, réunions, cours de langue, etc.) > mise à disposition d'espaces de projection > mise à disposition d'une salle informatique > espace de co-working
Ressources financières bourses, remboursement de dépenses sur factures, subvention...	> rémunération de prestataires (animation d'activités) > prise en charge des dépenses liées aux activités (location d'un véhicule, édition de supports de communication, matières premières...)
Ressources matérielles équipements, matériel, compétences techniques...	> mise à disposition d'un vidéoprojecteur, de matériel lumière et son... > mise à disposition de matériel de cuisine > mise à disposition d'outils informatiques > régisseurs, comptables, juristes... à disposition pour certains projets
Ressources techniques informations, conseils, méthodes, outils, savoir-faire...	> aide à l'élaboration d'un business plan > aide pour écrire et déposer les statuts d'une association > aide pour faire une demande de subvention à la Mairie
Ressources cognitives questionnement du sens, des valeurs, définition du projet politique...	> échanges interpersonnels formels ou informels autour du projet, du parcours et des ambitions de la personne qui le porte > temps de discussion collective, ateliers de débat et d'analyse critique
Ressources communicationnelles pour se faire connaître, attirer du public...	> diffusion d'informations sur les réseaux sociaux ou la newsletter de la structure accompagnante > impression à sa charge d'affiches, flyers... > affichage dans les locaux de la structure accompagnante > accueil d'événements et d'expositions > communication auprès des partenaires, usagers, bénévoles...
Ressources réticulaires contacts, réseau, partenaires, bénévoles, public, participants...	> contacts de partenaires internes : autres porteurs de projets accompagnés > contacts de partenaires externes : Mairie, établissements sociaux, autres acteurs de l'accompagnement... > contacts de personnes intéressés individuellement par les activités du projet ou pour devenir bénévole

L'ANALYSE / Comment interpréter cette dynamique ?

Un conflit de responsabilité

La promotion de l'initiative citoyenne met en débat la place et le rôle de l'intervention étatique dans les dynamiques sociales. **Un premier mouvement** peut en effet être identifié dans le **transfert de responsabilité de l'État vers les citoyen-ne-s** que la « citoyenneté par projet » suppose. Dans cette perspective, l'initiative citoyenne peut être vue comme un *relais* de l'intervention publique qui vient la compléter, l'améliorer, dans un rapport de complémentarité et de collaboration. Elle peut aussi être vue comme une *substitution* donnant lieu à une privatisation de l'intérêt général. L'initiative citoyenne devient alors le support d'un désengagement de l'État en matière sociale dénoncé par un certain nombre d'acteur-ric-e-s.

Les porteur-se-s de projets citoyens deviennent alors les nouveaux-elles garant-e-s de l'intérêt général en ce qu'ils et elles ont la charge de le définir et de le mettre en œuvre :

- **la définition de l'intérêt général** : pour être accompagné-e-s, les porteur-se-s de projet doivent faire la preuve du caractère « citoyen » de leur initiative. Ils et elles ont alors la charge d'identifier et de justifier en quoi leur projet est pertinent et prioritaire compte-tenu des enjeux sociaux, économiques, environnementaux... du territoire sur lequel ils ou elles s'implantent. Ils et elles doivent adopter un discours convaincant, dresser un état des lieux de la problématique qui fait apparaître son caractère alarmant et la nécessité de trouver des solutions, déployer des arguments percutants pour démontrer que leur proposition est efficace... Ils et elles contribuent alors à (re)définir les contours des problématiques sociales, écologiques, économiques et politiques actuelles.

- **la mise en œuvre de l'intérêt général** : la responsabilité des porteur-se-s de projet se retrouve également dans la mise en œuvre des solutions proposées. La posture

d'accompagnement défendue par les associations (*aider à faire* et non *faire pour* ou *faire à la place de*) attribue en effet la charge de l'action, et par conséquent la réussite ou l'échec du projet, strictement et exclusivement aux porteur-se-s de projets accompagné-e-s. Elle déresponsabilise, *a contrario*, les accompagnateurs et accompagnatrices.

Cette analyse peut néanmoins être nuancée : on observe en effet une **réintégration des pouvoirs publics** dans le processus de validation des initiatives qui ont vocation à être soutenues ou non. Certaines associations proposent en effet à des représentant-e-s d'administrations publiques (généralement des collectivités territoriales qui les financent) de faire partie des jurys de sélection. Dans d'autres cas, c'est le soutien financier accordé ou non par les institutions publiques qui vient confirmer ou infirmer le caractère prioritaire du projet en matière d'intérêt général. Cette configuration est toutefois mise à mal par la prédominance de financements privés permettant à des initiatives n'ayant pas eu l'aval des pouvoirs publics de voir le jour.

Pour pallier ce phénomène de transfert de responsabilité, **les initiatives citoyennes doivent s'articuler avec l'agenda des politiques publiques**, de sorte qu'un rapport de co-construction entre citoyen-ne-s et institutions publiques s'instaure. Il s'agit alors soit de trouver une place à ces initiatives dans les politiques existantes, soit de faire évoluer cet agenda (nouvelle approche des problèmes, nouveaux problèmes à l'ordre du jour...).

Réflexions sur la co-construction entre porteur-se-s de projets citoyens et institutions publiques

Les récents travaux en sociologie des associations sur la co-construction¹ mettent l'accent sur les logiques de "coopération conflictuelle" qui redonnent de la substance à la dimension égalitaire du terme - longtemps et régulièrement dévoyé - de co-construction. Il s'agit de sortir d'une approche dichotomique des relations entre associations et pouvoirs publics qui réduirait leurs rapports à une dynamique de restriction budgétaire, de domestication et de dépendance pour donner à voir d'autres types de dynamiques : des alliances fructueuses entre acteurs publics et associatifs qui peuvent voir le jour du fait d'une communauté de vision d'intérêt mais aussi les capacités des associations de constituer des « contre-pouvoir autonomes » influençant, en les contestant, l'orientation des politiques publiques. Il s'agit, en somme, de prendre en compte la capacité qu'ont certaines associations à faire valoir leur spécificité et à défendre leurs positionnements politiques auprès des institutions publiques qui jugent alors de la concordance entre ces derniers et leurs propres orientations. Cette perspective va à l'encontre d'une idée selon laquelle les collaborations entre acteurs publics et associatifs généreraient nécessairement une neutralisation de la critique pour mettre en lumière, à l'inverse, les frictions et les ajustements réciproques qui s'opèrent dans la confrontation des intérêts et qui peuvent venir renforcer la critique ou rallier les acteurs publics à une approche alternative des problèmes sociaux.

En termes de responsabilité, un second mouvement s'observe dans des **formes de récupération ou de réappropriation par les institutions publiques des initiatives portées par les citoyen-ne-s au nom de leur portée d'intérêt général**. L'exemple du budget participatif de la Mairie de Paris est particulièrement révélateur. Les projets déposés ont en effet vocation à être « collectivisés », ce qui signifie, pour leurs porteur-se-s, d'en être potentiellement dépossédé-e-s au profit de la collectivité (représentée par la municipalité) à partir du moment où ces projets sont votés. Dans la partie « Mon projet est voté, et ensuite ? », le guide destiné aux dépositaires indique en effet que « de la phase d'étude à la réalisation du projet, *c'est la Mairie de Paris qui assure le rôle de chef d'orchestre*. À ce stade, [la] proposition devient un projet porté par la Ville. Vous en avez été l'initia-teur-trice et le budget participatif a permis sa concrétisation. Ce projet est désormais inscrit

dans le programme de travaux de la Ville de Paris aux côtés de tous les autres chantiers portés par la mairie. » Si les dépositaires peuvent être associé-e-s à la mise en œuvre, il précise bien que « cette implication des port-teur-se-tes de projets durant la phase de réalisation n'est pas systématique. »²⁰

Ce positionnement peut susciter des réticences, notamment dans les cas où le projet citoyen se mêle, pour les porteur-se-s, à un projet de vie ou un projet professionnel. Une jeune femme rencontrée dans le cadre des permanences d'accompagnement au dépôt de projet organisées dans le 18ème a ainsi renoncé à publier son projet de ferme urbaine sur la plateforme du budget participatif en constatant qu'elle ne participerait pas nécessairement à sa gestion.

²⁰ « Budget participatif. Le guide pour faire Paris à votre idée », Mairie de Paris, édition 2018-2019 du budget participatif, p. 12, [en ligne] URL : <https://www.api->

[site.paris.fr/mairies/public/assets/2019/0/Guide pour faire Paris à votre idée.pdf](https://www.paris.fr/mairies/public/assets/2019/0/Guide_pour_faire_Paris_a_votre_id%C3%A9e.pdf)

Il serait donc réducteur de ramener la valorisation de l'initiative citoyenne à la stricte recherche d'un transfert de responsabilité de la part des institutions publiques. Mais il apparaît nettement qu'elle met cette question de la responsabilité en débat : dans une démocratie d'initiative citoyenne, où les citoyen-ne-s sont de plus en plus invité-e-s à faire par eux et elles-mêmes, sans l'intermédiation de leurs représentant-e-s, qui des élu-e-s ou des citoyen-ne-s porteur-se-s de projet sont les garant-e-s de l'intérêt général ? L'élection continue-t-elle de conférer un rôle supérieur en la matière ? Comment créer les conditions d'une validation, par la société, de l'intérêt général du problème traité et de la pertinence des solutions

Un « choc des cultures »

Depuis les travaux de L. Boltanski et È. Chiapello qui ont fait du « mode projet » l'épicentre du renouveau des pratiques de gestion des entreprises capitalistes, le projet fait l'objet d'une **critique radicale qui l'associe à la pensée managériale** et ses impératifs de performance, de rentabilité à court-terme, mesurée à l'aune d'objectifs quantitatifs. Cette critique rejette l'idée d'une neutralité axiologique des outils qui ne seraient pas réductibles à de la pure technique mais traduisent une certaine représentation du monde. **La logique de projet devient alors un point de cristallisation de la critique radicale en ce qu'elle incarnerait intrinsèquement l'imaginaire néolibéral** : promotion de l'individu-entrepreneur, autonome et faisant preuve d'initiative ; recherche de maximisation du capital (financier mais aussi humain, social...) pour mener à bien des objectifs stratégiques planifiés ; vision à court-terme et relation concurrentielle avec les porteurs de projets investissant le même secteur... On ne compte plus, par exemple, les analyses qui postulent la précarisation et la mise en

proposées par tel ou tel projet ? La tendance actuelle à la collaboration entre institutions publiques et associations accompagnant les projets permet de créer un tryptique relationnel État - porteur-se-s de projet - associations qui ouvre des voies pour répondre à ces enjeux. Elle génère en effet des espaces de concertation et co-construction permettant de faire évoluer les projets ; elle donne lieu à des alliances fructueuses qui combinent la légitimité électorale des représentant-e-s et la légitimité du *faire*, du terrain des porteur-se-s de projets. Ces collaborations mériteraient à ce titre d'être renforcées, mais elles restent, à ce stade, relativement limitées.

concurrence des associations introduites par la pratique croissante des appels à projets.

Une critique anti-libérale apparaît également dans l'idée selon laquelle tous les individus ne sont pas également dotés pour faire face à cette norme d'autonomie qui s'impose à eux. Certaines personnes apparaissent comme « trop fragile[s] pour pouvoir réaliser par elle[s]-même[s] et sans supports objectifs cette autonomie à laquelle [les professionnels] s'efforcent en même temps de les faire accéder »²¹. Les travaux de N. Duvoux montrent même que, pour certaines catégories de personnes, « le report sur l'individu de la responsabilité d'élaborer son projet peut le plonger dans un désarroi propice à la rupture quand celui-ci ne dispose pas de capitaux suffisants »²². L'injonction à l'autonomie peut alors « se retourner en son contraire et invalider encore davantage les individus rendus coupables de n'avoir pas la capacité de satisfaire à cette exigence ». Elle détruit l'idée républicaine selon laquelle « il faut être protégé pour être autonome », c'est-à-dire « disposer d'un

²¹ Castel R., 2010, « L'autonomie, aspiration ou condition ? », *La Vie des idées* [en ligne], URL : <https://laviedesidees.fr/L-autonomie-aspiration-ou.html>, p. 8.

²² Duvoux N., 2009, *L'autonomie des assistés*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 183-184.

minimum de ressources et de droits pour être indépendant du besoin, affranchi de l'obligation de vivre au jour la journée à la merci du moindre aléa de l'existence »²³. Cette critique s'applique à la promotion du développement de projets citoyens en ce qu'elle met l'accent sur l'autonomisation et la mise en responsabilité des individus pour prendre en charge les problèmes sociaux, économiques, écologiques...

On observe alors des **postures de rejet** de cette logique de la part de certains acteur-ric-e-s associatif-ve-s et un refus d'inscrire leurs publics dans ce type de dynamiques. Ce pan réticent du secteur associatif se confronte alors à un ensemble d'autres acteur-ric-e-s qui, à l'inverse, voit dans les projets citoyens une **opportunité de renouvellement des stratégies militantes et des pratiques du fonctionnement des associations** leur permettant de s'adapter aux aspirations actuelles des individus qu'elles cherchent à toucher. Pour les incubateurs d'entreprises sociales, c'est, par exemple, par l'importation dans le champ de l'ESS de techniques de gestion issues de l'économie lucrative que celle-ci pourra démultiplier son impact social. Ces techniques lui permettront en effet d'être plus efficace et d'optimiser ses ressources. Pour d'autres, moins en phase avec l'idéologie managériale, la logique de projet permet aux associations de s'adapter aux velléités d'autonomie, de responsabilité et de désaffiliation des individus dans leur propre engagement. On observe en effet une volonté de plus en plus forte d'« agir sans tutelle ». La promotion du projet et de l'initiative citoyenne permet alors aux associations de développer des formes de « bénévolat d'initiative » où les bénévoles peuvent proposer, de leur propre initiative, des projets en phase avec les objectifs politiques de l'association, plutôt que de se fondre dans des activités prédéterminées. Les personnes engagées dans l'association sont responsables d'un projet qu'elles conçoivent et développent

elles-mêmes de sorte à ce qu'il ne contrevienne pas à leurs envies et leurs valeurs. Pour ne citer qu'un seul exemple, la secrétaire nationale d'Ingénieurs Sans Frontières (ISF France) nous a indiqué qu'un des sujets qui la « questionnent pas mal en ce moment » est « le délaissement supposé, chez les jeunes en particulier, de modes d'actions « clé en main » et d'un engagement dans des associations existantes (au niveau national ou même sur leur campus par exemple) au profit du lancement de projets / d'initiatives ».

On voit donc un **écart se former entre les tenant-e-s d'une ESS traditionnelle qui rejettent la logique de projet en ce qu'elle incarne intrinsèquement les pratiques néolibérales à l'origine d'un grand nombre des problèmes contre lesquels ces acteurs cherchent à lutter, et un petit nombre d'acteur-ric-e-s qui entreprennent, à l'inverse, de s'en saisir pour renouveler les pratiques militantes**. Les premiers s'en détournent, au risque de ne pas faire fructifier les bienfaits observés en matière d'innovation sociale et d'incitation à l'engagement par la promotion de formes plus adaptées aux attentes actuelles des citoyen-ne-s. Tandis que les seconds contribuent à démultiplier et consolider les dynamiques émergentes de « citoyenneté par projets ». **Au sein de cette deuxième catégorie, des tensions apparaissent entre ceux et celles qui adhèrent à la définition managériale du projet comme processus structuré par un certain nombre d'outils et de techniques de gestion efficace ; et ceux et celles qui proposent de le redéfinir, se le réapproprier et l'adapter aux cultures associationnistes ou coopérativistes qui traversent le monde associatif**. L'idée est ici, de donner à voir une autre version de la logique de « projet », de la restaurer dans ses vertus civiques, coopératives et de mettre en valeur les ancrages historiques sur lesquels elle s'appuie.

²³ Castel R., *op. cit.*, p. 8-9.

Les vertus civiques du projet

En effet, d'autres approches de la logique de projet existent qui peuvent s'appliquer au développement de projets citoyens. Le projet peut en effet être vu comme un **espace de coopération et de mise à égalité des capacités et des savoirs**²⁴. Il peut en effet mettre autour de la table des acteur·rice·s divers dans un esprit d'équivalence des savoirs, des intelligences et des apports.

C'est également un **outil pédagogique** dont les politiques de jeunesse se sont saisies bien avant que les « projets citoyens » ne fassent l'objet de la reconnaissance qu'ils connaissent actuellement²⁵. La réalisation d'une production ou d'une action concrète, de manière relativement autonome, est source d'apprentissages. La réalisation d'un projet précis, situé dans l'espace et dans le temps, avec un début et une fin, offre aux enfants la possibilité de faire l'expérience du travail de groupe (répartition des tâches, prise de décisions collectives, responsabilité les uns envers les autres...) nécessitant des relations de tolérance, de respect et d'écoute mutuelles. Il se révèle donc précieux dans le cadre de l'apprentissage des comportements civiques, des bases du « vivre-ensemble ». C'est l'idée des travaux de J. Dewey et W. Kilpatrick autour du *learning by doing*.

Tombée en désuétude jusqu'aux années 1970-1980, la pédagogie de projet a été investie par les mouvements de jeunesse qui se donnent pour mission l'« éducation à la citoyenneté ». Les Éclaireurs et Éclaireuses de France (EEDF)

proposent par exemple « à des enfants, des jeunes et des adultes de construire des projets au sein d'un espace cogéré dans lequel chacun apprend et prend des responsabilités ». Le projet éducatif des EEDF à destination des Aînés (15-17 ans, réunis en Clan de 8 à 12 jeunes) consiste à « construi[re] un projet ambitieux : raid dans le grand Nord canadien, spectacle itinérant en roulottes, camp-échange avec des Éclaireurs d'un autre pays, surveillance et protection de la forêt méditerranéenne... »²⁶ L'exemple de Ritimo (Réseau d'information et de documentation pour la solidarité et le développement durable) montre que le secteur de la solidarité internationale s'en saisit également. Contextualisant sa formation à l'accompagnement de jeunes porteurs de projets de Solidarité Internationale, le réseau indique qu'il « abord[e] le projet solidaire des jeunes comme un prétexte à une éducation citoyenne et une rencontre interculturelle. Il s'agit d'un moyen de prendre conscience des relations d'interdépendance et de nos rôles en tant que citoyen-ne-s »²⁷.

C'est également cette vision du projet qui inspire des dispositifs institutionnels comme « Envie d'agir », mis en place par le Ministre Jean-François Lamour en 2004, mais aussi les expériences de conseils d'enfants et de jeunes partout en France (cf. *supra*). On la retrouve dans des établissements d'enseignement supérieur qui mettent en place des « parcours civiques » qui « propose[nt] aux étudiant·e·s d'appréhender la citoyenneté et la responsabilité sociale grâce à l'élaboration d'un projet personnel au service des autres »²⁸. Astérya a par exemple accompagné

²⁴ Voir : Pinson G., 2005, « Chapitre 5 : Le projet urbain comme instrument d'action publique », in Pierre Lascoumes et al., *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 199-233.

²⁵ Voir à ce sujet :

- Proulx J., 2004, *Apprentissage par projet*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

- Reverdy C., 2013, « Des projets pour mieux apprendre ? », Dossier de veille de l'IFÉ (Institut français de l'Éducation) [en ligne] URL : <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/82-fevrier-2013.pdf>

²⁶ Voir la présentation des EEDF PACA sur le site du Fonds de Solidarité et de Promotion du Mouvement Associatif : <http://www.fspma.fr/eclaireuses-eclaireurs-de-france-eedf-membre-25.html> ainsi que la présentation des activités des Aînés sur le site nationale des EEDF :

<https://www.eedf.fr/inscrire-mon-enfant/ainees-et-aines>.

²⁷ « Accompagnement de jeunes porteurs de projets de Solidarité Internationale », RITIMO, 6 janvier 2017, URL : <https://www.ritimo.org/Formation-Accompagnement-de-jeunes-porteurs-de-projets-de-Solidarite>

²⁸ « Le parcours civique : un humanisme en actes », Sciences Po Paris, URL :

un CFA (Centre de Formation des Apprentis) du groupe IGS qui a instauré une option « Solidarité » consistant à « faire travailler [les] apprentis autour d'un projet solidaire ».

C'est dans cette optique que le développement d'une « citoyenneté par projets » nous semble constituer une **évolution positive si tant est qu'elle soit appropriée par les acteur·rice·s public·que·s comme associatif·ve·s pour capitaliser sur ses vertus pédagogiques et imaginer d'autres manières de *faire* qui mettent davantage l'accent sur la coopération et l'égalité des savoirs** que sur la concurrence et l'organisation hiérarchique qui suppose une subordination des différentes des parties prenantes.

Au cours de cette recherche-action, nous avons ainsi pu voir des **usages du projet à des fins « cohésives »** (renforcer le lien social) et à des **fins « interstitielles »** (développer des manières

de s'organiser collectivement basées sur la coopération, la démocratie et le respect des aspirations de chacun·e) sur lesquels il nous semble plus intéressant d'insister, davantage que sur les **approches « managériales »** qui assimilent les projets citoyens à de potentielles entreprises gouvernables par des outils de gestion normalisés issus de l'économie lucrative. Ces approches alternatives nécessitent toutefois de revaloriser les impacts qualitatifs et le temps nécessaire à la maturation d'une initiative solide.



Une remise en question de la « gestion désintéressée »

Enfin, la dynamique de développement d'une « citoyenneté par projets » que nous observons met en débat la notion de « gestion désintéressée » telle qu'elle est pensée actuellement. **La volonté de développer une activité économique, d'agir de sorte à ce que le projet génère des revenus n'apparaît pas ici comme contradictoire avec le caractère citoyen du projet.** Or, la « gestion désintéressée » se mesure, à l'heure actuelle, principalement à l'aune du caractère strictement bénévole (ou très faiblement rémunéré) de l'engagement. Pour rendre compte d'une gestion désintéressée, les statuts associatifs se doivent en effet de mentionner l'implication strictement bénévole (ou très faiblement rémunérée) des membres du Conseil d'Administration et de l'éventuel Bureau.

Cette analyse n'intègre pas les études plus ou moins récentes qui montrent qu'**un certain nombre de rétributions d'une autre nature existent.** Les responsables associatif·ve·s peuvent par exemple bénéficier de rétributions symboliques et sociales : ils et elles gagnent en réseau, en légitimité, en réputation, en popularité... Ils et elles bénéficient d'une expérience concrète valorisable en termes professionnels. Ils et elles acquièrent une meilleure connaissance d'un secteur dans lequel ils ont possiblement vocation à évoluer... Sans ramener l'engagement associatif à de strictes préoccupations utilitaristes et stratégiques, il s'agit ici de démontrer que l'intérêt trouvé à la gestion d'une association, ou plus spécifiquement

d'un projet, ne se mesure pas à l'aune de la rétribution financière dont celle-ci fait l'objet.

À l'inverse, les « projets citoyens » observés dans le cadre de cette recherche-action comportent, pour une grande partie, une **ambition de générer des revenus, pour créer son propre emploi ou employer d'autres personnes, qui n'enlèvent rien au caractère citoyen de ce projet** : il s'agit de contribuer à un changement solidaire, écologique, démocratique dans la société *tout en* gagnant sa vie. La volonté de voir l'activité perdurer et l'objectif de transformation sociale sont concomitants. Le premier ne prime pas sur le second. À l'inverse, le second apparaît comme

une préoccupation centrale, là où le premier n'est mentionné comme moyen pour parvenir aux objectifs politiques que le porteur ou la porteuse s'est fixé-e.

C'est alors **vers d'autres indicateurs que la rétribution** qu'il faut se diriger pour mesurer le caractère désintéressé de la gestion d'un projet associatif : l'association de l'activité économique à une volonté politique de changement social et/ou écologique ; la dimension collective de l'action envisagée dans les faits ou dans l'intention, selon le degré de développement du projet ; l'organisation et le caractère inclusif de cette dynamique collective.



Résultat n°3

L'écologie comme moteur de l'engagement

L'écologie : une porte d'entrée récente dans le monde de l'engagement pour les non-initié-e-s

La Marche pour le Climat du 8 septembre 2018 a inauguré une série d'actions organisées par le mouvement écologiste donnant une visibilité jamais atteinte à l'urgence d'agir contre le réchauffement climatique. En France, ces actions ont joué un rôle de déclic pour des personnes non-militantes mais sensibilisées à la cause écologique et désireuses de passer à l'action : les Marches pour le Climat qui ont suivi (13 octobre 2018, 8 décembre 2018, 16 mars 2019, 21 septembre 2019) ont donné lieu à une mobilisation inédite. **Les manifestations lycéennes et étudiantes du vendredi à partir du 15 février 2019 ont constitué des premières expériences d'engagement pour un nombre important de jeunes.**

Cet engouement de la société civile pour la question écologique a également été à l'origine d'une **massification de répertoires d'action** jusqu'ici réservés aux militant-e-s les plus aguerri-e-s : l'action non violente, habituellement cantonnée à la mobilisation d'une trentaine de militant-e-s affilié-e-s à des réseaux de mobilisation structurés, a convaincu des novices de l'engagement au point de donner lieu à des actions mobilisant jusqu'à 2000 personnes (pour l'action « Bloquons la République des pollueurs »

à La Défense le 19 avril 2019 par exemple). Plus récemment, le succès du mouvement international Extinction Rébellion en France et la médiatisation de ses deux actions parisiennes les plus massives, l'occupation du centre commercial Italie 2 le 5 octobre 2019 et celle de la place du Châtelet les 7 au 11 octobre 2019, ont confirmé l'élargissement de la participation aux mobilisations pour le climat. Cet élargissement a été favorisé notamment :

- par la mise en place de dispositifs et de modes d'organisation qui permettent une initiation rapide à l'engagement collectif, par le biais de formations express à la non-violence,
- par la définition de tâches bien définies et une répartition rigoureuse des rôles en fonction des compétences et des expériences militantes précédentes, et,
- enfin, par une organisation hiérarchique qui a d'ailleurs fait l'objet de critiques au sein du mouvement pour le climat.

L'écologie apparaît désormais comme une porte d'entrée vers l'engagement, une thématique susceptible de constituer un levier à actionner pour susciter l'envie d'agir et accompagner le passage à l'action.



Ce contexte a contribué à une évolution des Cafés Envie d'agir organisés par Astérya, permettant de documenter, dans le cadre de la recherche-action, cette fonction de levier que peut jouer la question écologique. On peut observer, en 2019, une multiplication des Cafés Envie d'agir portant sur des thématiques écologiques (cf. tableau ci-après) à l'initiative des bénévoles et des volontaires en Service Civique de l'association. Cette multiplication est le signe d'un engouement pour l'écologie inédit depuis leurs débuts en 2014. Par ailleurs, cet intérêt de la part des militant-e-s d'Astérya a rencontré une **demande sociale forte** : les Cafés portant sur les questions écologiques ont connu un important succès en termes de nombre de participant-e-s. Il faut cependant noter qu'une autre thématique s'est affirmée fin 2018 et en 2019 aux côtés de la thématique écologique : le féminisme, thématique dont se sont saisi-e-s les bénévoles et les volontaires concerné-e-s et qui a également fortement mobilisé.

Un Café en particulier a permis aux Cafés Envie d'agir d'Astérya de connaître un effet de seuil en termes de nombre de participant-e-s. Il s'agit d'un Café portant sur la collapsologie. Ce Café n'a pas fait l'objet d'un effort de communication particulier : il a été annoncé comme tous les autres Cafés sur les pages des réseaux sociaux investis par Astérya et relayé par le lieu qui l'accueillait (l'ESS'pace) et les structures dont venaient les intervenant-e-s invité-e-s. Pourtant, les inscriptions sur les réseaux sociaux ont très vite dépassé la jauge autorisée (plus de 80 personnes) au point qu'elles ont dû être closes plusieurs jours avant l'évènement. Le jour-

même, l'intérêt massif pour la thématique n'a pas été démenti : le Café a mobilisé 77 participant-e-s, soit un taux de perte quasiment nul par rapport aux inscriptions alors qu'il est habituellement de 50%. Parmi ces participant-e-s, certain-e-s étaient initié-e-s à la thématique, mais **plus de la moitié avait une connaissance très limitée** de la théorie de l'effondrement et était venue par curiosité. Remplissant alors une fonction de sensibilisation et de formation aux enjeux de la collapsologie, cet événement a induit un déplacement par rapport à la vocation première des Cafés qui s'adressent habituellement à un public déjà sensibilisé pour favoriser le passage à l'action concrète en organisant la rencontre avec des organisations au sein desquelles il est possible d'agir.

Suite au succès de ce Café, Astérya a décidé de poursuivre l'expérience en initiant le principe du « cycle » : plusieurs Cafés dont la succession permet un approfondissement et une familiarisation progressive avec un enjeu de société. Trois autres Cafés sur la collapsologie ont donc suivi. Ces trois Cafés ont également mobilisé un nombre significatif (bien que moindre) de participant-e-s. Le second a été appuyé par une communication renforcée avec la venue de France 2²⁹, RFI³⁰ et Paris Match³¹. L'effet de seuil permis par le cycle Collapsologie s'est en outre reporté sur les autres Cafés. Il traduit **l'engouement généralisé pour les questions écologiques qui en font de véritables leviers pour susciter l'engagement citoyen de toutes et de tous, y compris des personnes les moins familières du monde associatif et militant.**

²⁹ Complément d'enquête : "Fin du monde : et si c'était sérieux ?" diffusé le 20/06/19 : https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/complement-d-enquete/complement-d-enquete-fin-du-monde-et-si-c-etait-serieux_3468609.html

³⁰ Émission "Le rendez-vous des tchatcheuses", reportage de Charlie Dupiot en fin d'émission, diffusé le 27/03/19 : <http://www.rfi.fr/emission/20190327-le-rendez-vous-tchatcheuses>

³¹ Le service SnapChat a publié du contenu vidéo sous la forme de stories sur SnapChat.

Programme des Cafés Envie d'agir d'oct. 2018 à oct. 2019

Comment agir maintenant face au changement climatique ? 17 octobre 2018 La Recyclerie 51 participant-e-s	Comment lutter contre le décrochage scolaire ? 15 novembre 2018 Le Petit Ney 12 participant-e-s	Comment construire le futur alors que le présent s'effondre ? 26 novembre 2018 ESS'pace 77 participant-e-s
Comment agir avec les personnes en situation de handicap ? 29 novembre 2018 Centre Paris Anim'Mathis 17 participant-e-s	Comment initier son entourage à la consommation responsable ? 5 décembre 2018 La Recyclerie 49 participant-e-s	Comment participer à la sauvegarde des océans depuis Paris ? 12 décembre 2018 La REcyclerie 18 participant-e-s
Comment créer un avenir durable avec et pour les femmes ? 10 janvier 2019 Le Cent-huit 30 participant-e-s	Comment préserver et accroître les droits des femmes en cas d'effondrement ? 24 janvier 2019 ESS'pace 50 participant-e-s	Qu'a-t-on à apprendre de nos ancien.ne.s ? 31 janvier 2019 Politicafé 20 participant-e-s
Comment agir concrètement auprès des personnes sans-abri ? 7 février 2019 Secours Populaire 45 participant-e-s	Comment repenser la démocratie à notre échelle ? 13 février 2019 Auberge de Jeunesse Yves Robert 36 participant-e-s	Quels métiers choisir ou créer en cas d'effondrement de notre civilisation ? 27 février 2019 Maison des initiatives étudiantes 44 participant-e-s
Comment agir pour une éducation sexuelle plus positive ? 28 février 2019 Le Hasard Ludique 76 participant-e-s	Low-tech / Hard-use : comment penser une innovation durable ? 20 mars 2019 La Recyclerie 30 participant-e-s	Consommer moins pour consommer mieux ? 27 mars 2019 Ressourcerie des Batignolles 8 participant-e-s
Comment déconstruire le mythe de la virilité ? 2 avril 2019 Bar à bulles 68 participant-e-s	Quelle place pour les exilé-e-s dans leur intégration ? 4 avril 2019 La Bar commun 15 participant-e-s	Pourquoi et comment végétaliser notre alimentation ? 17 avril 2019 Le Hasard Ludique 10 participant-e-s
Viens rencontrer l'asso de tes rêves 9 mai 2019 Le Bar commun 13 participant-e-s	Comment agir contre le gaspillage alimentaire ? 15 mai 2019 La Troclette 1 participant-e	Comment mieux s'informer pour mieux débattre ? 29 mai 2019 La Recyclerie 15 participant-e-s
Comment agir pour faire vivre les relations de voisinage ? 19 juin 2019 Rey Café NC	Comment sensibiliser les plus jeunes à la protection de la biodiversité 15 octobre 2019 Centre Ken Saro Wwa 7 participant-e-s	Comment agir pour l'émergence d'une société écologique et solidaire en cas d'effondrement ? 23 octobre 2019 La Recyclerie 32 participant-e-s

Thématiques directement écologiques

Cafés du cycle Collapsologie

L'écologie à l'origine d'un renouvellement des pratiques militantes

Dès les années 1970, le mouvement écologiste a articulé deux répertoires d'action :

- le développement d'initiatives locales ancrées dans les territoires proposant des alternatives concrètes au modèle capitaliste et à la société de consommation ;
- des actions revendicatives ou contestataires prenant la forme d'occupations, de rassemblements, de boycotts, etc.

affichant un continuum complexe entre violence et non-violence. **Souvent opposés, ces deux types d'actions se sont très vite révélés complémentaires** : on pense ainsi à la référence historique de l'occupation du plateau du Larzac, contestation contre l'établissement d'un camp militaire mais aussi laboratoire d'initiatives écologiques et paysannes sur la zone d'occupation. La ZAD de Notre-Dame-des-Landes (occupation contre la construction d'un nouvel aéroport et espace de développement de modes de vie alternatifs³²) apparaît aujourd'hui comme le nouvel emblème de cette articulation entre luttes et alternatives dans le mouvement écologiste, mais on la retrouve également dans les occupations plus récentes et moins pérennes d'espaces publics ou privés en ville : en occupant un centre commercial, les militant·e·s d'Extinction Rébellion dénoncent le gaspillage des ressources suscité par la société de consommation mais développent également, le

temps d'une journée, des modes de vie alternatifs (autoconstruction, toilettes sèches, cuisine à partir d'invendus, etc.).

Si ces initiatives locales sont assez classiques dans le mouvement écologiste depuis les années 1970, elles connaissent un renouveau depuis la fin des années 2000 : AMAP, boîtes à dons, jardins partagés, réseaux d'échanges de service, cafés associatifs, magasins vrac, magasins gratuits, etc. se multiplient et se mettent en réseau. Par ailleurs, les pratiques de « résistance ordinaire »³³ ou de « militance du quotidien »³⁴ se généralisent : l'adoption de modes de vie écologique plus ou moins radicaux concerne un nombre croissant de personnes, comme en témoigne le succès du véganisme ou des « défis zéro déchet ». On assiste ainsi à une **diversification des manières d'agir pour une société écologique qui composent entre engagements collectifs et individuels, à l'échelle globale ou locale, sur des thématiques particulières ou de manière transversale**. Cette diversité, et la nécessité de la cultiver, est clairement apparue comme un point de consensus entre les militant·e·s d'Astérya réuni·e·s lors de l'Assemblée générale de l'association le 19 septembre 2019 : lors d'un atelier invitant à produire une définition partagée de la transition écologique, la mise en commun des réflexions individuelles a permis de réaliser une carte mentale collective qui fait apparaître **l'importance de l'articulation des différents modes d'action pour la transition**.

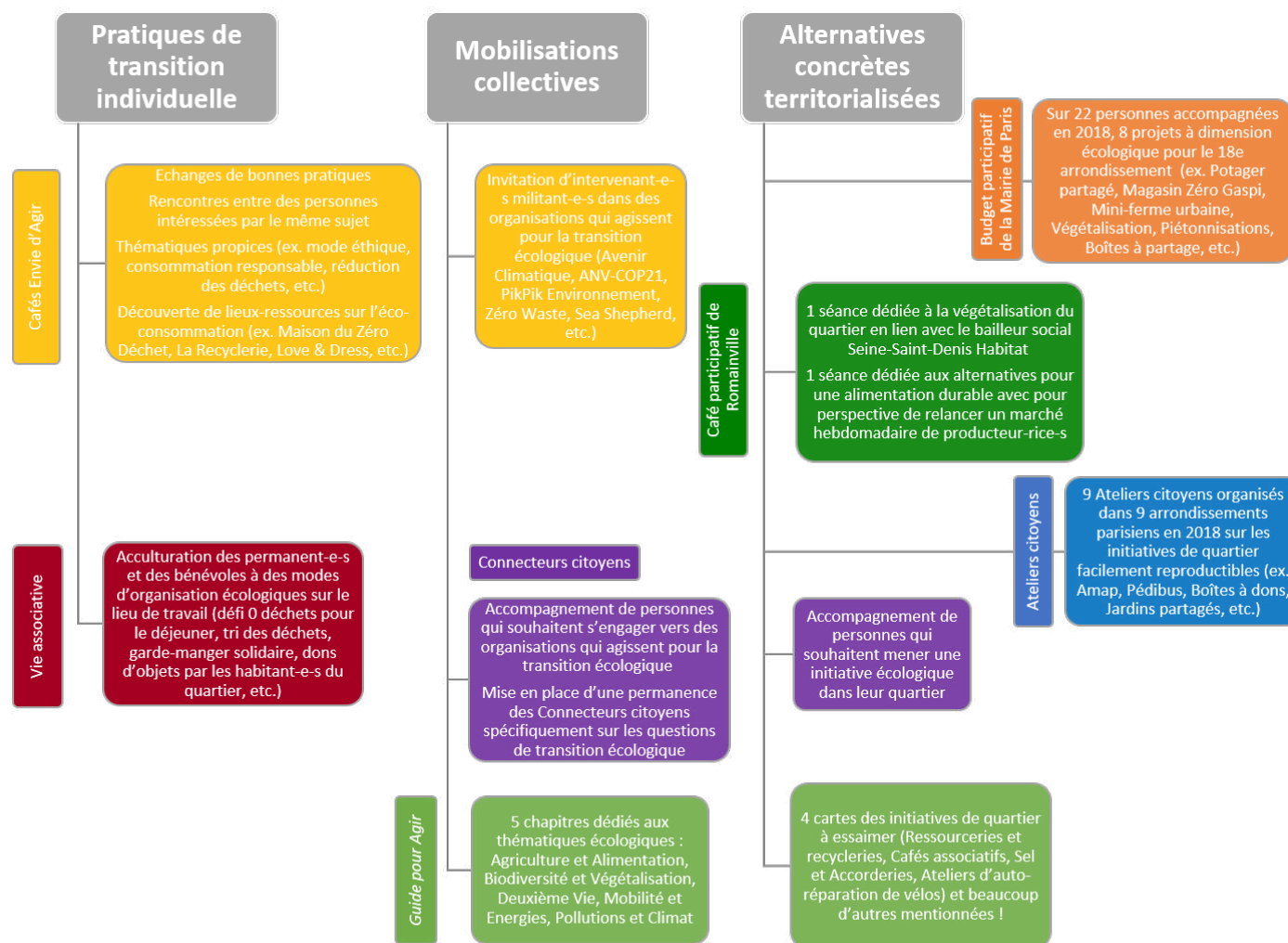
³² Pruvost G., 2017, « Modes de vie alternatifs et engagement », in Bertrand B. et Vidal D., *En quête d'alternatives. L'état du monde 2018*, Paris, La Découverte.

³³ Dobré M., 2002, *L'écologie au quotidien: éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Paris, L'Harmattan.

³⁴ Frère B. et Jacquemain M., 2013, *Résister au quotidien ?*, Paris, Sciences Po.



Cette volonté de valoriser et de renforcer la diversité des manières d'agir a été particulièrement appréciée lors de la publication du *Guide pour Agir sur toutes les lignes - à Paris et ses alentours*³⁵. L'exigence d'inclusion auquel répond l'ouvrage passe en effet par une diversification des manières de s'engager et par la création de nouvelles manières d'agir par les personnes qui ne se retrouvent pas parmi celles qui existent. Cependant, cette diversité est également source de complexité : elle met en danger la lisibilité des répertoires d'action accessibles pour les personnes non-initiées. L'enjeu est alors de développer des dispositifs adaptés pour susciter et accompagner les envies d'agir écologiques dans toute leur diversité. La figure ci-dessous reprend les trois types de répertoires d'action principaux du mouvement environnemental et les dispositifs développés par Astérya pour accompagner les personnes vers chacun de ces modes d'action.



³⁵ Cf. page 15.

L'accompagnement aux pratiques de transition individuelle n'est pas au cœur des pratiques expérimentées et observées dans le cadre de la recherche-action : le *Guide pour Agir sur toutes les lignes* exclut par exemple les manières d'agir individuelles et les pratiques de consommation responsable afin de donner plus de visibilité aux manières d'agir collectives, jugées plus efficaces pour faire face à l'urgence écologique et sociale que connaît notre société. Cependant, Astérya développe une réflexion sur la mise en cohérence des objectifs militants de l'association avec les pratiques quotidiennes de ses permanent-e-s sur leur lieu de travail et les choix de consommation de l'association lors des événements qu'elle organise.

Cette préoccupation s'inscrit dans la lignée des réflexions qui traversent le monde associatif sur la mise en adéquation des moyens et des fins : l'empreinte écologique des pratiques associatives est bien souvent envisagée par l'entrée des éco-événements et la réflexion sur sa réduction se limite bien souvent aux moyens techniques de mise en œuvre opérationnelle (éco-cups, toilettes sèches, produits bios, etc.). Lors de formations suivies par les volontaires en Service Civique d'Astérya sur ces thématiques, nous avons ainsi pu constater que la réflexion sur le sens de ces choix de consommation et leurs impacts différenciés sur l'environnement est bien souvent passée sous silence. Autrement dit : **les formations sur l'éco-responsabilité des associations font de cet enjeu une question technique et dispensent des conseils pratiques et opérationnels en occultant toute forme de réflexion politique.** La mise en œuvre opérationnelle apparaît alors comme **une contrainte supplémentaire qui s'impose par le**

haut à des responsables ou des salarié-e-s d'associations déjà soumis-e-s à des jeux d'exigences parfois contradictoires entre respect du projet politique de la structure et contraintes financières et administratives.

L'accompagnement des personnes qui souhaitent agir vers des cadres d'engagement collectifs est au contraire au centre du projet associatif d'Astérya et passe par les activités des connecteur-ric-e-s citoyen-ne-s. De juin 2015 à septembre 2019, 13 personnes ont sollicité les connecteur-ric-e-s pour agir pour la transition écologique et ont rejoint à l'issue de l'accompagnement des associations agissant sur des thématiques telles que le gaspillage alimentaire (2 personnes), la réparation et le réemploi des objets (5 personnes), le jardinage et la végétalisation des villes (6 personnes). La part relativement faible des accompagnements centrés sur une envie d'agir écologique (13 sur 350 dans la même période) s'explique par le fait que les personnes qui sollicitent les connecteur-ric-e-s expriment d'abord en majorité une envie d'agir sur les enjeux de solidarité et d'entraide. Cependant, nous verrons que des préoccupations pour des enjeux écologiques peuvent émerger au cours de l'accompagnement sans qu'elles aient été formulées au départ (voir ci-dessous).



Une écologie qui ne dit pas son nom ?

La faible part des accompagnements dédiés aux enjeux écologiques a d'abord généré, au sein de l'association, le constat d'un écart entre un contexte sociétal très favorable aux

mobilisations et aux initiatives écologiques et les envies d'agir observées dans le cadre de la démarche des Connecteur-ric-e-s citoyen-ne-s. Il est tentant, alors, d'expliquer cet écart par les

caractéristiques sociales du public touché par les connecteur-ric-e-s. Le développement de partenariats avec des établissements sociaux ou médico-sociaux a en effet tendance à augmenter la part d'accompagnements auprès de personnes habituellement éloignées des sphères de la participation citoyenne. Une telle conclusion irait dans le sens d'un discours relativement ancré dans l'opinion publique selon lequel l'écologie serait une préoccupation de classe moyenne qui a déjà satisfait ses besoins matériels³⁶. Ce discours s'appuie sur le constat d'une faible diversité sociale dans le mouvement écologiste dominant et du caractère socialement discriminant des pratiques de consommation responsable dont les prix sont considérés comme plus élevés³⁷.

Pourtant, l'observation de la pratique des connectrices citoyennes fait apparaître des formes d'écologie latentes : si les personnes accompagnées n'expriment pas forcément une envie d'agir écologique au début de l'accompagnement, cette préoccupation peut

émerger au fil de l'accompagnement. Elle peut aussi ne pas être formulée du tout mais se concrétiser dans les faits par un engagement au sein d'une organisation impliquée sur des thématiques écologiques.

Plus que d'un éloignement des personnes accompagnées par Astérya vis-à-vis des questions écologiques, il faudrait plutôt parler d'engagements qui ne se formulent pas comme écologiques bien qu'ils le soient, parfois, dans les faits. En effet, de juin 2015 à septembre 2019, alors que 13 personnes sollicitaient les connectrices en exprimant une envie d'agir écologique, 31 autres personnes ont rejoint de fait, *via* l'accompagnement des Connecteur-ric-e-s citoyen-ne-s, une association active sur les enjeux écologiques sans en avoir pour autant exprimé la motivation en premier lieu. **Si d'autres motivations s'expriment initialement, elles peuvent toutefois amener ces personnes à contribuer concrètement à la transition écologique.**



³⁶ Inglehart R., 1995, « Public Support for Environmental Protection: Objective Problems and Subjective Values in 43 Societies », *PS: Political Science and Politics*, n°28, vol. 1, p. 57-72.

³⁷ Carfagna L. B., Dubois E. A., Fitzmaurice C., Ouimette M. Y., Schor J. B., Willis M., et Laidley T., 2014, « An Emerging Eco-Habitus: The Reconfiguration of High Cultural Capital Practices among Ethical Consumers », *Journal of Consumer Culture*, vol. 14, n°2, p. 158-78.

L'accueil d'une recherche doctorale sur les mobilisations écologiques en quartiers populaires dans le pôle recherche d'Astérya

La réflexion menée sur l'écart entre la *formulation* d'envies d'agir écologiques et la *réalité des engagements écologiques* a croisé la problématique d'une recherche académique portée par une militante d'Astérya.

Doctorante au laboratoire LAVUE sous la direction de Marie-Hélène Bacqué (Université Paris Nanterre, LAVUE) et Nathalie Blanc (Université Paris Diderot, LADYSS), Léa Billen mène un travail de recherche sur les mobilisations et les initiatives écologiques en quartiers populaires français. S'appuyant sur des enquêtes de terrain menées auprès de collectifs engagés sur des enjeux écologiques dans quatre quartiers populaires, à Vaulx-en-Velin, Angers, Saint-Denis et Romainville, sa thèse croise géographie et urbanisme. Elle propose d'interroger les conditions sociales et territoriales de l'émergence de mobilisations écologiques en quartiers populaires et d'analyser les dynamiques qu'elles créent sur les territoires.

La littérature scientifique portant sur les inégalités environnementales a révélé la surexposition des quartiers populaires aux nuisances et aux risques environnementaux alors qu'ils bénéficient peu des aménités environnementales des métropoles. Pourtant, la faiblesse de l'ancrage du mouvement écologiste en quartiers populaires en France présente ces territoires comme les lieux de l'indifférence à la question écologique. Faut-il y voir une focalisation des mouvements militants des quartiers populaires sur les questions sociales ou raciales ? **Cette apparente indifférence à l'écologie masque-t-elle des initiatives écologiques qui prendraient d'autres formes ou qui n'en porteraient pas le nom ?**

La proximité des réflexions suscitées par les activités d'Astérya et un terrain d'action et de recherche commun (Romainville) a motivé l'accueil de ce projet dans le pôle recherche d'Astérya, espace de réflexion et d'échanges entre des acteur·rice·s de divers horizons autour des questions d'engagement et de participation et leurs liens avec les enjeux de cohésion et d'action sociale.

Parmi ces 31 personnes, 23 ont rejoint des associations luttant contre le gaspillage alimentaire mais dont les activités répondent également à d'autres objectifs. Par exemple, l'association L'Un Est l'Autre, qui distribue gratuitement aux personnes en situation de précarité ou d'exclusion des repas confectionnés à partir d'invendus alimentaires, revendique à la fois sa contribution à la solidarité (lutte contre la faim, renforcement du lien social) et à l'écologie (récupération des invendus). Les personnes accompagnées qui ont rejoint cette association exprimaient une envie d'aider les personnes les plus démunies, leur motivation étant davantage portée sur l'entraide que sur la réduction des déchets. Dans le cas de l'association Afrik-DHPE, qui anime l'espace Resto-Récup - un lieu socioculturel et culinaire qui finance des projets

d'éco-développement en Afrique grâce à la vente de repas élaborés à partir de produits frais, locaux et de saison issus de la récupération d'invendus - c'est d'abord l'envie de cuisiner qui s'est exprimée : qu'il s'agisse d'apprendre de nouvelles recettes, de mettre un savoir-faire au service d'une juste cause, de profiter d'un moment de convivialité, la cuisine devient un vecteur d'engagement écologique.

Parmi ces 31 engagements écologiques « non-intentionnels », 7 personnes se sont engagées, à l'issue de leur accompagnement, auprès d'une association protégeant et cultivant la biodiversité urbaine. Pourtant, le registre de la biodiversité n'était pas forcément mobilisé au départ par les personnes accompagnées comme le montre le portrait ci-dessous.

L'exemple de Blaise

Arrivé de Côte d'Ivoire, Blaise est demandeur d'asile au moment où il rencontre Astérya, par le biais d'un partenariat entre Astérya et un établissement géré par France Terre d'Asile. Sa volonté de s'engager part de la frustration de ne pas pouvoir travailler du fait de son statut administratif. Il souhaite rompre avec l'ennui et l'isolement. Exerçant le métier de paysan en Côte d'Ivoire, le jardinage apparaît au cours de l'accompagnement comme un savoir-faire qu'il pourrait partager dans le cadre d'un engagement bénévole. C'est ainsi qu'une connectrice d'Astérya l'oriente vers l'association La Sauge qui anime une ferme urbaine écologique à Bobigny et qui se revendique d'une agriculture locale et biologique. Blaise est rapidement accueilli au sein de l'équipe et accède à des responsabilités telles que la gestion de la champignonnière, compétence nouvelle qu'il a développée au cours de son engagement bénévole. Cette expérience lui a permis de mûrir un projet professionnel une fois sa situation administrative régularisée autour de l'agriculture urbaine, contribuant de fait à la végétalisation et la réduction de l'empreinte écologique des villes.

Cette part importante d'engagements écologiques non-formulés doit nous amener à questionner la définition même d'un engagement écologique. La lutte contre le gaspillage alimentaire et la biodiversité urbaine font partie des thématiques conventionnellement associées à la transition écologique. Les associations qui s'en revendiquent explicitement s'intègrent dans les réseaux formellement constitués du mouvement environnemental. **Pourtant, si l'on considère l'écologie non pas comme la défense de la nature ou de l'écosystème mais comme la défense de notre « monde vécu », le champ de l'écologie est radicalement décloisonné.** Le terme de « monde vécu » est défini par André Gorz comme « le milieu qui paraît "naturel" parce que ses structures et son fonctionnement sont accessibles à une compréhension intuitive »³⁸ : il s'agit par l'écologie de préserver et de cultiver la capacité de chacun-e à comprendre et à maîtriser son environnement immédiat, son lieu de vie et la société dont il ou elle fait partie.

Les parcours d'engagement des personnes qui passent par Astérya signalent la **porosité entre la transition écologique et sociale** : le partage d'un savoir-faire de mécanicien-ne-s au sein d'un

atelier de réparation de vélo conduit à la fois à renforcer l'estime de soi de la personne qui partage ses compétences, à cultiver le lien social et à limiter l'isolement, tout en réduisant la dépendance des individus vis-à-vis du système marchand de la réparation, et en rendant accessible un mode de mobilité plus respectueux de l'environnement. **Cet entremêlement des thématiques écologiques, économiques et sociales invite à considérer la dimension écologique des engagements relevant a priori de l'entraide, de la lutte contre la pauvreté ou contre les discriminations, du lien social.** Ils s'épanouissent dans des associations ou des collectifs qui ne se revendiquent pas de l'écologie et ne s'intègrent pas dans les réseaux écologistes classiques mais ne contribuent pas moins à la réduction de l'empreinte écologique de nos modes de vie. L'attention portée dans une démarche d'accompagnement personnalisé aux motivations, aux parcours de vie, aux savoir-faire, aux projets de chacun-e permet ainsi d'éviter des formes de cloisonnement propres aux modes d'orientation centrés une démarche thématique et de faire place à la transversalité de l'action citoyenne.

³⁸ Gorz A., 2008, *Écologica*, Paris, Galilée.

Résultat n°4

Les conditions matérielles de l'engagement : la place de l'activité professionnelle

Les liens entre engagement citoyen et milieu professionnel ne sont *a priori* pas si évidents. On ne s'engage pas pour les mêmes raisons qu'on occupe un emploi. Ceci dit, les liens qui les unissent tendent à être de plus en plus étroits. Nous nous intéresserons ici à la nature, la forme et les conditions des liaisons existantes entre les deux, que ce soit dans les motivations qui poussent les personnes à s'engager, les apports que peut permettre le bénévolat associatif (mobilisation et/ou apprentissage de savoir-faire en lien avec le milieu professionnel) ou encore la volonté de concilier les deux à l'instar du

volontariat de Service Civique auquel nous accorderons une place significative dans cette partie.

Ces observations posent la question des conditions matérielles de l'engagement. Elle met à jour la nécessité et les différents moyens de **concilier, sous une forme ou une autre, activité génératrice de revenu et volonté d'engagement en faveur de l'intérêt général**. Elle contribue alors à interroger les critères du désintéressement déjà évoqués précédemment.

L'engagement comme opportunité de formation

Le Service civique : un moyen de formation, de découverte d'un secteur professionnel et du milieu associatif

Depuis sa création en 2010 plus de 136 000 jeunes ont choisi de réaliser un volontariat de Service Civique (VSC). Au sein d'une association ou d'un service public, l'objectif est de réaliser pendant plusieurs mois une mission d'intérêt général. L'association Astérya est à la fois organisme agréé à l'accueil de volontaires depuis 2016 mais également organisme habilité à dispenser la formation civique et citoyenne. Elle bénéficie donc d'un double regard sur cette question et constitue un observatoire idéal pour comprendre les motivations des jeunes qui s'engagent.

Si l'objectif de départ de ce dispositif est de « *renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale* »³⁹, cette forme d'engagement est de plus en plus utilisée, dans les faits, comme un **tremplin vers l'emploi**. Elle est aujourd'hui

considérée comme une expérience professionnalisante, au même titre qu'un stage ou qu'un premier emploi. C'est le cas de G., qui est arrivée chez Astérya dans le but de perfectionner sa connaissance du secteur associatif dans lequel elle souhaite travailler plus tard. Son expérience au sein d'Astérya est un moyen pour elle de se familiariser avec ce milieu. Au cours des différentes formations civiques et citoyennes réalisées, Astérya a notamment été au contact des volontaires de l'AP-HP (Assistance publique – Hôpitaux de Paris). Nous avons pu y constater que la majorité des volontaires sont là pour découvrir le secteur hospitalier et éventuellement s'y (ré)orienter. Le VSC est alors un moyen pour découvrir ce secteur professionnel spécifique, voire pour renforcer son expérience dans ce domaine en vue d'y

³⁹ LOI n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au Service Civique (1) – Article 8

travailler. Ce constat, nous le faisons aussi au sein des propres effectifs d'Astérya : c'est le cas par exemple de M. Sortant d'école de commerce, elle a utilisé son expérience de Service Civique pour changer complètement de voie pour intégrer une collectivité en tant que coordinatrice des conseils de quartier, un emploi auquel elle n'aurait pas songé avant son expérience au sein d'Astérya.

Du fait de cette inflexion professionnalisante, **le VSC peut facilement exclure des personnes ne correspondant pas au « profil recherché » en termes de compétences professionnelles**, et ce, bien qu'il se veuille ouvert et accessible à touste-s. On observe ainsi des pratiques de recrutement se rapprochant des procédures mises en place par les entreprises pour recruter leurs salarié-e-s. L. a par exemple dû passer deux entretiens et réaliser une production écrite après avoir candidaté pour un VSC au sein d'une association promouvant les alternatives citoyennes. Refusée, elle a par la suite intégré Astérya. L'accent est donc davantage mis par les organismes sur les savoir-faire que les savoir-être. Le volontariat se tourne alors vers le développement de compétences, le développement du réseau professionnel, etc. plus que vers une expérience d'engagement.

Elle présente néanmoins un **avantage en termes de développement de l'emploi** : les organismes d'accueil sont susceptibles, lorsqu'ils en ont les moyens, de recruter leurs salarié-e-s parmi les ancien-ne-s volontaires. À l'image d'Astérya où quatre des six salariées qu'a connu l'association sont d'anciennes volontaires, nombreuses sont les structures qui choisissent de recruter en interne. Outre le fait que l'expérience de plusieurs mois aura permis à cette personne d'être formée, c'est aussi un moyen de s'assurer

que le ou la future salarié-e partage les valeurs portées par la structure. Ce constat laisse à penser que le dispositif de Service Civique se transforme, par bien des aspects, en une forme de stage pour le secteur associatif.

Les observations menées démontrent toutefois également que le Service Civique est un moyen, pour les organisations, d'avoir, en leur sein, des **personnes engagées susceptibles de le rester après le volontariat**. Chez Astérya, la moitié des membres du conseil d'administration sont des ancien-ne-s volontaires en Service Civique, qui ont souhaité rester engagé-e-s au sein de l'association après leur expérience. Nombreuses sont les structures qui valorisent la poursuite de l'engagement des volontaires par souci, notamment, d'avoir des bénévoles déjà formé-e-s et sensibilisé-e-s aux valeurs de l'association.

Ces observations posent alors la question de la **précarité du statut du volontaire**. L'indemnité qui s'élève à 576 € est loin d'être en adéquation avec le niveau de vie en France et ne permet pas aux jeunes de vivre avec pour seul revenu cette indemnité, d'autant plus dans les zones métropolitaines où le niveau de vie est plus élevé. Les jeunes qui se tournent parfois vers ce dispositif, à défaut d'avoir trouvé un véritable emploi vivent alors avec très peu de revenu et bénéficient de peu d'aides que ce soit en matière de logement, de transport, d'aides sociales... L'écart entre les objectifs initiaux (faire une pause pour se donner le temps de réfléchir, s'engager au service de la collectivité...) et la réalité du VSC (choix par défaut, besoin d'une première expérience professionnalisante...) conduit alors à une précarisation des jeunes concerné-e-s par le dispositif.



Être bénévole : se former et faire ses premiers pas dans le secteur associatif

Outre le fait de vouloir donner de son temps et se sentir utile, **la question de la montée en compétences gagne en importance**. En 2016, 40 % des bénévoles interrogé-e-s par Recherches & Solidarités déclarent qu'une de leur motivation pour s'engager est d'acquérir de l'expérience et d'étoffer leurs compétences⁴⁰. Ce constat a également été fait dans le cadre de la recherche-action au travers des personnes accompagnées par les connectrices citoyennes, à l'image de Sadio ou de Vicky qui ont choisi le bénévolat pour développer leur compétences en menuiserie ou en cuisine. Ces deux exemples ne sont pas des cas isolés : les connectrices citoyennes sont régulièrement confrontées à des personnes qui se tournent vers le bénévolat dans un souci de développer ou mobiliser leur savoir-être et/ou savoir-faire, parfois à défaut de pouvoir occuper un emploi.

La montée en compétences possible grâce au bénévolat est de plus en plus reconnue. Elle peut même faire l'objet d'une reconnaissance officielle. Outre la possibilité d'utiliser son expérience bénévole dans le cadre d'une valorisation des acquis de l'expérience, France Bénévolat a mis en place un « Passeport bénévole » qui, en lien avec son conseiller ou sa conseillère Pôle Emploi, permet de reconnaître officiellement le bénévolat comme une expérience professionnelle dans le cadre d'une recherche d'emploi. Il en est de même pour les

expériences bénévoles effectuées dans le cadre d'un parcours universitaire dont les heures peuvent être comptabilisées en ECTS.

Ce chemin vers l'emploi que peut représenter le bénévolat est notamment utile dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Il permet à des profils atypiques de justifier d'une expérience associative lorsque ces personnes candidatent dans ce secteur après plusieurs années passées au sein d'entreprises lucratives plus traditionnelles. Cette démarche a été constatée à plusieurs reprises dans le cadre des Cafés Envie d'agir où il est fréquent de croiser des personnes en réflexion sur leur orientation professionnelle et cherchant à se réorienter dans une activité « qui a du sens ». Ces événements sont alors l'opportunité d'en apprendre plus sur un sujet et de renforcer son réseau. Il arrive également d'entendre des personnes qui se procurent le *Guide pour Agir* en vue de les aider dans leur recherche d'emploi.

L'engagement bénévole permet en effet de **multiplier ses contacts et d'identifier des opportunités professionnelles**. Là encore, le travail réalisé par les connectrices citoyennes illustre bien cette question comme le montrent les exemples de Nicolas ou de Blaise. Nicolas, a pu obtenir un stage dans une organisation dans laquelle il était bénévole. Blaise quant à lui s'est vu proposé un emploi salarié dans l'association à la suite de son engagement.

⁴⁰ Recherches & Solidarités, 2016, *La France bénévole en 2016*, URL : <http://www.recherches-solidarites.org/media/uploads/la-france-benevole-2016.pdf>

L'engagement, entre quête d'utilité, quête de sens et quête d'aventure

S'engager pour se sentir utile...

...en complément de son activité professionnelle

73 % des personnes engagées expriment que leur motivation première est de se « *sentir utile et mettre leurs compétences au service du plus grand nombre* »⁴¹. L'engagement bénévole devient alors une démarche complémentaire au travail rémunéré, un moyen de se sentir utile ailleurs que dans le cadre professionnel. Devant le sentiment de beaucoup de salarié-e-s qui considèrent que leur travail manque de « sens », le bénévolat apparaît comme une solution. On peut citer, à cet égard, le cas de Jean-Philippe, intervenu sur plusieurs actions, en lien avec le *Guide pour Agir*: salarié d'une grande entreprise, il a découvert Astérya en cherchant une expérience complémentaire à son travail car il ressentait le besoin de faire quelque chose « pour les autres ».

Nombre de bénévoles sont salarié-e-s en parallèle, parfois dans des domaines qui n'ont rien en commun avec les actions de l'association dans laquelle ils et elles s'engagent, mais il est également possible de trouver une corrélation entre son engagement et son activité professionnelle. N a par exemple rejoint Astérya au moment où elle construisait son projet professionnel autour de l'engagement au sein des entreprises. Les actions d'Astérya faisaient écho à cette activité. Rejoindre le pôle Recherche lui a permis de nourrir sa réflexion et son projet. C'est aussi le cas de Dena, chercheuse de métier et membre du pôle Recherche d'Astérya. Son bénévolat faisait alors écho à sa propre activité professionnelle, et le fait de s'engager auprès d'Astérya était un moyen d'enrichir sa réflexion et de croiser les regards.

Une problématique persiste toutefois: la compatibilité entre le rythme de ces bénévoles travailleur-se-s et les permanent-e-s (salarié-e-s

et volontaires en Service Civique) des associations. Dans les cas de Natalia et Dena, leur projets professionnels leur permettaient d'avoir un emploi du temps flexible, et de s'adapter aux horaires des salariées et volontaires en Service Civique d'Astérya. Mais cela n'est pas le cas pour l'ensemble de la communauté bénévole de l'association, à l'instar de Jean-Philippe par exemple.

Apparaît alors la nécessité d'**adapter les missions aux contraintes de ces bénévoles salarié-e-s** et de leurs disponibilités, généralement plus marquées le soir en semaine ou le week-end.

Par ailleurs, il s'avère souvent **difficile d'impliquer ces bénévoles qui travaillent en parallèle dans un engagement de long terme** ou, pour reprendre des termes communément utilisés à ce sujet, de les « fidéliser ». Le travail garde en effet une place centrale et reste prioritaire sur les contraintes liées à l'engagement associatif.

... pour compenser une période d'inactivité

L'**activité bénévole intervient par ailleurs dans des périodes de vie où l'activité professionnelle est interrompue**. Les personnes retraitées en sont un très bon exemple. Nombreuses sont les personnes à la retraite en recherche d'une activité de « remplacement » ou compensatoire. Après toute une vie organisée autour de l'activité professionnelle, ces personnes ressentent le besoin de trouver une alternative pour rester actif-ve-s. L'exemple de Claude illustre particulièrement ce cas de figure: salarié de grandes entreprises, Claude n'avait jamais mis les pieds dans une association. Il a rejoint l'équipe du *Guide pour Agir* au cours de son élaboration indiquant que lui-même aurait souhaité trouvé un tel outil au moment de son départ en retraite. Une

⁴¹ Recherches & Solidarités, 2018, *La France bénévole 2018*, URL :

https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/la_france_benevole_2018.pdf

partie du travail des connectrices citoyennes étant consacré à l'accompagnement de personnes retraitées au moyen, notamment, d'ateliers collectifs dédiés à la retraite, la recherche-action a permis de rencontrer un grand nombre de personnes dans la même situation (64 personnes accompagnées en 2019).

S'engager bénévolement pour remplacer une activité professionnelle n'est toutefois pas réservée aux personnes retraitées. Astérya est confrontée, au quotidien, à travers la démarche des Connecteur-ric-e-s citoyen-ne-s, à différentes personnes pour qui l'engagement est un moyen de s'insérer / se réinsérer dans la société. Parmi ces personnes, on compte par exemple des personnes en demande d'asile, qui ne peuvent pas travailler tant qu'elles n'ont pas obtenu le statut de réfugié-e. Le bénévolat apparaît alors comme une des réponses apportées, permettant à ces personnes d'avoir une activité plus ou moins régulière et de ne pas rester « inactives ». Cela s'applique également pour les personnes en

situation de handicap, et plus particulièrement celles n'ayant pas la reconnaissance « travailleur-se handicapé-e ». Ce fut par exemple le cas d'Arthur, un bénévole qui ne pouvait pas travailler du fait d'une hospitalisation de jour, plusieurs fois par semaine. Il a donc rencontré les connectrices citoyennes, puis est devenu bénévole au sein d'Astérya, une année durant, en participant aux actions de distributions du *Guide pour Agir*. Pour lui, cette expérience bénévole était très importante car elle s'intégrait dans une démarche de réinsertion, après plusieurs mois d'inactivité professionnelle, dus à ses problèmes de santé.

Dans cette configuration, le bénévolat est alors souvent considéré comme une **activité par défaut** ; elle se fait à défaut d'autre chose. Il reste une activité compensatoire à laquelle le travail salarié, rémunéré restera privilégié. Il n'est pas pleinement considéré dans sa potentialité transformatrice et militante.



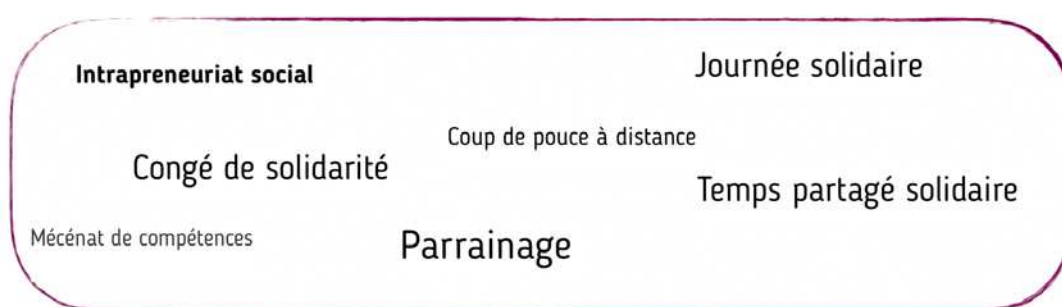
La quête de sens au travail

L'implication des entreprises

Devant les difficultés qu'elles rencontrent à « engager » leurs salarié-e-s et la perte de sens que ces dernier-e-s peuvent ressentir face aux missions qui leur sont demandées, les entreprises mettent en place des actions solidaires dans lesquelles leurs salarié-e-s peuvent s'impliquer.

Elles reconnaissent, valorisent voire soutiennent également de plus en plus les activités bénévoles réalisées par leurs salarié-e-s en parallèle de leur travail. Ces actions répondent par ailleurs aux obligations de RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) auxquelles elles sont soumises.

Exemples de formes d'engagements proposées par les entreprises



L'expérience du *Guide pour Agir* permet d'analyser l'intérêt des entreprises à amener la question de l'engagement solidaire et écologique en leur sein. La proposition de se procurer des Guides pour leurs salarié-e-s et/ou d'en permettre la distribution au sein des murs de l'entreprise avec une animation permettant d'approfondir les questions qu'il aborde a reçu peu d'écho. Or, les engagements promus par le *Guide pour Agir* ont vocation à prendre place hors de l'entreprise et n'appellent pas nécessairement aux compétences que les salarié-e-s développent et mobilisent dans le cadre de leur activité professionnelle. La seule motivation des entreprises ne semble donc pas être de proposer à leurs salarié-e-s une multitude de formes d'engagement : **cet engagement doit pouvoir être rattaché / affilié à l'entreprise en question.** Le bien-être des salarié-e-s est important, mais **les retombées sur l'image de l'entreprise et l'impact que ces engagements ont sur la cohésion d'équipe ou les compétences professionnelles le sont au moins autant.** Ce constat est également dressé suite à l'observation de l'expérience vécue

par N., une bénévole d'Astérya souhaitant par ailleurs développer une offre aux entreprises afin de faciliter l'engagement politique de leurs salarié-e-s sur des sujets non nécessairement liés à l'activité de ces dernières. Cette offre a également reçu peu d'écho. À l'inverse, nous observons un accroissement fort des activités de « team-building solidaire » ou de mécénat de compétences où l'engagement est intrinsèquement lié à l'activité professionnelle.

De ce fait, les actions des entreprises en faveur de l'engagement ne permettent pas de développer l'information et la prise de conscience des individus quant aux différentes formes d'engagement existant et à leurs impacts. Les actions proposées restent cantonnées aux actions de bénévolat « classiques » (distribution de repas, soutien scolaire...) et intègrent peu l'évolution des formes et des thématiques d'engagement. Si l'intrapreneuriat social peut être perçu comme une volonté d'amener, dans la sphère professionnelle, les pratiques de « citoyenneté par projet » décrites dans le résultat n°2, il reste très minoritaire et se limite

à des entreprises très avancées en matière d'engagement citoyen des salarié-e-s. En outre, il y a là également un intérêt manifeste pour l'entreprise puisque l'engagement de

l'intrapreneur reste étroitement lié aux activités de cette dernière : il a vocation à les développer pour conquérir de nouveaux marchés au moyen de produits et services à impact social.

Salarié-e de l'ESS : un engagement en soi ?

Travailler dans une structure dite de l'économie sociale et solidaire, est identifié comme un **moyen d'allier le besoin d'avoir un emploi rémunéré et le fait de s'engager**. Ce choix peut répondre à un **besoin d'alignement personnel**. On assiste ces dernières années à un renouveau de l'emploi dans l'ESS, plus précisément au sein des associations, dans lesquelles la création d'emploi est encouragée par les politiques publiques, grâce aux différents types de contrat aidés qui ont été créés successivement, aux cours des dernières années avant d'être supprimés sous la présidence d'Emmanuel Macron. À l'instar des professeur-e-s ou des professions médicales, le travail associatif apparaît comme un engagement en soi, au service des autres. Il laisse souvent peu de place à des engagements bénévoles ou militants par ailleurs, les salarié-e-s se trouvent déjà fortement mobilisé-e-s – parfois bien au-delà de leurs obligations contractuelles – dans les activités de l'association pour laquelle ils ou elles travaillent. Matthieu Hély a analysé ce phénomène comme un « don de travail » fait au nom de la vocation politique et militante de l'activité associative⁴². Le travail croise alors des convictions et des valeurs personnelles qu'il s'agit de mettre en œuvre au quotidien supposant un fort investissement émotionnel.

Cette **limite très fine entre travail et engagement personnel** n'est pas sans poser question. Les structures de l'ESS restent en effet soumises à des exigences budgétaires et, souvent productivistes qui mettent à mal les « bonnes intentions » qui animent une partie du corps salarial. Des tensions peuvent alors apparaître

entre les contraintes auxquelles sont soumis les salarié-e-s et les attentes des bénévoles en termes de convivialité, de rythme, d'impact, de qualité des relations..

Il convient toutefois de souligner que l'ESS est composée d'une multitude de structures, aussi bien en termes de taille, d'objet social, de gouvernance ou même de statut juridique, et qu'en conséquence, les constats dressés ici varient considérablement selon les organisations. Au cours de la recherche-action, **une différence majeure est apparue entre des structures fortement institutionnalisées (un centre d'animation menant ses activités dans le cadre d'un marché public par exemple) et d'autres structures plus indépendantes** – mais aussi généralement plus précaires – vis-à-vis des institutions publiques. Dans le premier cas, la marge de manœuvre plus limitée offerte aux salarié-e-s introduit des formes de réticences aux changements et à l'innovation, les salarié-e-s opposant souvent à tout nouveau développement les contraintes administratives et techniques liées aux exigences de leur tutelle publique.

À titre d'exemple, le planning d'activités, les procédures administratives et les règles de sécurité imposées par la Mairie de Paris aux centres Paris Anim' dans le cadre de la délégation de service public sont apparues comme des freins à la mise en place d'une nouvelle activité (l'accompagnement d'initiatives d'habitant-e-s) pour l'équipe du centre Paul Valeyre, et ce, alors même que ces mêmes marchés publics comportent une forte incitation

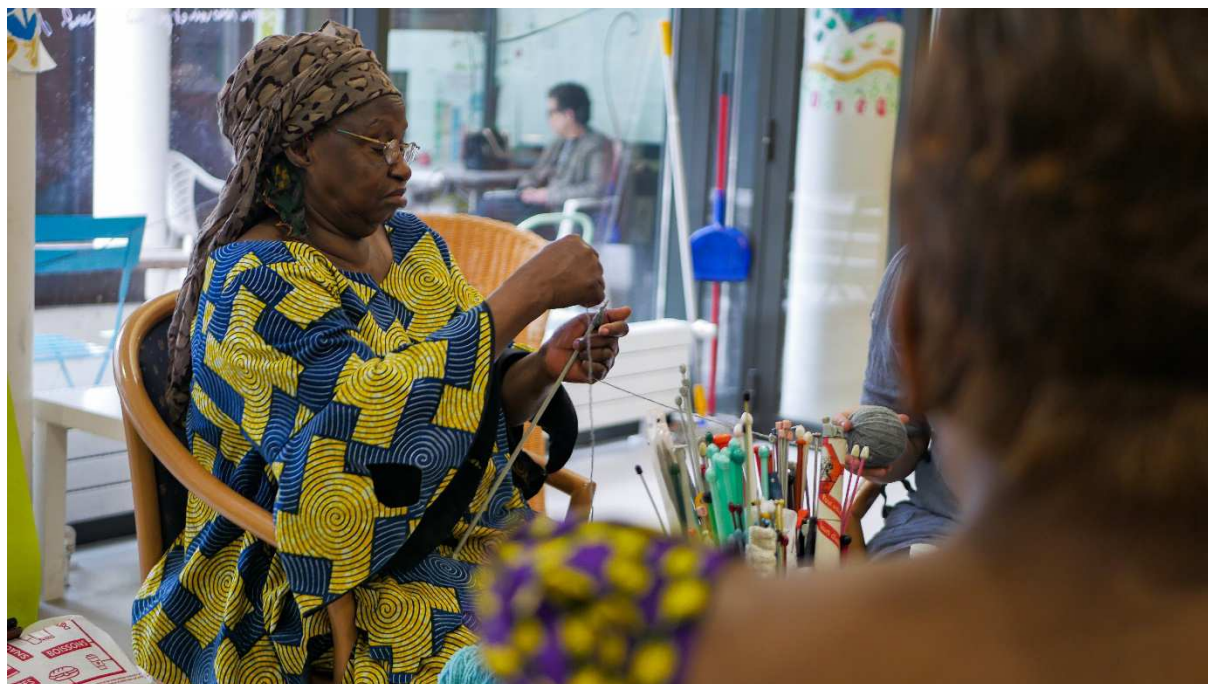
⁴² Voir à ce sujet :

– Hély M., Simonet M. (dir.), 2013, *Le travail associatif*, Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest.

– Hély M., 2009, *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, Presses universitaires de France.

à impliquer les habitant·e·s et introduire une dimension participative à leurs activités. Régies par un cadre institutionnel, les possibilités de réalisation et de changements mis en place par les salarié·e·s au sein de ces structures sont plus lourdes car elles doivent composer avec les demandes de leurs tutelles. Le même constat a

été fait avec les travailleur·se·s sociaux·les, partenaires de la démarche d'accompagnement des Connecteur·rice·s citoyen·ne·s, également soumis à un cadre de travail particulièrement rigide, bien que porté le plus souvent par des structures associatives.



Résultat n°5

Les conditions d'un engagement inclusif

Avant d'exposer les conditions d'un « engagement inclusif », il est nécessaire de s'arrêter sur ce qui motive à y consacrer une partie et de définir de ce que l'on entend par ce terme.

Pourquoi s'intéresser aux conditions d'un engagement inclusif ?

Les études les plus récentes autour de l'engagement bénévole mettent en avant un taux de participation en nette hausse sur les quinze dernières années⁴³. Si ces données doivent être interprétées avec prudence, tant les méthodes de calcul peuvent varier d'une enquête à l'autre, elles vont néanmoins à l'encontre des idées reçues à ce sujet : oui, les individus s'engagent et dans une proportion non négligeable. En revanche, peu de données semblent indiquer une tendance à meilleure représentativité de la population française dans les instances de participation citoyenne. Ainsi, il apparaît que l'engagement bénévole reste plus particulièrement accessible à un même type de personne : **diplômée**⁴⁴, **valide** et **initiée**⁴⁵, c'est à dire déjà au fait des us, coutumes et codes culturels du monde associatif. La pratique des activités d'Astérya est venue confirmer cette analyse en identifiant un certain nombre d'éléments qui constituent des freins à l'engagement de tout-e un-e chacun-e.



- sentiment de ne pas se sentir concerné-e
- sentiment de ne pas être légitime
- sentiment de ne pas être compétent-e
 - manque de confiance en soi et d'assurance



- manque d'acculturation
- méconnaissance de la multiplicité des formes d'engagement
- complexité du réseau d'acteur-ric-e-s
- sentiment de ne pas avoir connaissance des solutions existantes



- fracture numérique
- fracture culturelle
 - fracture générationnelle
- non-maîtrise de la langue française
- handicaps
- situations de marginalité
- difficulté d'accès, mobilité



- manque de temps ou temps inappropriés
- redéfinition des priorités en faveur de la vie professionnelle

⁴³ "Le taux de participation bénévole estimé par l'enquête Vie associative 2002 de l'Insee était de 28% ce qui représentait environ 12,5 millions de participants de 18 ans et plus. Celui estimé par l'enquête CRA – CSA 2017 est de 43 %." Source : PROUTEAU L., 2018, *Le bénévolat en France en 2017 état des lieux et tendances*, Laboratoire d'économie et de management de Nantes-Atlantique - Université de Nantes et Centre de recherche sur les associations.

⁴⁴ "La participation bénévole est plus fréquente chez les plus diplômés." Source : Enquête CRA-CSA 2017.

⁴⁵ "La propension à participer au bénévolat est plus forte chez celles et ceux qui, lorsqu'ils étaient adolescents, avaient un parent au moins bénévole. Ce résultat met l'accent sur l'importance de la socialisation familiale dans la propension à s'engager". Source : Enquête CRA-CSA 2017.

On parle ainsi d'*engagement inclusif* lorsque celui-ci permet effectivement à toute personne de s'impliquer dans la vie citoyenne, quels que soient les verrous identifiés et qui peuvent lui être propres.

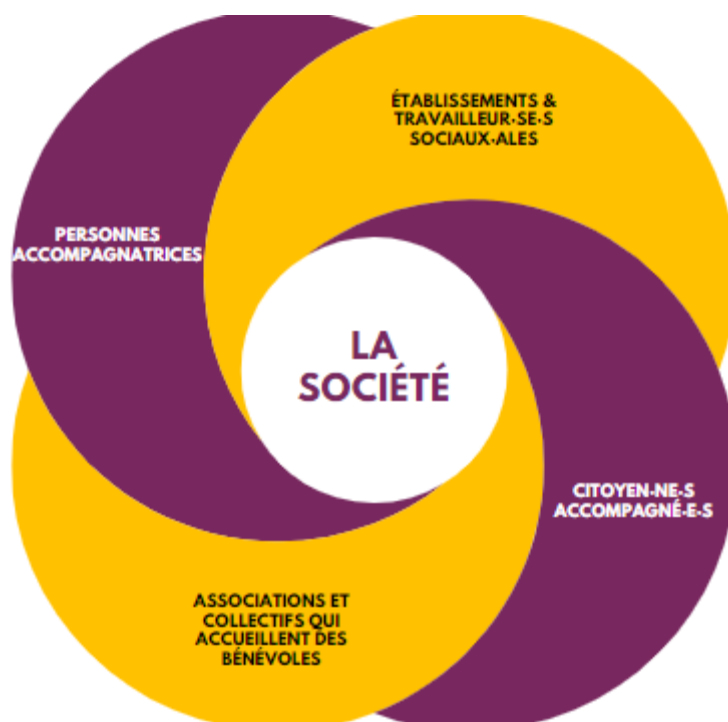
Souvent envisagés comme des barrières personnelles, psychologiques ou matérielles relevant de la responsabilité individuelle, ces verrous sont au moins autant liés à des blocages systémiques issus des rapports de domination et d'inégalités qui traversent notre société. Autrement dit : **ce ne sont pas tant les personnes qui ne sont pas adaptées aux associations mais**

les conditions d'exercice des activités associatives - ce que nous appelons ici les « cadres d'engagement » - qui ne sont pas adaptés aux individus.

Un *cadre d'engagement inclusif* serait donc, en définitive, un contexte associatif qui permet à tout-e citoyen-ne, quel que ce soit le statut social qui lui est affecté, de s'impliquer dans la vie de la cité sans contraintes. Autrement dit, il s'agit de prendre en compte les caractéristiques et contraintes personnelles de manière à rendre possible un engagement effectif.

Les échelles où se jouent les conditions d'un engagement inclusif

La recherche-action a permis, notamment à travers la démarche des Connecteur-ric-e-s citoyen-ne-s, de mettre en lumière l'existence de plusieurs parties prenantes jouant un rôle dans le développement de cet engagement inclusif.



L'exemple des institutions sociales et médico-sociales

À travers la démarche des Connecteur-ric-e-s citoyen-ne-s, Astérya travaille particulièrement le lien entre les institutions sociales ou médico-sociales, les citoyen-ne-s ayant une fragilité sociale et les organisations avec lesquelles on s'engage. Depuis 2015, 21 partenariats avec des établissements sociaux et médico-sociaux ont été ainsi créés, pour encourager les bénéficiaires de ces derniers à vivre une citoyenneté active en dépassant les freins auxquels ils-elles peuvent être particulièrement confronté-e-s. Ces collaborations ont permis à plus de 150 personnes de s'engager.

Type d'établissements sociaux et médico-sociaux

- Demande d'asile et réfugié-e-s (CADA, CAFDA, CHU, autres associations)
- Handicaps (CAJ, SAVS, SAMSAH, FAM)
- Prison (Maison d'arrêt, SPIP, autres associations spécialisées)
- Grande précarité (CHS, CHRS)

Personnes engagées



Les intérêts d'une collaboration avec des institutions sociales ou médico-sociales

Ces collaborations permettent effectivement de lever les verrous à l'engagement que l'on peut observer du côté des institutions sociales et médico-sociales. Le dernier comité de pilotage de la démarche des Connecteur-ric-e-s citoyen-ne-s (juillet 2019) est revenu sur les intérêts de l'intervention d'une association tierce pour faciliter la participation citoyenne des bénéficiaires des établissements concernés. Les éléments suivants ont été listés :

- Aider sans assister, et donc développer l'autonomisation des personnes accompagnées ;
- L'importance de l'intervention d'une personne extérieure à l'établissement pour engendrer une dynamique différente du quotidien des structures ;
- Révélation de certaines capacités, voir les usager-e-s autrement (autre contexte, autres capacités...) que dans le suivi quotidien des professionnel-le-s sociaux-ales ;
- Les connecteur-ric-e-s interviennent de sorte à ce que les personnes accompagnées se sentent capables d'agir à leur manière et à leur rythme ;
- Accès à un autre réseau ;
- Facilite l'inclusion dans l'établissement des personnes accueillies ;
- Changement de regard aussi bien des personnes vis-à-vis d'elles-mêmes que des travailleur-se-s sociaux-ales vis-à-vis de leurs bénéficiaires.

Que signifient tous ces acronymes ?

CADA = Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile ; CAFDA = Coordination de l'Accueil des Familles Demandeuses d'Asile ; CHU = Centre d'Hébergement d'Urgence ; CAJ = Centre d'Accueil de Jour ; SAVS = Service d'Accompagnement à la Vie Sociale ; SAMSAH = Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés ; FAM = Foyer d'Accueil Médicalisé ; SPIP = Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation ; CHS = Centre d'Hébergement et de Stabilisation ; CHRS = Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

Les conditions d'un engagement inclusif : l'intermédiation comme solution

La recherche-action a fait apparaître l'intérêt significatif des outils et dispositifs d'intermédiation pour permettre l'engagement de toutes et de tous.

À travers cette intermédiation, il s'agit en effet de jouer sur :

- le niveau de connaissances et de compétence des personnes souhaitant agir afin de lever les différents freins à l'engagement ;
- le degré d'adaptation et la capacité d'accueil des organisations au sein desquelles on peut s'engager.

Personnaliser l'engagement par une intervention humaine auprès des personnes souhaitant s'engager

Adapter les outils de l'intermédiation

Pour pallier aux différents freins rencontrés, des dispositifs d'accompagnement à l'engagement et à l'initiative citoyenne se développent. Portés par des institutions publiques ou des associations, ils prennent de multiples formes :

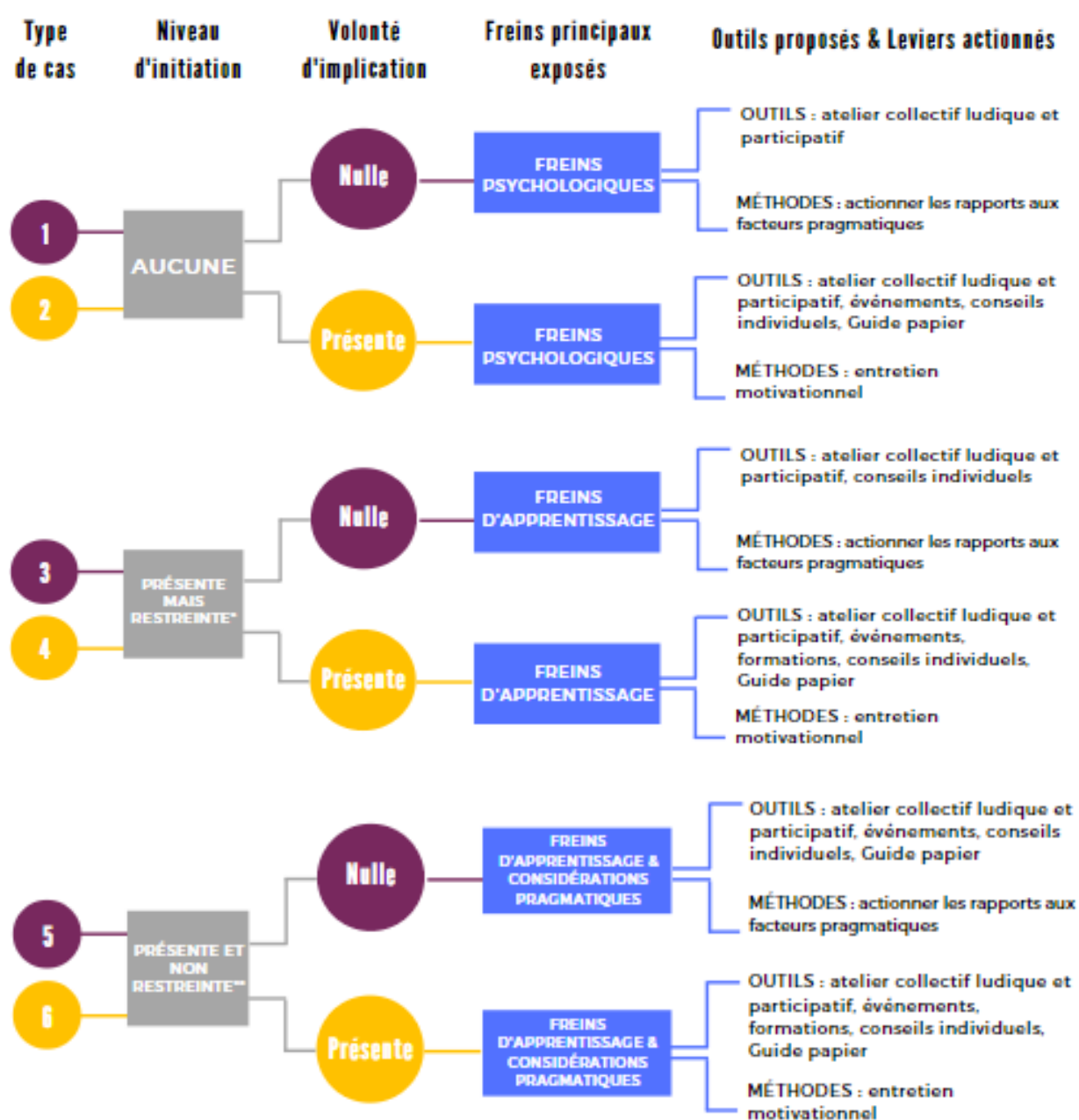
- ateliers collectifs et formations ;
- permanences et conseils individuels ;
- événements ;
- plateformes numériques ;
- guides ;
- fiches pratiques ou annuaires en ligne.

La recherche-action a permis de tester 6 de ces outils d'intermédiation (ateliers collectifs ; formations ; permanences ; conseils individuels ; événements ; guide papier), adaptés et utilisés en fonction trois critères principaux :

- le niveau d'initiation des personnes aux questions de participation citoyenne ;
- le degré de volonté d'implication de ces dernières ;
- les principaux freins à l'engagement exposés.



L'idée est alors d'actionner le ou les leviers adéquats en fonction d'une typologie basée sur 6 cas types :



* connaissance des formes d'engagement les plus basiques (ex : distribuer de la nourriture)

** connaissance d'une diversité de formes d'engagement existantes

1

Astérya intervient en milieu carcéral au moyen d'ateliers participatifs. Au-delà du fait que beaucoup ne sont pas initié-e-s aux questions de participation citoyenne, la majorité des participant-e-s sont dans une logique de recherche de travail. Astérya adapte ses interventions pour donner envie d'agir en évoquant les liens avec le monde du travail, et permettre aux participant-e-s de trouver une utilité à l'engagement.

2

Mamadou, un Guinéen qu'Astérya a rencontré lors d'un atelier participatif quelques mois après son arrivée en France, est particulièrement sensible à la lutte contre les déchets. Il a évoqué son envie d'agir pour cette cause, mais ne savait pas comment.

3

Rémi, un homme accueilli au CAJ La Chapelle de LADAPT, avait évoqué lors de la première rencontre avec Astérya que « le bénévolat ne l'intéressait pas ». Après avoir participé à l'organisation d'une Disco Soupe, il a témoigné du changement de vision qu'il avait au sujet du bénévolat, maintenant qu'il savait qu'il pouvait faire quelque chose qui l'intéressait.

4

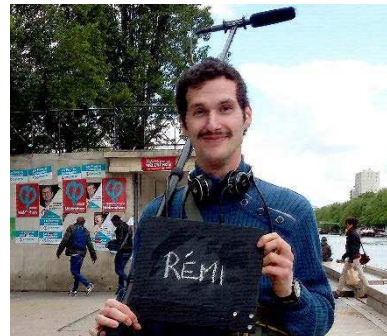
Rose souhaitait s'investir auprès des personnes en difficultés mais ignorait auprès de qui elle pouvait agir, et comment s'y prendre. Un accompagnement personnalisé avec une connectrice citoyenne lui a permis de cibler le type de mission et le type de structure dans laquelle elle pouvait s'impliquer. C'est ainsi qu'elle s'est engagée avec les Papillons Blancs de Paris, dans un lieu d'accueil d'enfants en situation de handicap pour de l'éveil et du jeu avec des outils et jeux numériques.

5

Josiane, retraitée plutôt au fait des activités associatives de sa ville, disait ne pas vouloir s'engager car elle estimait que ce qui existait ne la tentait pas. Après discussion avec une personne de l'association Astérya lui ayant avancé des exemples concrets sur un sujet qui semblait lui tenir à cœur : la végétalisation de la ville de manière originale. Elle s'est rendue compte qu'une multitude d'actions de ce type existaient et qui pourraient lui convenir. Elle est actuellement en train de contacter des structures pour s'engager auprès d'elles.

6

Françoise, récemment retraitée, avait un projet en tête pour faire le lien avec les connaissances acquises dans sa vie professionnelle autour de l'eau. Déjà impliquée dans la vie associative, il lui manquait des idées pour pouvoir rendre son projet concret, et du réseau pour toucher les personnes dont elle s'était donné l'objectif car ce qu'elle avait déjà sollicité ne correspondait pas à ses contraintes. Sa participation à un atelier collectif lui a permis d'aborder d'autres cibles, et d'élargir son réseau.



L'intérêt de la relation humaine pour faciliter le passage à l'action des citoyen-ne-s

La recherche-action a permis de faire la preuve de **l'intérêt d'une intermédiation humaine et interpersonnelle**. Là encore, l'expérience des connectrices citoyennes est révélatrice. L'accompagnement est, en effet, personnalisé et opérée directement par une personne (la connectrice citoyenne) et non par le biais d'une plateforme numérique. Il s'agit de développer entre la connectrice et la personne accompagnée une relation interpersonnelle. La « neutralité » dont fait preuve la connectrice ne doit pas s'entendre comme une mise à distance de la relation, mais comme un souci de ne pas influencer la formulation des choix de la personne au cours des processus de traduction et de médiation.

Par exemple, Julien, un jeune homme en situation de handicap, ne savait pas sur quelle thématique s'engager. Une connectrice l'a aidé à explorer différents enjeux pour se fixer finalement sur celui de la lutte contre la fracture numérique. Puis elle lui a apporté des informations sur les modes d'engagement et les structures agissant dans ce domaine pour l'aider à trouver sa propre manière d'agir. Pour le passage à l'acte, apporter les contacts ne suffit pas. Les connecteur-ric-e-s font un travail de capacitation : faire prendre

conscience à la personne accompagnée de ses capacités et lui donner confiance en elles ; laisser mûrir le projet jusqu'à ce qu'il acquière une réalité à ses yeux ; parfois il s'agit aussi de développer des compétences (comme la prise de contact, les recherches sur internet) mais toujours dans l'esprit d'aider à faire et non de faire à la place. Dans le cas de Julien, ce sont ces différentes étapes, permises par l'intervention d'une personne dédiée à cette mission qui ont permis son engagement effectif.

Ce dernier élément pose d'ailleurs la question de la **dépendance du dispositif vis-à-vis de personnalités singulières** : s'il est impossible qu'une connectrice en « remplace » une autre, comment assurer la transmission des savoir-être et des savoir-faire nécessaires pour assurer la pérennité de la démarche ? Le rôle de la capitalisation des savoirs construits par les connectrices et de leur transmission / appropriation par les nouvelles et nouveaux venu-e-s est alors essentiel. Ces questions sont un enjeu que chaque structure souhaitant faciliter l'engagement en mettant en place une démarche d'accompagnement humain se doit de travailler en interne, avec réflexivité et dans une logique d'amélioration continue.

Améliorer l'information des citoyen-ne-s comme pré-requis à l'engagement

Faire connaître la diversité des engagements

Au cours des accompagnements, il a été observé une **méconnaissance significative de la diversité des formes que prend l'engagement citoyen** : que les personnes rencontrées souhaitent déjà agir au moment de l'interaction ou non, cette multiplicité n'est pas connue. Il en résulte que de nombreuses personnes non-initiées ne se sentent pas concernées par les questions d'engagement, principalement par manque d'informations sur les « solutions » existantes, et

non par manque d'envie d'agir. À l'opposé, c'est en prenant connaissance de cette diversité que de nombreuses personnes déjà initiées se rendent compte que leur connaissance du tissu associatif et militant est finalement restreinte, notamment car ce dernier est en constante évolution. Cette méconnaissance empêche un certain nombre de citoyen-ne-s à franchir le pas de l'engagement.

Ce constat est susceptible **d'amener une transformation des modalités d'accompagnement à l'engagement**. À titre d'exemple, il a amené l'association Astérya à déplacer les objectifs de l'une de ses actions : Les Cafés Envie d'agir. Leur objectif initial était de permettre la réunion de citoyen-ne-s souhaitant s'engager sur une thématique pour qu'ils imaginent des solutions. Il s'est finalement agi de les amener à rencontrer des initiatives déjà existantes pour qu'ils et elles soient mieux au fait des possibilités

Pallier au manque d'acculturation

L'intermédiaire permet de mettre en relation une personne souhaitant s'engager et une structure au sein de laquelle elle peut agir. À travers cette mise en relation, **les personnes qui accompagnent acculturent concrètement les personnes accompagnées au monde de l'engagement** et cela s'avère un levier important pour faciliter le passage à l'action comme le montre l'exemple de la pratique des connectrices citoyennes.

Au cours de l'accompagnement, ces dernières cherchent en effet à **leur faire saisir « la réalité du bénévolat », c'est-à-dire de lever aussi bien les appréhensions** (par exemple, la peur d'être pieds et poings liés au détriment de contraintes familiales, administratives, médicales...) **que les visions naïves** (celles d'un univers fondamentalement bienveillant où aucune compétence n'est requise, aucune exigence n'est posée...) qui l'entourent. Par un subtil jeu discursif, il s'agit d'exposer ce que veut dire « être bénévole » et comment se passent les relations dans les associations. Elles mettent surtout en lumière, ici, le fait qu'aucun bénévolat ni aucune association n'est identique, que des expériences très diverses sont possibles et reviennent au cas par cas sur les différentes missions et structures présentées à la personne,

qui s'offrent à eux et elles. Par ailleurs, alors que les Cafés étaient initialement organisés sous la forme d'une unique rencontre, ils ont donné petit à petit naissance au format de « cycle » de Cafés Envie d'agir. Ainsi, trois à quatre rencontres sur une même thématique d'action s'organisent, de manière à permettre une progression de la connaissance jusqu'à l'apprentissage d'actions concrètes. Cette évolution permet à l'association d'attirer un plus grand nombre de profils non-initiés à l'engagement citoyen.

en fonction des envies qu'elle a exprimées, afin qu'elle puisse se projeter dans la réalité du bénévolat en question (et non plus en général).

Elles accompagnent les personnes dans toutes les étapes, de l'envie d'agir à l'engagement. Cela suppose de **développer une double autonomie : de pensée et d'action**. Elles doivent aider la personne à traduire ses envies, à prendre conscience de ce qui est important pour elle, indépendamment de l'autocensure et de ses étiquettes sociales. Médiatrices entre la personne accompagnée et son envie d'agir, elles l'aident aussi à se familiariser et se positionner par rapport aux causes défendues, dépassant les messages-types habituels.

L'enjeu pour les connectrices est de **préserver, dans ce processus, l'autonomie de la personne accompagnée**. Pour ce faire, elles assument un rôle de traductrices, de médiatrices pour faciliter sans orienter. Concrètement, leur travail consiste à améliorer la connaissance et la compréhension du fonctionnement du secteur associatif tout en laissant la personne libre de ses choix et en la rendant consciente des capacités qu'elle a déjà en elle. Interroger, explorer ensemble, écouter pour déceler, synthétiser, reformuler.

Travailler, avec les associations, la posture d'accueil et permettre l'adaptation des pratiques associatives

Lorsqu'une personne accompagnée vise un engagement nécessitant des compétences et une autonomie qu'elle n'a pas, Astérya peut alors apporter plusieurs réponses : aider la personne à monter en compétences et en autonomie avant de l'accompagner vers l'engagement qu'elle désire ; envisager avec elle un engagement « intermédiaire » ne nécessitant pas de compétences supplémentaires ; mais aussi : **échanger avec la structure visée pour comprendre comment celle-ci peut être plus souple dans son accueil**. Il s'agit d'aider l'organisation en question à adapter son « cadre d'engagement » aux personnes accompagnées, leurs envies et leurs contraintes. Quatre éléments facilitant un engagement inclusif apparaissent alors :

La phase d'accueil et l'intégration dans une dynamique collective

Le constat général est qu'un grand nombre d'organisations sont habituées à toucher le même public, à être sollicitées par le même type de personnes, souvent des personnes qui ressemblent à celles déjà présentes. Un paradoxe apparaît alors car ces organisations cherchent généralement à mobiliser de nouvelles personnes. Lorsque ces « nouvelles personnes » arrivent, elles ne sont toutefois pas toujours considérées et nombre de sollicitations ne trouvent pas d'écho. Plusieurs raisons à cela :

- Elles ne pensent pas à la possibilité de toucher d'autres profils que ceux qu'elles ont l'habitude de mobiliser, plus par habitude que par refus catégorique ;
- Elles se sentent dépourvues lorsqu'elles sont justement sollicitées par un « nouveau profil » auquel elles ne savent pas forcément s'adresser ;
- Elles connaissent des difficultés à sortir de leur « zone de confort » : le fait de réfléchir de manière différente à celle intégrée dans ses habitudes vient perturber une certaine routine qui peut amener à penser aux premiers abords que « non, ce n'est pas possible d'accueillir cette personne en tant que bénévole ».
- Certaines personnes maîtrisent mal la réalité de certaines personnes au profil particulier.

Deux exemples :

Exemple n°1

Lors de la création du Guide pour Agir, les responsables associatifs étaient interrogés sur le degré d'adaptation des missions bénévoles proposées pour une personne non-francophone ou en situation de handicap. Le silence était souvent la première réaction, avant d'expliquer par la suite que les personnes n'y avaient jamais pensé. Or, parfois, la mission était accessible de fait. Inversement, ces caractéristiques n'étaient généralement pas considérées quand la question « Vos missions sont-elles accessibles à toutes et à tous ? » de manière simple et sans précision supplémentaire. Or, elles nécessitaient parfois de parler français, de savoir lire, écrire ou de ne pas avoir de problème psychomoteur.

Exemple n°2

L'équipe des connectrices citoyennes est souvent confrontées au fait que les associations globalisent le terme « handicap », sans prendre en compte la diversité des profils et des situations que cela englobe. Par exemple, un responsable associatif a partir du principe que l'une de ses missions n'est pas accessible aux personnes en mal-voyantes car ils n'ont pas de supports ou d'outils en braille. Or, les personnes mal-voyantes ont leurs propres outils pour adapter le monde autour d'elles, et seulement 10% d'entre elles maîtrisent le braille.

Dans l'objectif d'un engagement inclusif, **les phases d'accueil et d'intégration sont ainsi des temps particulièrement importants**, puisqu'elles peuvent avoir vocation à trouver un équilibre

La pratique de l'adaptation

Les organisations citoyennes ne sont pas ou très peu habituées à modeler leurs missions en fonction des personnes qui les sollicitent. Au contraire, il y a une tendance très nette à gérer des demandes d'engagement à la manière d'une responsable des ressources humaines, avec la recherche d'une adéquation parfaite du profil et des compétences du ou de la bénévole avec des missions existantes.

Pourtant, il semble parfois assez simple de s'adapter lorsque l'on souhaite s'ouvrir à des personnes qui ne possèdent pas encore les codes de telle ou telle organisation, qui n'ont pas, de prime abord, les compétences requises, ou autres cas de figure.

La recherche-action a permis de mettre en lumière, pour ce faire, la nécessité de mettre en place une **logique de réflexion par étapes où s'opère une décomposition des missions et une évolution progressive des bénévoles dans ces missions**.

- La décomposition des missions implique de partir d'une mission bénévole existante, et de la décomposer sous forme de mini-missions qui demanderaient moins de compétences ou moins d'appropriation du projet. Il s'agit de penser à des niveaux supplémentaires de décomposition et avec insertion de mission faciles, ponctuelles, sans compétences, tout en préservant la cohérence globale de l'action (pour s'adapter également à des personnes qui, à l'inverse, manifesteraient déjà les compétences requises et sauraient faire preuve d'autonomie).

entre les besoins d'une organisation et les envies de la personne souhaitant s'engager. Un accueil personnalisé permet ainsi une démocratisation de l'action bénévole.

- À partir de la décomposition des missions, on peut penser aux ponts qui peuvent être faits au fur et à mesure de l'évolution de la personne dans le projet et à ce qu'il faut pour passer à une autre mission.
- Cela nécessite une acculturation progressive qui peut se faire par l'intermédiaire d'une personne dédiée au sein de l'association (par ex. le ou la responsable de la vie associative) ou d'ancien-ne-s bénévoles.

L'adaptation peut aussi consister en le fait de **penser à de nouvelles missions/actions qui demandent des compétences différentes et un niveau d'appropriation du projet politique plus faible** mais qui viendront tout de même servir le projet global d'une autre manière. La participation à une mission « annexe » peut devenir petit à petit une « porte d'entrée » vers les missions « principales » : l'acculturation se fait progressivement, par l'apprentissage autonome. Cela peut constituer une alternative pertinente notamment quand l'acquisition des connaissances et/ou compétences est compliquée. Par exemple, Astérya a expérimenté cette idée dès 2018 : l'implication bénévole dans la démarche des Connecteur-ric-e-s citoyen-ne-s pour réaliser des accompagnements étant difficilement envisageable (car chronophage et demandant surtout, un niveau d'appropriation très important), plusieurs missions annexes ont été proposées aux personnes intéressées, telles que la rédaction d'articles-témoignages, le recensement d'associations et de missions bénévoles existants dans des domaines très spécifiques, la rédaction d'une newsletter mensuelle...

Quelques exemples de bonnes pratiques associatives

Multiplier les biais de prise de contact

De nombreuses organisations citoyennes proposent uniquement le mail comme procédure de contact initiale pour quelqu'un qui souhaiterait être bénévole, ce qui peut être un frein pour des personnes ne maîtrisant pas les outils informatiques. Plusieurs associations, au contact des connecteur-riche-s citoyen-ne-s ont fait évoluer cette procédure de contact en proposant d'autres options, en donnant la possibilité d'être joint par téléphone ou par une rencontre physique programmée.

Réaliser un entretien d'accueil

Prévoir un temps d'échange physique pour cerner ce que recherche le ou la bénévole et faire le lien avec l'existant dans la structure et/ou ses besoins permet de concrétiser une rencontre par des objectifs mutuels. C'est ce qu'a mis en place l'association Emmaüs Coup de Main, qui prend le temps de rencontrer individuellement et physiquement les personnes qui se disent intéressées d'être bénévole.

Organiser une rencontre informelle et conviviale sur le lieu de l'action

L'association Afrik-DHPE propose aux personnes souhaitant s'impliquer avec elle - notamment par l'activité bénévole de cuisine à la Trocette - une rencontre sur le lieu de l'action pour expliquer comment celle-ci se déroule. Cette démarche permet à la personne qui souhaite être bénévole de se projeter directement dans l'action en même temps de l'explication par la responsable bénévole, mais aussi de rencontrer une partie des membres qui composent l'équipe bénévole.

Créer un espace d'échange convivial pour débriefer de l'action bénévole vécue

Chaque semaine, après chaque distribution de repas réalisée, l'association l'Un Est l'Autre invite chaque membre de l'équipe bénévole investie sur l'action du jour à se retrouver autour d'un moment convivial pour partager ses impressions et ses ressentis, positifs comme négatifs, à l'issue de l'action bénévole. Cela permet à chacun-e de repartir l'esprit vidé des doutes que peuvent vivre les bénévoles, surtout lors des premières expériences, les bénévoles les plus expérimenté-e-s partageant leurs expériences passées.

Mettre en place un tutorat par d'ancien-ne-s bénévoles

C'est ce que propose l'association Extramuros (une menuiserie solidaire) : les nouveaux-elles bénévoles commencent par apprendre avec les ancien-ne-s bénévoles, puis ils et elles apprennent à leur tour aux personnes bénéficiaires des actions de l'association.

Concevoir une seule formation pratique et opérationnelle

L'association Extinction Rébellion, évoquée dans la partie « Résultat 3 », dispense des formations aux nouveaux-elles bénévoles qui, en une seule et même journée, permettent à ces derniers d'être en mesure d'être directement opérationnel-le-s. Cette pratique permet de limiter le manque de disponibilité des personnes qui dû à une répétition des temps de formations, qui les amèneraient à n'être que partiellement formé-e-s.

Créer des binômes de bénévoles

Afin de favoriser la complémentarité des compétences, des connaissances et des expériences entre ses membres, certaines associations mettent en place des binômes de bénévoles. C'est le cas du Secours Catholique qui, pour sa Maison du 19^e arrondissement, a eu l'occasion de créer un binôme de deux nouvelles bénévoles intéressées par la mission d'accueil, cette dernière nécessitant deux compétences principales : la manipulation d'outils informatiques et l'aisance du contact humain chaleureux. Cette mission se réalisait a priori en individuelle, mais au contact des deux nouvelles personnes intéressées par la mission, l'une étant particulièrement à l'aise avec la première compétence mais pas avec la deuxième, et l'autre étant particulièrement à l'aise avec la seconde mais pas avec la première, la responsable bénévole s'est adaptée et leur a proposé de réaliser la mission en binôme. Ce qui a été un pari très judicieux, les deux jeunes femmes s'étant mutuellement apporté leurs compétences afin de se sentir individuellement plus à l'aise avec la mission.

Préconisations pour une politique de soutien et d'incitation à l'engagement citoyen, solidaire et écologique

Ne pas impulser, ne pas créer du nouveau mais soutenir l'existant. Au vu de la vivacité de la vie associative et citoyenne que ce rapport nous a permis de souligner, c'est la posture que les pouvoirs publics ont vocation à tenir. Les individus ont envie d'agir. Ils et elles regorgent d'idées, revendiquent leur autonomie, reconnaissent leur responsabilité. Ils et elles, certes, l'exercent sous de nouvelles formes, en remodelent les contours. Mais ils et elles n'en sont pas moins susceptibles de contribuer au bien commun au moins autant qu'une institution

publique. Si les associations et les initiatives citoyennes n'ont pas vocation à remplacer les services publics, il convient toutefois de reconnaître leur contribution et leur capacité à améliorer, parce qu'elles la complètent ou la contestent, l'action publique en faveur de l'intérêt général et de les soutenir pour marcher ensemble vers une véritable transition sociale, écologique, économique et démocratique. Cela exige une réinvention des modes de collaboration dont nous proposons ci-dessous quelques pistes.

Axe n°1

Reconnaître et valoriser la diversité des formes d'engagement citoyen

Du « passeport bénévole » au « passeport engagement »

Le « passeport bénévole » créé par France Bénévolat permet de faire valoir les compétences acquises au cours de ses différentes expériences de bénévolat associatif. L'engagement aujourd'hui se transforme et le bénévolat associatif classique est loin d'être le seul mode d'expression de sa citoyenneté politique pour un individu. Les multiples expériences d'engagement dont ces dernier-es peuvent se revendiquer sont également sources d'apprentissages et de développement de savoir-

faire et de savoir-être. Boycoter, manifester peut apporter autant que distribuer des repas aux sans-abris. Nous proposons alors d'élargir le « passeport bénévole » à toutes les formes d'engagement citoyen et de le transformer, de ce fait, en un véritable « passeport de l'engagement » permettant de faire valoir les compétences acquises dans un cadre militant quel qu'en soit la forme.



Ce rapport a montré la possibilité d'associer activité économique et engagement citoyen et la nécessité, en conséquence, de reconsidérer la notion de « gestion désintéressée » pour ne pas la réduire à la non-perception d'une rémunération financière. Il nous semble nécessaire, à cet égard, d'inventer de nouvelles grilles d'analyse du type de gestion dont fait l'objet une activité citoyenne. D'autres critères que la rémunération peuvent et doivent être pris en compte, par exemple : l'activité présente-t-elle, indépendamment de son caractère économique, une volonté politique de

changement social ou écologique ? La dimension collective de l'action est-elle envisagée (déployée dans les faits ou présente dans les intentions dépendamment du degré de développement du projet) ? Comment s'organise cette dynamique et dans quelle mesure est-elle inclusive ?... Il s'agit alors, sur cette base, de décroquer le régime des subventions au titre des actions associatives de proximité ou relative au lien social et celui de l'aide à l'activité économique lorsque cette activité économique se met au service de l'utilité sociale.

Ouvrir les droits liés au bénévolat à une plus grande diversité d'engagements

Aujourd'hui, les responsables associatifs bénévoles bénéficient d'un certain nombre de droits leur permettant d'aménager leurs conditions de travail pour les concilier avec un engagement relativement intense. Il faut néanmoins, pour cela, être élu-e Président-e, secrétaire, trésorier-e... ou de manière plus générale, se voir reconnaître une fonction à responsabilités au sein de l'association. Or, les modèles associatifs évoluent, les formes de l'engagement aussi et ces « fonctions à responsabilités » ne correspondent souvent plus

aux modes d'organisation des nouveaux collectifs qui émergent, des anciens qui se réinventent ou aux velléités d'engagement des individus. Nous en appelons à un dispositif de « droits à l'engagement » plus souple, ouvert aux différents statuts qui existent, y compris celui de simple bénévole ou de militant dans un collectif informel, basé sur la reconnaissance par l'organisation d'un engagement effectif et/ou d'un nombre d'heures effectuées.

Axe n°2

Changer de regards pour réaligner les pratiques

Repenser la notion de « projet »

Nombre d'acteur-ices dénoncent la mise en concurrence généralisée qui s'opère au travers des appels à projets. Les pratiques d'évaluation, si elles ont leur intérêt pour optimiser la dépense (publique ou privée) vont par ailleurs dans le sens d'une injonction à la performance qui met l'accent sur les résultats quantitatifs. Cet état de fait est d'autant plus regrettable que cette recherche-action a souligné la possibilité de faire

d'un projet un support d'exercice civique et collaboratif. Nous en appelons donc à un basculement conceptuel dans la manière de concevoir le projet et à une refonte des dispositifs de soutien en vue de favoriser la coopération entre individus et organisations porteur-se-s de projets, favoriser la mutualisation des actions et revaloriser les résultats qualitatifs.

Décloisonner l'écologie

Pour faire face aux défis qui sont les nôtres aujourd'hui, et à leur ampleur, la transition sociale, écologique et économique se doit d'être systémique. Une telle transformation nécessite une approche transversale et croisée des questions d'écologie et de solidarité telle que nous l'avons présentée dans le résultat n°3. Il s'agit concrètement de reconnaître que des projets « solidaires » sont susceptibles de contribuer à la transition écologique et de penser les projets écologiques de sorte à ce qu'ils prennent en compte les enjeux de solidarité. Il

s'agit, en somme, d'élargir la définition de la transition écologique pour ne pas la réduire à un secteur spécifique de l'action publique, restreinte à quelques thématiques particulières (énergie, déchets, végétalisation, etc.) mais comme un enjeu transversal à prendre en considération dans l'ensemble des politiques publiques. En matière de vie associative et de soutien à l'engagement, cela conduit à élargir le panel de projets pouvant prétendre aux aides au titre de la cause écologique.

Redéfinir la notion d'innovation

La notion d'innovation semble, à l'heure actuelle, encore trop restreinte à sa dimension numérique et technologique comme le montrent le cas des incubateurs d'entreprises sociales, ciblant les projets innovants c'est-à-dire comportant une dimension « digitale » ou « tech ». Si la notion d'innovation sociale est venue élargir le champ d'analyse, elle n'est pas tout à fait exempte de cette forme de technocentrisme qui entoure la recherche d'innovation : technologie et impact social restent en effet possiblement liés et le design des solutions élaborées tient une grande part dans la justification de leur caractère innovant. Or, l'innovation ne se décèle pas seulement dans le type d'actions menées mais également dans les modalités d'organisation et

de mise en œuvre de celle-ci, dans le relationnel, par exemple, qui s'instaure entre bénéficiaires et porteur-se-s de l'action. L'injonction à l'innovation, sa généralisation dans les appels à projets posent problème en ce qu'elles occultent un certain nombre de solutions qui ne sont pas « nouvelles » à proprement parler mais ont fait leurs preuves, méritent d'être développées car elles comblent un manque dans un territoire, et ce, bien qu'elles existent déjà ailleurs. Nous invitons donc les pouvoirs publics à revoir la place de l'innovation et de l'expérimentation dans les financements attribués aux projets citoyens, solidaires et écologiques pour mieux prendre en compte les réalités territoriales dans la définition des critères prioritaires.



Prendre en compte les initiatives citoyennes dans la définition des problèmes publics

Parce que les porteur-se-s d'initiatives citoyennes amènent, sur la table des discussions publiques et collectives, des sujets nouveaux ou contribuent à redéfinir les contours de ceux qui font l'objet de politiques publiques depuis déjà de nombreuses années, il apparaît nécessaire de faire évoluer l'agenda des pouvoirs publics en fonction des problématiques que ces dernier-e-s soulèvent. Autrement dit, il s'agit de repenser l'articulation entre initiatives citoyennes et décideur-se-s public-que-s pour mieux prendre en compte ce qui se dégage des premières, la manière souvent alternative de voir les choses qu'elles avancent au regard des réalités qu'elles constatent localement, sur les territoires. Les

initiatives citoyennes ne doivent pas, à cet égard, être considérées comme de simples exécutantes chargées de concevoir et de mettre en œuvre des solutions à des problèmes publics d'ores et déjà définis dans le huis-clos des hautes instances étatiques. Elles doivent, à l'inverse, être associées dès les phases de définition de ces problèmes dans la mesure où la manière d'entrer dans le sujet détermine en grande partie la conception des solutions envisagées. Nous renvoyons ici à la définition de la co-construction donnée dans le résultat n°2 en réponse aux distorsions dont cette pratique fait l'objet actuellement.

Axe n°3

Soutenir la structuration de dynamiques collectives

Aider à la pérennisation des expérimentations

L'injonction à l'innovation génère un grand nombre d'appels à projets et de financements attribués au titre de « l'expérimentation ». Ces fonds dits « d'amorçage » - destinés à aider à lancer un projet, à « tester » une solution - s'avèrent utiles pour permettre l'émergence d'idées nouvelles. Ils nécessitent toutefois qu'une suite leur soit donnée. Nombre de projets peinent en effet à dépasser ce seuil de l'amorçage. Si des financements spécifiques existent pour ces phases post-expérimentation, il nous semble utile de rappeler ici le rôle des financements de droit commun et des modes de soutien pluriannuel (conventions pluriannuelles

d'objectifs par exemple) qui peuvent aider à pérenniser les projets expérimentaux. Dans ce domaine, nous insistons sur l'importance des financements tournés vers le fonctionnement : pour un grand nombre d'actions à caractère social, solidaire ou écologique, les besoins sont essentiellement concentrés sur le recrutement d'une équipe compétente, permanente et dédiée à la cause. Privilégier des formes de financement stables qui permettent aux associations de se consolider structurellement et de se projeter est une condition sine qua non à la pérennisation des expérimentations. Donner aux fonds d'amorçage une suite de cette nature permet de les optimiser.

Encourager le développement d'une fonction dédiée à la vie associative

Le développement de dynamiques collectives passe par la prise en main consciencisée et structurée de cette question par les membres d'une association. Autrement dit, un réseau de bénévoles, militant-e-s ou adhérent-e-s ne se développe pas tout seul : il fait l'objet d'une stratégie et d'actions concrètes pour donner envie d'agir au sein de l'association en question et repérer les bonnes personnes. Pour ce faire, il est nécessaire qu'une fonction spécifique lui soit dédiée et que cette fonction relève d'une (ou plusieurs) personnes clairement identifiées comme « responsable(s) de la vie associative », « chargé-e(s) de développement et d'animation de la vie associative » ou encore « chargé-e(s) de mobilisation citoyenne ou bénévole ». Les institutions publiques peuvent, à cet égard, inciter les associations à structurer cet aspect en développant des formes de soutien aux actions

destinées à mettre en place une dynamique collective, en premier lieu le financement de postes dédiés à cette mission. Les dynamiques bénévoles et militantes observées dans le cadre de la recherche-action bénéficient en effet de l'appui d'un-e ou plusieurs permanent-e-s qui l'initient, la vivifient, la consolident et la pérennisent. En la matière, il nous semble important que cette fonction intègre pleinement l'objectif d'inclusion, c'est-à-dire qu'elle contribue à rendre inclusive la dynamique collective, à adapter les cadres d'engagement proposés à toutes et tous quelles que soient les contraintes des personnes concernées. Le développement de formations aux pratiques d'adaptation et aux enjeux de l'inclusion dans les structures associatives et militantes apparaît à ce titre comme un axe à privilégier, en second lieu, parmi les formes de soutien possibles.

Soutenir l'emploi associatif

De manière générale, au-delà des fonctions strictement dédiées à la mise en place d'une dynamique collective, favoriser l'emploi associatif est nécessaire pour développer l'engagement citoyen. Cette recherche-action a fait apparaître des liens qui peuvent être étroits entre activité professionnelle et activité associative et la nécessité de repenser la notion de « désintéressement ». Partant de ce constat, développer l'emploi associatif revient à développer des formes d'engagement professionnel. À l'heure où l'économie sociale et

solidaire apparaît comme une réponse au problème public du chômage, cette préconisation rejoint le souci de donner du sens au travail et de répondre à la quête d'utilité qui anime une grande partie des individus. Cette considération générale recoupe d'autres préconisations plus précises formulées dans cette partie : l'aide au développement d'une fonction dédiée à la vie associative, l'aide à l'embauche de volontaires en Service Civique à l'issue de leur mission ou encore le soutien à la création de postes dédiés à l'accompagnement.

Axe n°4

Renforcer la valorisation et la portée citoyenne du Service Civique

Renforcer l'employabilité des volontaires en Service Civique par des aides à l'embauche spécifiques

Le volontariat de Service Civique fait l'objet, comme nous l'avons vu au cours de cette recherche-action, d'une tension entre son rôle de « vecteur d'engagement » et celui de « tremplin vers l'emploi ». L'une comme l'autre de ces fonctions présentent une utilité sociale et au vu de nos analyses sur la nécessaire évolution de la compréhension du désintéressement, il serait contradictoire de les opposer. Les deux doivent en effet être renforcées conjointement. L'incitation à l'embauche de volontaires en Service Civique en fin de mission par la création d'une aide financière spécifique est intéressant

pour consolider la fonction de « tremplin vers l'emploi » de ce volontariat. Il est important que cette aide ne se limite pas à l'embauche du ou de la volontaire dans la structure au sein de laquelle il ou elle a effectué sa mission de Service Civique au risque de transformer le volontariat de Service Civique en période de formation préalable à l'embauche. Si cela doit rester une possibilité, cette aide doit être ouverte à tous les organismes qui entreprennent de recruter un-e volontaire à l'issue de sa mission, y compris lorsque celle-ci a été effectuée dans une autre structure.

Faire participer les volontaires à l'évaluation du caractère citoyen de leur mission

Parallèlement, pour renforcer la fonction du Service Civique comme « vecteur d'engagement » et s'assurer, pour cela, du caractère citoyen des missions effectuées, nous proposons d'associer les volontaires à l'évaluation de celle-ci, non sur ses aspects organisationnels ou professionnalisants, mais sur son apport en matière civique. L'inscription à ou l'organisation d'une formation civique et citoyenne selon les termes du référentiel de l'Agence du Service Civique, l'accompagnement

des volontaires dans la compréhension du sens et du caractère d'intérêt général de leurs actions, la cohérence de celles-ci avec les grands enjeux sociaux, écologiques, économiques et politiques de notre temps... sont autant d'éléments sur lesquels les volontaires peuvent être invité-e-s à se prononcer pour jauger de la contribution de leur volontariat de Service Civique au développement d'un « esprit citoyen » et de leur expérience d'engagement.

Revaloriser l'indemnité du volontariat de Service Civique et instaurer des aides sur les différents aspects de la vie quotidienne des volontaires

Enfin, la valorisation du volontariat de Service Civique passe par une indemnisation à hauteur des coûts induits pour le ou la volontaire et de l'ambition d'autonomie qui entoure cette forme de volontariat. Les volontaires en Service Civique sont nombreux-ses à pointer la difficulté de vivre décemment avec 580€ par mois dans une grande métropole française où sont concentrées la

grande majorité des missions. Sans soutien parental, cela s'avère même impossible. Cette recherche-action remet donc en débat la question de l'indemnité du volontariat de Service Civique qu'il s'agirait d'augmenter, mais aussi celle des aides – au logement, au transport... – actuellement inexistantes.

Axe n°5

Développer la connaissance des possibilités d'implication dans la *cité*

Soutenir le développement d'espaces physiques dédiés à l'information et l'accompagnement vers l'engagement

Si les plateformes numériques de mise en relation entre les personnes souhaitant s'engager et les associations en recherche de bénévoles présentent un intérêt certain pour faire connaître et développer le bénévolat, elles ont néanmoins leurs limites. La recherche-action a fait apparaître l'utilité de lieux ouverts au public, ayant « pignon sur rue » et permettant d'accueillir inconditionnellement les personnes souhaitant agir pour échanger sur leurs envies et les renseigner sur la réalité des possibilités d'engagement. Derrière un écran, difficile de savoir en effet, quelles associations sont actives, quelles missions existent encore, où est-ce qu'une personne sera bien accueillie ou encore

quelle culture associative lui correspond. L'échange physique, au sein d'un lieu ouvert, est, à cet égard, nécessaire. Encourager l'engagement nécessite alors de soutenir le développement d'espaces physiques d'information et d'accompagnement par la mise à disposition de locaux ou des aides financières au paiement des loyers. Les exemples de la Maison pour Agir créée par Anciela à Vaulx-en-Velin (mise à disposition de locaux par le bailleur et la Ville), de la Fabrik coopérative à Paris 19^{ème} ou des locaux de l'association Astérya à Paris 18^{ème}, où s'organisent régulièrement des permanences « Envie d'agir », peuvent servir de modèle à de tels lieux.



Soutenir la création de postes dédiés à l'accompagnement vers l'engagement et notamment l'accompagnement de projets citoyens

La recherche-action a fait apparaître l'utilité de lieux mais aussi celle d'une intermédiation humaine permettant de cerner les aspects subjectifs d'un engagement, d'une mission bénévole et de l'organisation dans laquelle cet engagement prend place. Cette intermédiation humaine suppose la création de postes permanents dédiés à l'accompagnement, au suivi des personnes, à la veille sur les besoins bénévoles des associations et les mobilisations citoyennes en cours et aux liens avec les structures qui les proposent. S'il n'est pas impossible d'assurer cette fonction à titre bénévole, il s'agit là d'un bénévolat très exigeant qui doit être encadré notamment en vue d'une formation initiale comme continue permettant d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires. Quel que soit le mode de fonctionnement (équipe salariée dédiée à l'accompagnement ou équipe bénévole), l'appui de permanent-e-s est indispensable que ce soit pour assurer soi-même l'accompagnement ou pour développer les capacités des bénévoles à le faire (ou, bien souvent, les deux). Développer la connaissance des possibilités d'engagement et favoriser le passage effectif à l'action nécessite

donc de soutenir financièrement les associations pour qu'elles créent des postes dédiés à cette fonction. Nous rejoignons ici les préconisations formulées précédemment sur l'aide au fonctionnement et les aides à l'embauche.

Cette orientation nous apparaît particulièrement nécessaire en matière d'accompagnement à cette forme singulière d'engagement qu'est le développement de projets et initiatives autonomes, actuellement peu saisie par les associations engagées sur le terrain de la citoyenneté et de la participation citoyenne. Cette forme d'engagement reste en effet souvent négligée. Or, elle paraît particulièrement adaptée aux envies d'agir actuelles et à leur caractère désaffilié, autonome mais responsable. Nous invitons donc les institutions publiques à poursuivre le travail entamé avec la Fabriques d'initiatives citoyennes et soutenir les démarches d'accompagnement de projets citoyens (notamment celles qui s'adressent à une grande diversité d'initiatives, sans conditions ni sélection) par le financement de postes dédiés à l'accompagnement.

Mettre l'accent sur les démarches inclusives

Pour toucher non seulement les personnes déjà initiées aux milieux associatifs et militants mais aussi celles qui n'intégreraient pas spontanément l'engagement citoyen dans leur vie quotidienne (par manque de sensibilité initiale ou du fait de contraintes objectives), les soutiens apportés aux associations qui accompagnent cet engagement doivent porter une attention particulière à la dimension inclusive des pratiques. Ils doivent questionner les associations sur les modalités envisagées et

déployées pour s'adapter à toutes et tous, quelles que soient les obstacles rencontrés (langue, handicap, manque d'acculturation, manque de confiance en soi...). Cette attention peut prendre la forme d'une « clause inclusion » conditionnant l'accès à tout ou partie des financements évoqués dans ces préconisations et d'après des critères basés sur les différents freins à l'engagement observés dans le cadre de cette recherche-action.

Axe n°6

Développer la formation associative sur les questions d'inclusion

Encourager le développement de formations à l'accompagnement vers l'engagement

La recherche-action a montré la multiplication des structures dédiées, sous une forme ou une autre, à l'accompagnement vers l'engagement et le développement de savoirs pratiques, issus de l'expérience, en leur sein. Celles-ci peinent toutefois à être formalisées et systématisées en vue d'une transmission et d'une exploitation à des fins opérationnelles de généralisation des pratiques d'accompagnement. L'incitation à développer des formations spécifiques à ce sujet et la mise en place d'aides financières pour en bénéficier faciliterait la capitalisation de ces savoirs et leur diffusion auprès des intéressé-e-s, en premier lieu les responsables de la mobilisation et de la vie associative mais aussi les incubateurs, pépinières et autres fabriques qui viendraient ainsi perfectionner et diversifier leurs approches. Le modèle du FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) qui vient en

soutien au développement de la formation des bénévoles nous semble ici intéressant. Un tel dispositif pourrait être imaginé pour le développement de formations dédiées à l'accompagnement à l'engagement : il s'agirait d'apporter une aide financière forfaitaire pour l'organisation de ce type de formations aux associations présentant un programme structuré pour leurs bénévoles ou en mutualisant leur demande avec d'autres associations. Le FDVA pourrait également être lui-même mis à profit en instaurant un bonus aux formations portant sur l'accompagnement vers l'engagement. Une telle mesure permettrait par exemple de favoriser la transformation des têtes de réseau associatives en structures d'accompagnement en les aidant à se recentrer et à développer leurs compétences en matière de mobilisation citoyenne.

Adapter l'offre de formation professionnelle aux besoins des associations

L'offre de formation professionnelle – secteur par ailleurs récemment réformé – correspond peu, à l'heure actuelle aux besoins des associations. Or, accéder à ces formations permettraient aux associations de gagner en compétence et en structuration, et, *in fine*, de renforcer leurs capacités de mobilisation bénévole et de recrutement salarié. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'emploi associatif contribue effectivement au développement d'une forme d'engagement professionnel. Cette adaptation comporte deux volets complémentaires : tout d'abord, un contenu davantage tourné vers les

besoins du secteur associatif, qu'il s'agirait, en amont, de recenser. Secondement, il s'agit d'ouvrir les appels d'offre de formation aux associations afin de reconnaître leurs multiples expertises. Des crédits issus de la formation professionnelle pourrait alors être dédiés au secteur associatif, soit en tant que bénéficiaire des formations, soit en tant que formateurs et formatrices. Des aides au développement de contenus formatifs par les associations (sur la modèle des aides attribuées pour la création de MOOC⁴⁶) peuvent également être envisagées.

⁴⁶ Massive Open Online Course : formations à distance par le biais de supports numériques (vidéos) permettant l'accès à un grand nombre de personnes.

Soutenir le développement d'espaces d'échange de pratiques d'adaptation

Enfin, la formation associative sur les questions d'inclusion ne passe pas seulement par l'apprentissage descendant : elle se développe aussi par le partage d'expériences et l'échange de pratiques que les associations mettent en œuvre au quotidien pour adapter leur missions et leurs cadres d'engagement à une diversité de personnes. Cet aspect nous semble devoir être

développé tant les possibilités d'adaptation sont apparues comme mal connues par les responsables associatif-ve-s au cours de la recherche-action. Les institutions publiques peuvent alors intervenir pour inciter au développement de tels espaces et soutenir financièrement et/ou matériellement leur mise en place.



Rapport final

de la recherche-action « Dynamiques
d'inclusion dans les dispositifs
d'accompagnement de l'engagement citoyen.
Quelle(s) posture(s) pour favoriser la
citoyenneté active de toutes et de tous ? »

avec le soutien de la Direction départementale
de la Cohésion sociale de Paris (DDCS 75) et de
l'Association Nationale pour la Recherche et la
Technologie (ANRT)

Astérya

contact@asterya.eu

www.asterya.eu

33 rue du Nord, 75018 Paris

Auteures

Blandine Sillard

Lisa Basty

Léa Billen

Sophie Labrunie

Cécile Lizé

Décembre 2019